UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES LIMITES DU RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA RECHERCHE D'UNE MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU DROIT À L'ALIMENTATION : L'EXEMPLE INDIEN

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN DROIT INTERNATIONAL

PAR JESSICA DUFRESNE

OCTOBRE 2015

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS.

Je tiens tout d'abord à exprimer mes plus sincères remerciements au Département des sciences juridique de l'UQAM, ainsi qu'à l'ensemble du corps professoral et du personnel administratif pour leur disponibilité et leur soutien, tant pédagogique que moral.

Mes remerciements vont aussi tout particulièrement au professeur François Roch, mon directeur, qui a toujours été de très bon conseil et qui a su m'encourager et me guider tout au long de ce projet. Ses judicieux conseils et commentaires, toujours éclairants, ainsi que les discussions que nous avons eues m'ont permis d'approfondir mes réflexions sur mon sujet de mémoire et m'ont servi tout au long de ma rédaction. J'aimerais en outre remercier les commentateurs et examinateurs de ce mémoire, les professeurs Hugo Cyr, Mirja Trilsch et Gaëlle Breton-Le Goff, pour leurs commentaires constructifs et le temps qu'ils ont consacré à mon travail et pour leur contribution apportée lors de la présentation du projet de mémoire.

Un merci tout spécial à mes collègues indiens de la Commission sur le droit à l'alimentation et de HRLN qui m'ont chaleureusement accueillie dans leurs institutions respectives le temps de mon étude terrain.

Je tiens finalement à remercier mes piliers qui, tout au long de ce travail de longue haleine, ont su m'encourager et me supporter à travers des montagnes russes d'émotions. Étienne, Charles, Maman, Jean-Claude et France, vous avez été mon carburant tout au long de ce parcours. Et je ne saurais oublier Louis qui, du haut de son ciel, a tout orchestré pour que je sois capable de donner le meilleur de moi-même à travers ces lignes.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	v
RÉSUMÉ	.viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 BILAN ET PERSPECTIVES SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION EN INDE : LE MIRAGE D'UN EXEMPLE À SUIVRE	13
1.1 L'inde, un modèle particulier en matière de consécration des droits économiques, sociaux et culturels	15
1.1.1 La structure constitutionnelle indienne	15
1.1.2 L'interprétation extensive de la Constitution par la Cour suprême indienne	18
1.2 L'activisme judiciaire des tribunaux indiens comme tremplin du droit à l'alimentation	23
1.2.1 Des ordres de la Cour aux actions de l'exécutif	23
1.2.2 La création de la Commission pour le droit à l'alimentation et du Comité central de vigilance	31
1.3 La société civile, potentiel vecteur d'une amélioration de l'effectivité du droit à l'alimentation	35
1.3.1 La société civile indienne : Sa définition, ses actions et sa spécificité	36

1.3.2 Les actions et stratégies de la société civile indienne en matière de droit à l'alimentation	40
CHAPITRE 2 LES MULTIPLES OBSTACLES À L'EFFECTIVITÉ RÉELLE DU DROIT À L'ALIMENTATION EN INDE	47
2.1 Le laxisme et la corruption au sein de l'appareil gouvernemental indien	47
2.1.1 La mise en œuvre lacunaire des programmes alimentaires	48
2.1.2 La responsabilité limitée du gouvernement face à ses inactions	54
2.2 La persistance de discriminations ancrées dans la société indienne	58
2.2.1 La marginalisation des indiens <i>primitive tribes</i> et des <i>dalits</i>	58
2.2.2 La situation précaire des femmes et la méconnaissance de leurs droits	69
2.2.3 Les autres groupes touchés par l'exclusion	77
2.3 Les effets néfastes des réformes politiques et économiques néo-libérales	81
2.3.1 L'adoption de politiques néo-libérales contradictoires avec la mise en œuvre du droit à l'alimentation.	81
2.3.2 Les dangers qui guettent l'industrie agricole locale	86

CONCLUSION	97
ANNEXE A NATIONAL FOOD SECURITY ACT	104
ANNEXE B CARTE DES ÉTATS INDIENS	121
BIBLIOGRAPHIE	123

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

DUDH Déclaration universelle des droits de l'homme

PIDESC Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et

culturels

PIDCP Pacte international relatif aux droits civils et politiques

DESC Droits économiques, sociaux et culturels

DCP Droits civils et politiques

CODESC Comité des droits économiques, sociaux et culturels

OSC Organisations de la société civile

PUCL People Union for Civil Liberties

HRLN Human Rights Law Network

PIL Public Interest Litigation

PDS Public Distribution Service

TPDS Targeted Public Distribution Service

AAY Antyodaya Anna Yojana

MDMS Mid Day Meal Scheme

ICDS Integrated Child Development Services

NMBS National Maternity Benefit Scheme

NFBS National Family Benefit Scheme

NOAPS National Old-age Pension Scheme

BM Banque Mondiale

FMI Fond Monétaire International

OMC Organisation Mondiale du Commerce

RÉSUMÉ

Ce mémoire porte sur la question de l'effectivité de la mise en œuvre du droit à l'alimentation en Inde, alors que cet État a élaboré une interprétation particulière de ce droit. La Cour Suprême indienne, dans un jugement historique de 2001, a en effet reconnu une valeur constitutionnelle à ce droit à travers le droit à la vie, constitutionnellement protégé.

Il vise plus spécifiquement à identifier le rôle que jouent les organisations de la société civile indienne dans la mise en œuvre du droit à l'alimentation, en collaboration avec le pouvoir judiciaire, face à un Gouvernement plutôt réfractaire dont les actions ont longtemps été ternies par la corruption. L'analyse porte donc sur les efforts entrepris par les différents acteurs de la société civile, que cette étude tente en outre de définir et circonscrire, en vue de consolider les différents programmes alimentaires mis en œuvre à la suite du jugement de 2001. Il porte en somme sur les multiples obstacles auxquelles la société civile se heurte, que ceux-ci découlent directement des politiques gouvernementales et du laxisme d'un Gouvernement corrompu, ou encore des discriminations bien ancrées au sein de la société indienne.

Mots clés: Droit international – Droits de l'homme – Droits économiques, sociaux et culturels – Inde - Droit à l'alimentation - Right to Food – Société civile- Programmes alimentaires – Agriculture - faim

INTRODUCTION

In the dark shadows of this land, the silent tragedy plays out of millions of women and men, boys and girls who sleep hungry¹

-Harsh Mander

Il y aurait dans le monde suffisamment de moyens et de ressources pour produire les volumes de nourriture nécessaires pour que chaque personne, où qu'elle se trouve sur la planète, puisse manger à sa faim. Pourtant, malgré des progrès enregistrés durant les deux dernières décennies, plus de 800 millions de gens souffrent encore de faim chronique². Cette triste statistique met en exergue l'inaction des États qui tardent à adopter les politiques adéquates pour réduire la faim dans le monde, alors même que la question de la sécurité alimentaire est devenue un enjeu de taille sur la scène internationale, où l'on a vu se multiplier les rencontres entre experts et politiques cherchant en vain une solution à cette problématique ³. La sécurité alimentaire a d'ailleurs fait l'objet d'une définition lors du Sommet mondial de

Harsh Mander. « Destitution, Social Barriers and Food Rights » (2011) 8:1 Budget track à la p 7. Site web de la FAO, en ligne: http://www.fao.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/about/what-we-do/sol/fr/

La question de la sécurité alimentaire fait de plus en plus partie des priorités discutées lors des sommets internationaux du G20 (notamment lors du Sommet de 2012 à Los Cabos, où les États ont discuté, entre autres, de la sécurité alimentaire, des réformes agricoles et du développement durable : En ligne : https://g20.org/about-g20/past-summits/2012-los-cabos/) ou du G8 (notamment lors de la rencontre « Governing Global Development: The Role of the G8 in Health, Nutrition and Food » de juin 2010 à Toronto : En ligne : https://g20.org/about-g20/past-summits/2012-los-cabos/) tout comme lors des grandes conférences internationales organisées par l'ONU telles que les conférences sur les changements climatiques (dont la plus récente s'étant déroulée à Lima en décembre 2014, en ligne : http://unfccc.int/portal_francophone/items/3072.php) ainsi que celles sur le développement durable (dont la dernière a eu lieu à Rio en 2012, en ligne : http://www.un.org/fr/sustainablefuture/food.shtml)

l'alimentation de Rome en 1996, où les États réunis ont posé trois conditions principales permettant l'atteinte d'un état de sécurité alimentaire. Il s'agit de la disponibilité, l'accessibilité physique et économique, ainsi que la consommation de denrées non seulement suffisantes en quantité, mais également salubres, saines, nutritives et conformes aux préférences alimentaires des consommateurs⁴. Ainsi, les États ont admis que la sécurité alimentaire ne se limiterait pas au simple accès à une quantité convenable de nourriture, mais impliquerait aussi que celle-ci soit de qualité, de même que conforme aux préférences des consommateurs⁵. Malgré cet énoncé et en dépit de l'adoption, dans le cadre de ce Sommet, de la Déclaration de Rome, le peu d'efforts mis en œuvre par les États sur le plan national a malheureusement eu raison des espoirs d'aboutir à la sécurité alimentaire mondiale. Or, lors d'un Sommet subséquent 6 en vue de discuter de moyens plus effectifs de mise en œuvre de programmes et de politiques alimentaires au niveau national, les discussions ont mené vers l'adoption d'une voie plus juridique en vue d'atteindre cet objectif, soit celle de parvenir à la réalisation de la sécurité alimentaire en poussant les États à assurer, dans leur législation interne, le respect, la protection et mise en œuvre du droit à l'alimentation. Ce droit, d'ores et déjà protégé implicitement à l'article 25(1) de la Déclaration universelle des droits de l'homme⁸, tout comme à l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels [ci après PIDESC],

Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, 13 novembre 1996, Doc. N.U. W3613,

Le Sommet mondial de l'alimentation, faisant suite à la conférence mondiale de l'alimentation de 1974, s'est déroulé à Rome, du 10 au 13 juin 2002.

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 10 décembre 1948, Rés. 217 A (III), Doc. Off. A.G.N.U., 3e sess., suppl. no 13, p.17, Doc. N.U. A/810.

Geneviève Parent. « Réflexions sur l'influence mutuelle du droit international public et du concept élargi de sécurité alimentaire durable », dans S. Sanni Yaya (dir.) et M. Behnassi (dir.). Changement climatique, crise énergétique et insécurité alimentaire. Le monde en quête d'un visage, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2011, à la p 145.

Claude, Ophelia. « Right to Food, Food Security and Accountability of International Financial Institutions » (2009) ILSP Law Journal, Washington College of Law, en ligne: http://www.wcl.american.edu/journal/ilsp/v1/2/ilsplj v1 2. pdf?rd=1

Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 16 décembre 1966, Rés. 2200 A (XXI), Doc. off. A.G. N.U., 21e sess.

a été défini par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels [ci-après CODESC], chargé de la surveillance du PIDESC, comme:

le droit à une nourriture suffisante, (...) indissociable de la dignité intrinsèque de la personne humaine et (...) indispensable à la réalisation des autres droits fondamentaux consacrés dans la Charte internationale des droits de l'homme. Il est également indissociable de la justice sociale et exige l'adoption, au niveau national comme au niveau international, de politiques économiques, environnementales et sociales appropriées visant à l'élimination de la pauvreté et à la réalisation de tous les droits de l'homme pour tous 10.

Le Comité a de plus spécifié que :

Le droit à une nourriture suffisante est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer¹¹.

Malgré ces dispositions et sa protection à travers divers instruments régionaux¹², le droit à l'alimentation demeure encore aujourd'hui difficilement effectif et fréquemment malmené, à l'instar de nombreux autres droits économiques, sociaux et culturels [ci-après DESC]. En effet, ces derniers, contrairement aux droits civils et politiques [ci-après DCP] pour lesquels on contraint les États à une obligation de résultat, sont considérés par la majorité d'entre eux comme de vagues objectifs à

Ibid au para 6.

Observation générale no 12 du CODESC, U.N. Doc. E/C.12/1999/5 (1999) au para 4.

Voir notamment la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, 27 juin 1981. OAU Doc. CAB/LEG/67/3 rev. 5, 21 I.L.M. 58 (entrée en vigueur le 21 octobre 1982) et le Protocole de San Salvadore, 17 novembre 1988, OAS Doc. OAS/Ser.L/V/I.4 rev. 13 (entré en vigueur le 16 novembre 1999).

atteindre n'impliquant qu'une obligation de moyens¹³, dès lors que conformément à l'article 2 du PIDESC, les États parties

s'engag[ent] à agir, tant par [leur] effort propre que par l'assistance et la coopération internationales, notamment sur les plans économique et technique, au maximum de [leurs] ressources disponibles, en vue d'assurer progressivement le plein exercice des droits reconnus dans le présent Pacte par tous les moyens appropriés, y compris en particulier l'adoption de mesures législatives 14.

Pourtant, l'observation générale 3 du CODESC est claire à l'effet que les États ont l'obligation immédiate de « prendre des mesures spécifiques pour permettre aux particuliers de jouir de leurs droits » ¹⁵, ce qui correspondrait donc plutôt à une obligation de moyens obligeant les États parties à tout mettre en œuvre pour garantir progressivement ces droits ¹⁶. Nous n'entrerons pas ici dans l'épineux débat concernant la justiciabilité des DESC et nous prendrons pour acquis ¹⁷ qu'ils sont, à l'instar des DCP, justiciables, rendant les États redevables de ces droits face à leur population en droit de les revendiquer. Tel que précisé dans l'observation générale 12 du CODESC ¹⁸, les États ont donc trois obligations bien précises à remplir pour s'assurer du respect de ce droit, soit celles de le respecter, le protéger et le réaliser :

Rapport de l'Expert indépendant sur la question d'un projet de protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, Doc off CES NU, 2002, Doc NU E/CNAI2002/57 1 à la p 8, para 16.

Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 16 décembre 1966, 999 R.T.N.U. 171 (entrée en vigueur: 3 Janvier 1976).

Observation générale no 3 du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, U.N. Doc. E/C.12/1999/5 (1999) au para 1.

Nicolas Jabobs. « La portée juridique des droits économiques, sociaux et culturels » (1999) 1 R.B.D.I., à la p 37.

A l'instar de Guy Haarsher; Haarscher, Guy. «De l'usage légitime – et de quelques usages pervers- de la typologie des droits de l'homme» dans F. Bribosia et L. Hennebel (ed), Classer les droits de l'homme, Bruxelles, Bruylant, 2004, à la p 33. et de Patrice Meyer-Bisch; Meyer-Bisch, Patrice. «D'une succession de générations à un système des droits humains» dans Les droits de l'homme à l'aube du XXIème siècle, Liber amicorum Karel Vasak, Bruxelles, Bruylant, 1999, à la p 350.

Observation générale no 12 du CODESC, supra note 10 au para 15.

L'obligation qu'ont les États parties de respecter le droit de toute personne d'avoir accès à une nourriture suffisante leur impose de s'abstenir de prendre des mesures qui aient pour effet de priver quiconque de cet accès. Leur obligation de protéger ce droit leur impose de veiller à ce que des entreprises ou des particuliers ne privent pas des individus de l'accès à une nourriture suffisante. L'obligation qu'a l'État de donner effet à ce droit (en faciliter l'exercice) signifie qu'il doit prendre les devants de manière à renforcer l'accès de la population aux ressources et aux moyens d'assurer sa subsistance, y compris la sécurité alimentaire, ainsi que l'utilisation desdits ressources et moyens. Enfin, chaque fois qu'un individu ou un groupe se trouve, pour des raisons indépendantes de sa volonté, dans l'impossibilité d'exercer son droit à une nourriture suffisante par les moyens dont il dispose, l'État a l'obligation de faire le nécessaire pour donner effet directement à ce droit (distribuer des vivres)¹⁹.

L'obligation de respecter le droit à l'alimentation impose tout d'abord à l'État de s'abstenir de prendre des mesures arbitraires ayant pour effet de priver les individus de leur accès à la nourriture en procédant, par exemple, à l'expulsion de paysans de leurs terres. ²⁰ Celle de le protéger oblige plus précisément les États à interdire, dans leur législation, les comportements qui violeraient ce droit ainsi qu'à mettre sur pied des mécanismes d'enquête et des moyens de recours efficaces contre toute violation de ce genre. Elle implique de plus le devoir, pour les États, d'adopter des lois protégeant les consommateurs des produits alimentaires potentiellement nocifs et préservant la population contre les modes de production posant des risques de conséquences néfastes sur l'agriculture durable et les milieux environnementaux ²¹. Concernant l'obligation de mettre en œuvre le droit à l'alimentation, elle implique que les États

Observation générale no 12 du CODESC, supra note 10 au para 15.

21 *Ibid*, à la p 69.

Jean Ziegler, en collaboration avec Sally-Anne Way et Christophe Golay. Le droit à l'alimentation, Paris, Editions Mille et une nuits, Fayard, 2003, à la p 69.

doivent prendre des mesures concrètes en vue d'identifier les groupes vulnérables, en plus d'instituer des politiques sociales leur permettant d'atteindre une certaine sécurité alimentaire²².

Malgré les réussites mitigées de la consécration du droit à l'alimentation, quelques gouvernements se distinguent néanmoins par leur reconnaissance explicite de ce droit au niveau national, à travers sa consécration à même la Constitution du pays²³. C'est notamment le cas de l'Afrique du Sud²⁴, du Congo²⁵ et du Brésil²⁶. D'autres États tels le Bangladesh²⁷, le Sri Lanka²⁸ et l'Inde²⁹ reconnaissent plutôt le droit à l'alimentation comme un simple principe ou objectif prévu dans le texte constitutionnel ³⁰. Pour ces derniers États, la seule façon de rendre le droit à l'alimentation justiciable, vu l'absence de tout aspect contraignant de ce seul principe constitutionnel, est de le faire entrer sous la protection d'un droit fondamental dûment consacré dans la Constitution. C'est ce que recommande le CODESC³¹ et c'est ce qu'a fait la Cour suprême indienne en permettant la protection du droit à l'alimentation sous l'égide du droit à la vie, inscrit à l'article 21 de la Constitution indienne, dans le cadre d'une série d'ordres intérimaires découlant de la présentation d'un litige

-

Christophe Golay. CODESC Genève, Programme Droit Humains du Centre Europe - Tiers Monde (CETIM), 2007 à la p 18.

Constitution de l'Afrique du Sud, en ligne : http://www.gov.za/documents/constitution-republic-south-africa-1996

Constitution de la République du Congo, en ligne : http://www.constitutionnet.org/files/DRC%20-%20Congo%20Constitution.pdf

Constitution du Brésil, en ligne : http://www.stf.jus.br/repositorio/cms/portalStfInternacional/portalStfSobreCorte en us/anexo/con stituicao ingles 3ed2010.pdf

Constitution du Bangladesh, en ligne : http://bdlaws.minlaw.gov.bd/print_sections_all.php?id=367

Constitution du Sri Lanka, en ligne: http://www.priu.gov.lk/Cons/1978Constitution/Introduction.htm

Constitution de l'Inde, en ligne : http://lawmin.nic.in/coi/coiason29july08.pdf

Golay, supra note 23, à la p 19.

Observation générale no 6 du CODESC, U.N. Doc. HRI/GEN/1/Rev. (2003) au para 5, en ligne: http://www1.umn.edu/humanrts/crc/French/general_comments/gc_6.html
Voir aussi FAO, Etude de cas sur le droit à l'alimentation: Inde (2004) au para 5, en ligne: http://ftp.fao.org/docrep/fao/010/a0511f/a0511f03.pdf

²² Ibid.

d'intérêt public lui ayant été soumis en 2001³². Grâce à la position progressiste adoptée par sa plus haute cour, nous sommes d'avis, tout comme le rapporteur Jean Ziegler, que l'Inde est devenue l'un des chefs de file en matière de reconnaissance du droit à l'alimentation³³, malgré, toutefois, la persistance de plusieurs lacunes aux niveaux du respect, de la protection et de la réalisation de ce droit³⁴.

Aussi, au regard de ce qui précède, nous est-il apparu opportun de se questionner sur la protection du droit à l'alimentation en Inde, à savoir si la consécration de ce droit, poussée à la fois par l'activisme judiciaire et les revendications de la société civile, peut réellement être sacrée d'effectivité³⁵ dans la pratique. Cette problématique générale nous pousse donc à tenter de cerner quel est le rôle de la société civile indienne³⁶ dans l'observation de la mise en œuvre de ce droit, tout comme dans sa consolidation auprès, notamment, des bénéficiaires des différents programmes alimentaires gouvernementaux mis sur pied sous l'impulsion de la Cour

Nous prendrons soin de circonscrire les caractéristiques de la société civile indienne dans la section 1.3.1.

People's Union of Civil Liberties vs Union of India & ors, Supreme Court of India [ci-après PUCL c. Union of India & Ors] (2001) Extraordinary jurisdiction writ petition (Civil) no. 196.

Lauren Birchfield et Jessica Corsi. « Between Starvation and Globalization: Realizing the Right to Food in India » (2009) 31 Mich. J. Int'l L. à la p 764.

Commission sur les droits humains, Rapport du Rapporteur spécial Jean Ziegler sur le droit à l'alimentation, mission en Inde, [ci-après Rapport sur le droit à l'alimentation en Inde] DOC off CES NU, 62e session, E/CN.4/2006/44/Add.2 (2006), au para 7.
Voir aussi: Sulkanya Pillay. « India Sinking: Threats to the Right of Food, Food Security &

Development in an Era of Economic Growth » (2009) 27 Windsor Y.B. Access Just. à la p 129. Le concept d'effectivité en droit se définit comme le « degré de réalisation, dans les pratiques sociales, des règles énoncées par le droit ». Voir P. Lascoumes, Dictionnaire encyclopédique de

théorie et de sociologie du droit, 2e édition, L.G.D.J, 1993, sub verbo « effectivité ». Ce même concept est cependant particulièrement difficile à circonscrire en matière de droits de l'homme, alors que la définition d'effectivité se fait plus évasive et demeure tributaire des conditions socio-économiques dans lesquelles ces droits sont proclamés. On remarque d'ailleurs en cette matière que « l'affirmation d'un droit n'entraîne pas nécessairement sa réalisation ou sa protection [et que] le lien entre la proclamation d'un droit et sa réalisation [tend] à s'inverser. (...) L'effectivité des droits de l'homme repose [donc] sur des facteurs plus ou moins extérieurs au droit (...) comme des rapports de force, la mobilisation de certains acteurs (associations, habitants de quartiers, syndicats, pouvoirs publics, travailleurs sociaux, entreprises), ou la « capabilité » des personnes et leur propension à connaître, s'approprier et mobiliser le droit. » Véronique Champeil-Desplats. «Effectivité et droits de l'homme, Presse universitaires de Paris Ouest, aux p 37 et 42.

suprême. De même, nous nous questionnons sur les lacunes relevées par cette société civile et sur les moyens par lesquels elle tente d'y pallier directement, en agissant en substitution du gouvernement ou indirectement, en faisant pression sur ce dernier pour qu'il s'acquitte de ses responsabilités. En somme, nous nous interrogeons sur les liens que les acteurs de la société civile entretiennent avec les instances judiciaires et gouvernementales en vue de maximiser leurs stratégies et actions puis, finalement, sur les limites auxquelles elle fait face. Ce mémoire permettra donc plus précisément d'analyser le rôle spécifique de la société civile indienne dans l'observation de la mise en œuvre du droit à l'alimentation en Inde, alors que les études et analyses actuelles portent surtout sur le rôle du pouvoir judiciaire sur le sujet.

À la lecture des nombreux articles et ouvrages portant sur l'encadrement international du droit à l'alimentation³⁷ ainsi que sur les avancées spécifiquement indiennes en la matière³⁸, mais surtout à la suite d'un stage de deux mois au sein d'une ONG de New Delhi, *Human Rights Law Network* [ci-après HRLN]³⁹, qui œuvre notamment pour la défense du droit à l'alimentation, nous en sommes venus à formuler l'hypothèse voulant que les acteurs de la société civile en Inde, à savoir les ONG, activistes et différents mouvements sociaux tant organisés que sporadiques,

Notamment les articles de Harsh Mander, Susan D. Susman, Lauren Birchfield et Jessica Corsi, ainsi que les multiples publications issues de la Campagne sur le droit à l'alimentation, [en ligne] : http://www.righttofoodindia.org

Notamment les ouvrages de Golay, supra note 23, de Jean Ziegler, en collaboration avec Sally-Anne Way et Christophe Golay; Le droit à l'alimentation, Paris, Editions Mille et une nuits, Fayard, 2003, de Johanne Brodeur et al ;Réflexion juridique, pour une meilleure cohérence des normes internationales. Reconnaître la spécificité agricole et alimentaire pour le respect des droits humains, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2010, de Frédéric Lemaître: Demain, la faim!, Paris, Éditions Bernard Grasset, 2009, de Walden Bello: The Food Wars, New York, Éditions Verso, 2009 et de Serageldine, Ismail. Mobiliser le savoir pour éradiquer la faim: [leçon inaugurale prononcée le jeudi 18 novembre 2010], Paris, Fayard, 2010.

Ce stage s'est déroulé au sein de l'organisme indien *Human Rights Law Network* (HRLN), une ONG basée à Delhi regroupant plusieurs avocats et activistes qui défendent les droits fondamentaux des indiens. Ils ont notamment fait partie des pétitionnaires dans le cadre du litige d'intérêt public de 2001 devant la Cour Suprême et travaillent, encore aujourd'hui, à ce que les ordres intérimaires prononcés suite à cette affaire soient respectés. Pour plus d'informations sur cet organisme : http://www.hrln.org/hrln/

seraient la clé de l'effectivité de la mise en œuvre du droit à l'alimentation dans ce vaste et populeux pays. En effet, alors que les auteurs tels que David Robitaille⁴⁰, Harsh Mander 41, Susan D. Susman 42 ou Dilip Kumar Ghosh 43 consacrent leurs observations et analyses sur le rôle primordial du pouvoir judiciaire dans la consécration de ce droit, peu abordent celui de la société civile, qui est pourtant celle qui, au départ, a porté à l'attention de la Cour Suprême la question du haut taux de mortalités dues à la faim sur le territoire indien⁴⁴. Si plusieurs auteurs tels que Rob Jenkins, Debika Goswami⁴⁵, Biswajit Ghosh⁴⁶, Lucy Dubochet⁴⁷, ainsi que Rajesh Tandon et Ranjita Mohanty⁴⁸ s'attardent sur la nature, l'historique, les pouvoirs et l'évolution des différents acteurs de la société civile dans le contexte spécifique de l'Inde, aucun ne semble traiter de son rôle relativement au cheminement du droit à l'alimentation. Seules Maya Unnithan et Carolyn Heitmeyer⁴⁹ se sont à tout le moins penchées sur le rôle qu'a eue la société civile indienne sur un droit de nature économique, sociale et culturelle, le droit à la santé, nous permettant ainsi de faire quelques parallèles intéressants entre leur analyse et le sujet du présent mémoire. En outre, notre séjour en Inde nous aura permis de discerner l'existence d'une collaboration très étroite entre la société civile, en l'occurrence les membres d'ONG,

David Robitaille. « La justiciabilité des droits sociaux en Inde et Afrique du Sud » (2012) 1 La Revue des droits de l'homme 158.

Harsh Mander. « Food from the Court, the Indian Experience » (2012) 43 IDS Bulletin 15.

Susan D. Susman. « Distant Voices in the Courts of India, Transformations of Standing in Public Interest Litigation » (1994) 13:1 Wisconsin International Law Journal 63.

Dilip Kumar Ghosh. « Combating the menace of food insecurity: the experience of West Bengal » (2011) 21:4 Journal Development in Practice 691.

C'est précisément ce dont il a été question dans le litige d'intérêt public présenté à la Cour Suprême indienne en 2001 (voir la jurisprudence citée *supra*, note 30)

Debika Goswami. « Civil society in changing India: emerging roles, relationships, and strategies » (2013) 23:5 Development in practice 653.

Biswajit Ghosh. « NGOs, Civil Society and Social Reconstruction in Contemporary India » (2009) 25: 2 Journal of Developing Societies 229.

Lucy Dubochet. « Civil Society in a Middle Income Country: Evolutions and Challenges in India" (2012) 24:6 J Int. Dev. 714.

Rajesh Tandon et Ranjita Mohanty (ed). « Does Civil Society Matter? Governance in Contemporary India » (2005) 40:1 Community Development Journal 97.

Maya Unnithan et Carolyn Heitmeyer. « Global rights and state activism: Reflections on civil society-State partnerships in health in NW India » (2012) 46 Contributions to Indian Sociology 283.

et quelques organes de l'État tels que la Commission sur le droit à l'alimentation⁵⁰ et le Comité central de vigilance⁵¹. C'est donc au regard de tous ces éléments que nous en sommes venus au postulat d'une implication inéluctable des membres de la société civile dans la recherche d'une mise en œuvre effective en Inde, qui, selon nous, ne saurait s'achever sans eux.

Pour appuyer notre hypothèse, nous procéderons dans un premier chapitre à l'étude de l'historique et de la situation actuelle du droit à l'alimentation sur le sous-continent indien. Ainsi, il conviendra d'abord d'effectuer un bref survol du texte constitutionnel ce de pays, puisque c'est précisément sur le texte de cette loi suprême que s'est appuyée la Cour suprême indienne pour consacrer ce droit et en établir les balises. En effet, c'est lors de la série d'ordres intérimaires initiée en 2001, dans lequels cette Cour a notamment ordonné au Gouvernement de mettre en œuvre plusieurs programmes d'aide alimentaire pour éradiquer la sous-alimentation, que le droit à l'alimentation s'est vu offrir un véritable tremplin et une consistance juridique, voire judiciaire⁵².

Dans ce même chapitre, nous passerons également en revue ces différents programmes alimentaires⁵³, à savoir leur visée, les bénéficiaires qui sont en droit d'y accéder, de même que les obligations qu'ils impliquent pour les différents paliers du Gouvernement. Nous démystifierons en outre le rôle de la Commission pour le droit à

La Commission sur le droit à l'alimentation a été mise sur pied par la Cour Suprême indienne en 2002 lors d'un ordre intérimaire découlant du litige d'intérêt public de 2001, en vue de veiller au respect des ordonnances de la Cour en lien avec le droit à l'alimentation. Voir le site internet de la Commission, en ligne : http://www.sccommissioners.org

Le Comité central de vigilance a été mis sur pied par le Ministère des Consumer Affairs, Food ans Public Distribution pour assister les Commissaires dans leur surveillance de la mise en œuvre du droit à l'alimentation. Voir le site internet du Comité, en ligne : http://pdscvc.nic.in

PUCL c. Union of India & Ors, supra note 32.

Les programmes d'aide alimentaire renforcés par la Cour Suprême indienne dans les ordres intérimaires prononcés suite à la décision de 2001 sont le Targeted Public Distribution Scheme, l'Antyodaya Anna Joyana, le Mid Day Meal Scheme, le National Old Age Pension Scheme, l'Annapurna Scheme, le National Maternity Benefit Scheme, le National Family Benefit Scheme et l'Integrated Child Development Services.

l'alimentation et du Comité central de vigilance, mis sur pied par la Cour suprême dans un ordre intérimaire découlant de cette affaire de 2001, devenus en quelque sorte le bras droit de la Cour en matière de surveillance du respect de ses ordonnances en lien avec ce droit. Nous verrons plus tard que ces entités entretiennent des liens étroits avec les différents acteurs de la société civile, sur qui elles s'appuient pour alimenter leurs observations et leur surveillance sur le terrain. En somme, nous nous pencherons plus directement sur la nature de cette société civile indienne qui, comme nous tenterons de le démontrer, détiendrait le rôle clé pour une mise en œuvre effective du droit à l'alimentation. Nous devrons donc inévitablement nous pencher sur les particularités indiennes de celle-ci, qui englobe une grande variété d'entités formant un ensemble des plus hétérogènes. Nous tenterons ainsi de la définir et de la délimiter, pour ensuite cerner ses revendications, de même que les stratégies que sous-tendent ses actions. Nous nous pencherons finalement sur la forme que prennent ces stratégies et plans d'action, puis en évaluerons l'impact sur l'effectivité du droit à l'alimentation.

Dans le second chapitre, nous passerons en revue les multiples obstacles aux efforts conjoints du pouvoir judiciaire et de la société civile en vue d'éradiquer la faim sur le territoire indien. Ainsi, nous analyserons l'impact des travers du Gouvernement qui mettent à mal l'effectivité du droit à l'alimentation, lesquels correspondent plus particulièrement aux problèmes répandus de corruption et de laxisme des fonctionnaires et dirigeants, menant à une mise en œuvre lacunaire des programmes alimentaires. Nous observerons ensuite qu'il est malgré tout pratiquement impossible de sévir contre ces personnes qui, individuellement ou collectivement, freinent l'effectivité et le bon fonctionnement des mesures de protection du droit à l'alimentation, en raison d'une immunité de facto qui leur est accordée.

Nous aborderons également dans ce chapitre le deuxième volet de ces obstacles, soit la persistance de discriminations ancrées dans la société indienne, qui écarte des bénéficiaires certaines catégories d'individus qui sont les plus à même de nécessiter une aide alimentaire, c'est à dire les femmes, les individus de castes inférieures et les *primitive tribes*. Finalement, nous procéderons au constat que les récentes politiques néo-libérales adoptées en matière d'agriculture risquent de porter gravement atteinte au droit à l'alimentation en négligeant la protection de la biodiversité et de l'environnement, en favorisant les grandes entreprises au détriment des petits producteurs locaux et en diminuant, au final, le pouvoir d'achat des Indiens face aux effets de la mondialisation.

CHAPITRE 1

BILAN ET PERSPECTIVES SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION EN INDE : LE MIRAGE D'UN EXEMPLE À SUIVRE

L'Inde, malgré certaines avancées, demeure encore à ce jour l'un des pays où sévit le plus la faim et la malnutrition⁵⁴. Selon les chiffres les plus récents, ils étaient plus de 250 millions d'Indiens à vivre sous le seuil de la pauvreté et plus de 860 millions à devoir satisfaire leurs besoins primaires avec moins de 2\$US par jour⁵⁵, ce qui fait de cet État celui où l'on recense le plus de personnes sous-alimentées dans le monde, devançant ainsi la région de l'Afrique sub-saharienne⁵⁶.

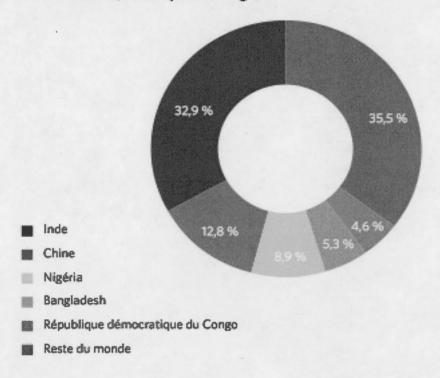
155 Ibid. Voir aussi Pillay, supra note 34 à la p 129.

56 Ibid.

Rapport sur le droit à l'alimentation en Inde, *supra* note 34 au para 7.

La majorité des personnes vivant dans une extrême pauvreté se trouve dans un petit nombre de pays

Pays présentant les plus fortes proportions de personnes vivant dans une extrême pauvreté dans le monde, 2010 (pourcentage)



Voir ci-dessous la note 57

C'est donc pour améliorer ces tristes statistiques que la Cour suprême indienne a cherché à interpréter largement le texte constitutionnel pour en venir à élaborer un

- 5

Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement (2014) en ligne : http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2014/pdf/MDG report2014 FR.pdf

modèle particulier de protection des droits économiques, sociaux et culturels, dont fait partie le droit à l'alimentation (1.1), donnant ainsi un véritable tremplin à la consécration de ce droit fondamental (1.2). Il n'en serait toutefois rien sans la collaboration essentielle des différents acteurs de la société civile qui, selon nous, détiennent la véritable clé d'un éventuel succès en matière de mise en œuvre effective du droit à l'alimentation (1.3).

1.1 L'Inde, un modèle particulier en matière de consécration des droits économiques, sociaux et culturels

La Constitution indienne est structurée de façon à protéger uniquement les droits civils et politiques, seuls droits considérés comme fondamentaux par le pouvoir constituant en 1950, au détriment des DESC qui, insérés dans la seconde partie du texte constitutionnel, ne sont formulés que sous la forme de principes non juridiquement contraignants (1.1.1). La Cour suprême indienne a néanmoins interprété ce texte d'une façon extensive et assez révolutionnaire alors qu'elle a incorporé plusieurs des DESC au sein même du droit à la vie, prévu dans le noyau dur des droits constitutionnellement protégés⁵⁸. Elle a de plus élaboré, dans un contexte de lutte de pouvoir avec le Gouvernement, des mécanismes particulièrement innovants en vue de faciliter l'accès à la justice des populations et groupes marginalisés, permettant à ces derniers de contester, via le procédé du litige d'intérêt public, la constitutionnalité des politiques adoptées par le Gouvernement⁵⁹ (1.1.2).

1.1.1 La structure constitutionnelle indienne

La Constitution indienne, qualifiée de véritable « révolution sociale » 60 au moment de son adoption en 1950, a été élaborée dans le contexte de

Robitaille, supra note 40 à la p 162.

Ces principes laissaient transparaitre l'ambition qu'avait à l'époque l'Assemblée constituante de donner à la Constitution une tangente socialiste. Voir Jayna Kothari, « Social Rights and the Indian

l'affranchissement de ce pays du joug de l'Empire britannique, sous une période coloniale qui s'est étendue pendant près de deux siècles ⁶¹. Conformément à son Préambule, ce texte avait l'ambition de doter l'Inde récemment libérée d'un nouvel ordre économique, social et politique en reconnaissant, notamment, plusieurs libertés fondamentales, en implantant une démocratie dite sociale, en abolissant la caste des intouchables et en mettant sur pied un compromis social oscillant entre le libéralisme et le socialisme ⁶². Cette loi fondamentale a donc été divisée entre sa première partie, le noyau dur où sont consacrés les droits fondamentaux et inaliénables des Indiens et sa seconde partie, formée d'énoncés de principes devant en guider l'interprétation ⁶³. Dans sa première partie, elle reconnaît par exemple, en tant que droits fondamentaux, inaliénables et justiciables, le droit à l'égalité⁶⁴, le droit à la vie et à la liberté⁶⁵, de même que les libertés d'expression et de religion ⁶⁶. Dans sa seconde partie, elle consacre en outre plusieurs principes socio-économiques qui, à défaut d'être justiciables, tel que le précise l'article 37 de la Constitution ⁶⁷, doivent néanmoins guider l'élaboration et l'interprétation de la législation et des politiques publiques du

Constitution » (2005) Law, Social Justice & Global Development Journal, en ligne: http://www.go.warwick.ac.uk/elj/lgd/2004-2/kothari

La période de «l'Inde britannique s'est étendue de 1757 à 1947. Voir Mithi Mukherjee. « India in the Shadows of Empire: A Legal and Political History (1774-1950) » (2012) Oxford Scholarship Online,

en ligne: http://www.oxfordscholarship.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/view/10.1093/acprof:oso/9780198062509. Voir aussi: William Golant. The long afternoon: British India 1601-1947, Londres, Hamish Hamilton, 1982.

Robitaille, supra note 40 à la p 13.

⁶³ *Ibid*, à la p 14.

Article 14, Constitution de l'Inde, supra note 29.

⁶⁵ *Ibid*, article 14.

⁶⁶ *Ibid*, article 25.

L'article 37 de la Constitution indienne prévoit à cet effet que « The provisions contained in this [second] part shall not be enforceable by any court, but the principles therein laid down are nevertheless fundamental in the governance of the country and it shall be the duty of the State to apply these principles in making laws. » Il est donc clair que l'Assemblée constituante a voulu créer une harmonie entre le noyau dur de la Constitution, regroupant ses principes fondamentaux juridiquement reconnus, et les principes directifs. Voir à cet effet l'affaire Kesavananda Bharati v State of Kerala (1973) 4 SCC 225. Où les juges de la Cour suprême indiennes s'entendent à l'idée que que ces deux registres visent le même objectif « of bringing about a social revolution and the establishment of a welfare state ».

pays⁶⁸. Ces principes ne sont donc pas susceptibles de sanctions judiciaires, mais créent somme toute une certaine obligation morale auprès du gouvernement. Nous verrons justement que la Cour suprême indienne, inspirée par les valeurs constitutionnelles telles que décrites dans le préambule⁶⁹, a cru bon d'inviter les tribunaux du pays à faire preuve de largesse et d'innovation dans l'interprétation de la Constitution afin de s'assurer que ces principes ne demeurent pas de simples promesses en l'air :

What is necessary is to have judges who are prepared to fashion new tools, forge new methods, innovate new strategies and evolve a new jurisprudence, who are judicial statesmen with a social vision and a creative faculty and who have, above all, a deep sens of commitment to the Constitution with an activist approach and obligation for accountability, not to any party in power nor to the opposition nor to the classes which are vociferous but to the half-hungry million of Infians who are continually denied of Indian life [...]⁷⁰.

Cette tendance, vraisemblablement suivie⁷¹, a plus précisément permis à plusieurs DESC, dont le droit à la santé, au logement, à l'éducation, à l'eau ou à un environnement sain⁷², de se doter d'un caractère justiciable, permettant ainsi à leurs bénéficiaires d'en revendiquer l'application devant les différentes cours du pays⁷³.

Robitaille, supra note 40 à la p 14. Voir aussi Mander, supra note 39 à la p 17.

73 Ibid.

6

Le préambule donne ainsi le ton à l'interprétation voulue pour la suite du texte : « We, the people of India having solemny resolved to constitute India into a sovereign democratic republic and to secure to all its citizens: Justice, social, economic and political; Liberty of thought, expression, belief, faith and worship; Equality of status and of opportunity; and to promote among them all fraternity assuring the dignity of the individual and the unity of the Nation [...] ».

⁷⁰ S.P Gupta v. Union of India, (1982), A.I.R 149 (SC), à la p 222.

Harsh Mander, supra note 41 à la p 17.

Chameli Singh & Others v. State of Uttar Pradesh, (1996) AIR 1996, (SC) 1051, [ci-après Chameli Singh & Others] au para 8.

1.1.2 L'interprétation extensive de la Constitution par la Cour suprême indienne

Dans le souci de contraindre le Gouvernement à respecter l'essence de la Constitution, la Cour suprême indienne a exploité, et ce de façon plus intense dès les années 1960, son rôle de garante de ce texte en accentuant son interventionnisme et son pouvoir de contrôle, allant même jusqu'à se faire reprocher une probable atteinte aux principes de l'État de droit 74. Il y a en effet eu, suite à l'adoption de la Constitution, une période d'errance quant à savoir qui du pouvoir législatif, exécutif ou judiciaire, devait avoir le dernier mot en matière d'interprétation de cette loi suprême. Une compétition constante s'est ainsi installée entre ces trois autorités et cette lutte s'est en quelque sorte soldée par la concrétisation du rôle de la plus haute Cour en matière de surveillance du respect de la Constitution, de façon à éviter tout excès du pouvoir parlementaire 75. La Cour suprême s'est donc érigée en chien de garde des principes constitutionnels, trop fréquemment bafoués tant par le Parlement que par le Gouvernement 76. Pour concrétiser son rôle et le rendre véritablement effectif, elle a développé un concept des plus novateurs, le Public Interest Litigation [ci-après PIL], mécanisme inspiré de celui déjà existant dès les années 1960 aux États-Unis lors du mouvement pour les droits civils 77, qui permet aux populations défavorisées et aux groupes marginalisés d'accéder plus facilement à la justice pour faire valoir leurs droits fondamentaux⁷⁸.

Robitaille, *supra* note 40 à la p 162. Voir aussi Pratap Bhanu Mehta. « India's Unlikely Democracy: The Rise of Judicial Sovereignty » (2007) Journal of Democracy à la p 75.

Robitaille, supra note 40 à la p 161.

Mesmin Saint-Hubert. « La Cour suprême de l'Inde, garante de la structure fondamentale de la Constitution : La construction d'une nouvelle doctrine visant à limiter le pouvoir constituant dérivé » (2000) R.I.D.C., à la p 641. Voir aussi Pratap Bhanu Mehta, supra note 72 à la p 75.

Balakrishnan, Konakuppakatil Gopinathan. « Growth of Public Interest Litigation in India » (2008) Allocution at the Singapore Academy of Law, Fifteenth Annual Lecture, à la p 5, en ligne: http://supremecourtofindia.nic.in/speeches/speeches_2008/8[1].10.08_singapore_-

growth of public interest litigation.pdf)

Robitaille, supra note 40, à la p 162. Voir aussi Balakrishnan, *supra* note 77, à la p 3, en ligne:

http://supremecourtofindia.nic.in/speeches/speeches_2008/8[1].10.08_singapore_growth_of_public_interest_litigation.pdf)

C'est suite au contexte de l'état d'urgence⁷⁹, décrété en Inde de 1975 à 1977 en raison de troubles à la fois économiques et politiques ayant secoué le pays, menant ainsi à de nombreuses atteintes aux libertés fondamentales des citoyens de la part du Gouvernement d'Indira Gandhi 80, que la Cour suprême a élaboré le PIL. Cette nouvelle possibilité judiciaire, par laquelle la Cour cherchait à redéfinir la frontière entre l'autorité gouvernementale et les droits des citoyens 81, a plus précisément émergé dès 1982 dans l'affaire S.P. Gupta⁸², où le juge Jagdish Bhagwati a établi que les articles 32 et 226 de la Constitution indienne conféraient le droit à quiconque de constituer un pourvoi devant la cour et que les procédures appropriées contenues dans ces articles s'appliquaient également aux droits et libertés fondamentaux 83. La Cour espérait ainsi permettre à tous, citoyens ou nationaux, de contester les lois et politiques potentiellement inconstitutionnelles, adoptées notamment durant cette période d'état d'urgence, tout comme les innombrables atteintes aux libertés publiques⁸⁴, le tout en assouplissant les barrières juridiques et socio-économiques qui restreignaient jusqu'alors l'accès à la justice de la majorité des Indiens⁸⁵. En recourant au PIL, toute personne se considérant lésée dans ses droits pouvait désormais présenter son recours, par l'intermédiaire d'une simple pétition, devant la Cour en utilisant cette procédure assouplie, sous réserve néanmoins que le litige porte sur des questions cruciales de droit public 86. Cet instrument a donc permis à des individus dont les droits fondamentaux étaient violés, ou à un organisme de la société civile qui les représente, d'être entendus par la Cour suprême sans avoir à se présenter devant les instances inférieures.

20

⁷⁹ Cette possibilité est expressément prévue à l'article 352 de la Constitution indienne.

Norman D. Palmer. « India in 1975: Democracy in Eclipse » (1976) 16:2 University of California Press, à la p 99.

Marie-Eve Buist. «L'apport du droit international et du cadre juridique indien pour l'atteinte d'une sécurité alimentaire en Inde » (2012) mémoire sous la direction de Geneviève Parent, Institut des Hautes Études internationales de l'Université Laval à la p 28.

⁸² S.P Gupta v. Union of India, (1982), A.I.R 149 (SC)

⁸³ *Ibid,* au *para* 17.

B4 Thid

Robitaille, *supra* note 40 à la p 162.

D.Susman. supra note 42 à la p 63.

Au fil des années, les décisions rendues en vertu d'un PIL ont créé un dialogue juridique à l'intérieur de tout le système judiciaire indien⁸⁷. C'est ainsi que s'est entamée une véritable ère d'activisme de la part de la Cour qui n'a pas hésité à accueillir des PIL, à émettre des injonctions et ordonnances en vue de faire respecter ses jugements, tout comme à établir des commissions d'enquêtes pour élucider les faits litigieux lui avant été présentés⁸⁸, conformément à ce que lui permet l'article 32 de la Constitution⁸⁹. Si certains adeptes de la souveraineté parlementaire soutiennent que le mécanisme du PIL pourrait porter atteinte au principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs⁹⁰, se fondant majoritairement sur l'idée qu'il donne la capacité à la Cour suprême d'interférer arbitrairement dans les décisions politiques rendues par le législateur en passant des ordres ou jugements qui peuvent par la suite être difficiles à mettre en application, les tribunaux n'ont quant à eux pas hésité à affirmer l'importance de ce recours et à justifier sa présence dans le système judiciaire indien⁹¹. En effet, le PIL peut facilement être considéré comme un moyen simple et efficace donné aux citovens de faire valoir leurs droits face au Gouvernement. Celui-ci est donc confronté aux opinions et critiques de la population et plus à même de s'en inspirer pour développer des facons de donner une signification et un sens véritable aux droits humains inscrits dans la Constitution et défendus par la Cour suprême⁹². Son développement semble donc avoir été, en Inde, un tremplin pour revendiquer la

Balakrishnan, *supra* note 77, à la p 5, en ligne:
http://supremecourtofindia.nic.in/speeches/speeches_2008/8[1].10.08_singapore_growth_of_public_interest_litigation.pdf)

Robitaille, supra note 40 à la p 163.

Cet article prévoit ainsi que « the right to move the Supreme Court by appropriate proceedings for the enforcement of the rights conferred by this Part is guaranteed. ». En outre, il reconnaît à la Cour le pouvoir de surveiller le respect de ses jugements par le gouvernement et la capacité de rendre des ordonnances ou injonctions contre ce dernier : « The Supreme Court shall have power to issue directions or orders or writs, including writs in the nature of habeas corpus, mandamus, prohibition, quo warranto and certiorari, whichever may be appropriate, for the enforcement of any of the rights conferred by this Part ».

Balakrishnan, supra note 77 à la p 4.

Ibid, à la p 6.

Buist, supra note 81 à la p 30.

réalisation des DESC et les décisions de la Cour suprême dans les affaires relevant de cette procédure ont progressivement formé une jurisprudence unique renforçant les revendications des exclus de la société et donnant davantage de poids aux intérêts des couches les plus marginalisées⁹³.

Déjà avant le PIL historique de 2001 94 qui, nous le verrons plus tard, a véritablement érigé le droit à l'alimentation à titre de droit justiciable, la Cour suprême avait conclu dans une série de jugements à la protection de plusieurs DESC à travers le droit à la vie prévu à l'article 21 de la Constitution⁹⁵. Selon cette Cour, le droit à la vie serait vain et superficiel s'il n'incluait pas au moins certains éléments essentiels à une vie digne et au développement de la personne dans sa globalité⁹⁶. La Cour a ainsi démontré son désir d'effectuer une lecture harmonieuse des valeurs présentes dans la Constitution, en effectuant une interprétation extensive de ce droit à la vie, à la lumière des principes socio-économiques énumérés dans ce même texte. C'est ainsi que déjà en 1973, elle avait avancé l'idée qu'il serait faux de croire que les droits fondamentaux dûment consacrés en tant que tels dans la Constitution primeraient sur les principes généraux, dès lors qu'ils se complèteraient plutôt les uns les autres⁹⁷. En 1981, elle a même affirmé que le droit à la vie incluait le droit de vivre dans la dignité humaine, précisant que « the right to life includes the right to live with human dignity and all that goes along with it, namely, the bare necessities of life such as adequate nutrition, clothing and shelter over the head and facilities for reading »98.

C'est finalement dans l'arrêt Chameli Singh & Others v. State of Uttar

⁹³ Balakrishnan, *supra* note 77 à la p 9.

⁹⁴ PUCL c. Union of India & Ors, supra note 32.

Mander, supra note 41 à la p 17.

Paschim Banga Khet Mazdoor Samity of Ors. c. Sate of West Bengal & Anr., [1996] SCC (4) 37 [ci-après Paschim Banga]

Kesavananda Bharati v. State of Kerala, supra note 65, au para 671.

Francis Coralie Mullin v. Administrator, Union Territory of Delhi, (1981), AIR (SC) 746, aux paras 516-518.

Pradesh⁹⁹ de 1996 que la Cour a réellement ouvert la valve à la justiciabilité des DESC en invoquant que le droit à la santé, au logement, à l'éducation, à l'eau ou à un environnement sain, droits qui font tous partie des droits à priori non justiciables, inclus dans les principes directeurs de la Constitution, feraient partie du droit à la vie et devraient être respectés de cette même façon. Elle s'est d'ailleurs permis, au nom de ce droit, d'ordonner au Gouvernement de fournir des abris adéquats à des groupes déplacés des régions rurales vers la ville, en quête de meilleures conditions de vie, qui s'étaient résigné à s'établir dans des bidonvilles sur le bord de l'autoroute 100. C'est dans ce même élan, dans l'affaire *Paschim Banga*, qu'elle a rappelé au Gouvernement son obligation d'assurer le bien-être et la sécurité de sa population en prodiguant des soins de santé dans un délai raisonnable à ceux qui en ont urgemment besoin 101. La Cour était alors confrontée au pourvoi d'un homme qui, victime d'un accident ferroviaire, avait été transféré d'un hôpital public à un autre, faute d'équipement ou d'espace nécessaires, avant de finalement se faire soigner, à ses frais, dans un centre hospitalier privé. Les juges avaient dans ce cas constaté la violation du droit à la santé, inhérent au droit à la vie, et avaient octroyé au plaignant l'allocation de dommages et intérêts 102

La Cour n'avait jusque-là pas fait réellement état du droit à une nourriture suffisante¹⁰³, si ce n'est que de quelques mentions dans des jugements traitant plus précisément d'autres DESC¹⁰⁴, mais sa consécration a véritablement eu lieu en 2001,

⁹⁹ Chameli Singh & Others, supra note 72 au para 8.

Paschim Banga, supra note 96.

102 Ibid.

Plus particulièrement dans l'affaire Chameli Singh & Others, supra note 70, où les juges font un lien assez étroit entre le droit à la vie et le droit à une nourriture suffisante, sans toutefois pousser

plus loin cette réflexion.

Ahmedabad Municipal Corporation. Nawab Khan Gulab Khan & Ors. V. Nawab Khan Gulab Khan & Ors (1997) A.I.R. 152 (SC) [ci-après Ahmedàbad Municipal Corporation]

Le droit à une nourriture suffisante fait partie des principes directeurs, par nature non justiciables, prévus dans la seconde partie de la Constitution de l'Inde. L'article 47 titre ainsi ce devoir du gouvernement : « Duty of the State to raise the level of nutrition and the standard of living and to improve public health ».

alors qu'un groupe d'activistes et d'ONG réunis sous le collectif *People Union for Civil Liberties* [PUCL] a présenté un PIL devant la Cour, demandant que le droit à l'alimentation soit reconnu comme appartenant à toute personne, permettant à la Cour de reconnaitre à ce droit son actuelle justiciabilité.

1.2 L'activisme judiciaire des tribunaux indiens comme tremplin du droit à l'alimentation

L'activisme judiciaire initié en 2001 par le *People's Union for Civil Liberties*¹⁰⁵ [ci-après PUCL] en matière de droit à l'alimentation a mené, via le prononcé d'ordres intérimaires, au renforcement par le Gouvernement de programmes d'aide alimentaire venant en aide à différentes catégories de bénéficiaires partout sur le territoire (1.2.1). C'est également dans le cadre de ces ordres intérimaires que la plus haute Cour a créé de nouveaux organes¹⁰⁶, soit la Commission pour le droit à l'alimentation, mandatée pour veiller à la bonne exécution de ses ordonnances, ainsi que le Comité central de vigilance, chargé de surveiller le bon fonctionnement du *Public Distribution System*¹⁰⁷, programme le plus étendu d'aide alimentaire de ce vaste État. (1.2.2).

1.2.1 Des ordres de la Cour aux actions de l'exécutif

Dans l'affaire PUCL c. Union of India & Ors de 2001, le PUCL a questionné la Cour suprême à propos de la portée de l'article 21 de la Constitution, à savoir si le

PUCL est l'une des plus anciennes et importantes organisations de défense des droits humains en Inde. En ligne : http://www.pucl.org

Sakshi Balani. Functioning of the Public Distribution System. An Analytical Report, PRS Legislative Research (2013).

La Commission sur le droit à l'alimentation a été créée dans les ordonnances du 8 mai 2002 (voir le site de la Commission, en ligne: http://www.sccommissioners.org), tandis que le Comité central de vigilance a été créé par le Gouvernement le 1er décembre 2006, suite à la demande de la Cour Suprême dans son ordonnance du 12 juillet 2006. (Voir le site du Comité, en ligne: http://pdscvc.nic.in)

droit à la vie devait être interprété comme incluant un droit positif à l'alimentation 108. La pétition présentée devant la Cour réclamait son intervention en vue de faire cesser et prévenir les morts dues à la faim qui avaient lieu au Rajasthan, alors même qu'on recensait des surplus de stocks de nourriture dans les entrepôts des programmes alimentaires gérés par le Gouvernement 109. Les pétitionnaires y ont argué que le Gouvernement indien avait le devoir de protéger le droit à l'alimentation tant au niveau central qu'au niveau des États fédérés, et qu'il devrait être forcé de prendre les mesures urgentes et adéquates pour faire cesser ces atteintes 110. Ils ont également demandé que les gouvernements des États de tout le pays soient obligés d'améliorer le fonctionnement des programmes alimentaires en place et de s'assurer qu'ils atteignent efficacement les groupes les plus vulnérables et démunis de la population¹¹¹. Ainsi, alors que le PIL avait d'abord été présenté contre le Gouvernement central pour la situation qui prévalait au Rajasthan, il a tôt fait de s'appliquer à tous les États, sur l'ensemble du territoire 112. Suite aux ordonnances ayant découlé de ce PIL, le Gouvernement indien, qui possédait déjà plusieurs programmes visant à assurer l'accès des citoyens à une nourriture suffisante, s'est vu forcer de rendre compte de l'efficacité de ces mesures et, à défaut de rendement, de les augmenter. Alors que la plupart des ordonnances de la Cour s'applique spécifiquement à un seul programme en particulier, certaines, qualifiées d' «umbrella orders» 113 couvrent au contraire l'ensemble des programmes et adressent aux différents paliers de gouvernement des obligations spécifiques s'appliquant à l'ensemble de ceux-ci. La Cour a recouru à ce

Dan Banik. « Governing a Giant : The Limits of Judicial Activism on Hunger in India » (2010) 3 Journal of Asian Public Policy à la p 265.

¹⁰⁹ *Ibid*.

¹¹⁰ Ibid.

Banik, *supra* note 108 à la p 266.

¹¹² Ibid

Right to food Campaing, « Supreme Court Orders on the Right to Food : A Tool for Action » (2008) Right to Food Campaign Secretariat, à la p 16. Voir aussi Banik, *supra* note 106 à la p 267.

type d'ordonnance pour, entre autres, requérir certaines actions de la part des *Gram Sabhas*¹¹⁴:

The Gram Sabhas are entitled to conduct a social audit into all Food/Employment schemes and to report all instances of misuse of funds to the respective implementing authorities, who shall on receipt of such complaints, investigate and take appropriate action in accordance with law. (...) [They] are [also] empowered to monitor the implementation of the various schemes and have access to relevant information relating to, inter alia, selection of beneficiaries and the disbursement of benefits 115.

Elle a de plus prescrit aux gouvernements étatiques « to forthwith lift the entire allotment of foodgrains from the Central Government under the various Schemes and disburse the same in accordance with the Schemes¹¹⁶», ainsi qu'aux Secrétaires en chef de ces derniers « to translate and permanently display the orders dated 28th November, 2001 and 8th May, 2002 on all the Gram Panchayats, school buildings and fair price shops » ¹¹⁷. Quant au Gouvernement central, il a été appelé à donner « [a] wide publicity to these orders through all India Radio and Doordarshan» ¹¹⁸. C'est également dans un de ces ordres parapluie que la Cour a donné juridiction aux *High courts* du pays, concurremment avec la Cour suprême elle-même, pour entendre des pétitions subséquentes liées au PIL de 2001 ¹¹⁹.

Les *Gram Sabhas* sont des assemblées villageoises de citoyens qui se réunissent pour discuter, examiner et scruter les différentes initiatives des gouvernements centraux et étatiques. Ils élisent en leur sein des représentants locaux (5) qui formeront les Gram Pachayats, des administrations locales chargées de mettre en œuvre les politiques gouvernementales dans leurs localités. Voir, en ligne: http://www.importantindia.com/12463/gram-sabha-and-gram-panchayat-in-india/

PUCL c. Union of India & Ors, supra note 32, Ordre intérimaire du 8 mai 2002.

¹¹⁶ *Ibid*, Ordre intérimaire du 17 septembre 2001.

¹¹⁷ Ibid. Ordre intérimaire du 29 octobre 2002.

¹¹⁸ Thid.

¹¹⁹ Ibid, Ordre intérimaire du 1er mai 2006.

La Cour a de plus établi, au fil des ordonnances, ses propres mécanismes de contrôle indépendants en vue d'assurer la conformité du Gouvernement central et des gouvernements étatiques avec ses ordonnances et de contrôler l'effectivité réelle des programmes sociaux ¹²⁰. Elle a donc créé en 2002 une Commission indépendante, composée de deux commissaires ayant pour mandat de surveiller la mise en œuvre du droit à l'alimentation et d'en faire rapport à cette dernière ¹²¹, de même qu'un Comité central de vigilance en 2006, chargé pour sa part de relever les lacunes dans le programme de distribution alimentaire (*PDS*). Le rôle de ces institutions fera l'objet d'une analyse plus approfondie dans la partie subséquente.

Les programmes d'aide alimentaire renforcés par la Cour suprême à travers ses ordres intérimaires se dénombrent à huit¹²² :

- Targeted Public Distribution System (TPDS)
- Antyodaya Anna Yojana (AAY)
- National Programme of Nutritional Support to Primary Education (connu sous le nom de 'Mid-Day Meal Scheme' (MDMS)
- Integrated Child Distribution Service (ICDS)
- National Maternity Benefit Scheme (NMBS)
- National Family Benefit Scheme (NFBS), au National Old Age Pension Scheme (NOAPS)
- Annapurna scheme

Le plus vaste et incidemment le plus coûteux de ces programmes est sans contredit le TPDS ¹²³ qui, initialement créé dans l'entre-deux guerres en vue de distribuer

¹²¹ Banik, *supra* note 108 à la p 265.

Mander, supra note 41 à la p 18.

Birchfield et Corsi, *supra* note 33 à la p 700. Voir aussi Banik, supra note 108 à la p 266, ainsi que le site de la Campagne sur le droit à l'alimentation qui offre un survol de ces différents programmes : En ligne : http://www.righttofoodindia.org

massivement des grains en zone urbaine en raison des pénuries, s'est perpétué et a permis au fil des années de distribuer des denrées essentielles, à savoir du blé, du riz, du sucre et du kérosène, à des prix subventionnés aux plus démunis à travers tout le territoire indien¹²⁴. La distribution, dans le cadre de ce programme, se fait à travers un imposant réseau de distribution publique composé de « ration shops » où les bénéficiaires des programmes doivent se rendre et utiliser une « ration card » afin d'obtenir les denrées auxquelles ils ont droit 125. Ces bénéficiaires sont divisés entre les familles vivant sous le seuil de pauvreté, qui ont pour leur part droit à 35 kilos de céréales par mois à prix subventionné, et les celles vivant près du seuil de pauvreté, qui bénéficient de 15 à 35 kilos de ces mêmes denrées, selon les stocks 126. L'AAY, mis sur pied en 2000, s'inscrit en prolongement du TPDS et s'adresse quant à lui aux plus pauvres des pauvres parmi la population¹²⁷. Il cible donc les familles les plus démunies de toutes et leur fournit 35 kilos de riz et de blé à un prix respectif de deux et trois roupies le kilo, soit le prix coutant ¹²⁸. Le MDMS est pour sa part l'un des plus anciens programmes d'aide alimentaire établi en Inde, lui qui fût créé dès 1925 dans la municipalité de Madras dans le but de venir en aide aux enfants scolarisés les plus démunis, à qui l'on décida de servir un repas complet par jour¹²⁹. C'est toutefois dans les années 1980 que ce programme a été étendu dans plusieurs autres États, pour finalement être rendu universel dans les années 1990, permettant dès lors aux enfants du niveau primaire de tous le pays de recevoir gratuitement un repas aux qualités

Le Targeted Public distribution system (TPDS) était initialement nommé le Public distribution system (PDS), mais a changé de dénomination en 1997 alors que le Gouvernement a mis l'accent sur l'aide aux indiens vivant sous le seuil de pauvreté (« below poverty line »), réduisant quelque peu son aide à ceux vivant près du seuil de pauvreté (« above poverty line »).

Site du département de l'alimentation et de la distribution publique du Gouvernement indien, en ligne : http://dfpd.nic.in/?q=node/101

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ Ihid

¹²⁹ Site du Mid Day Meal Scheme, en ligne: http://mdm.nic.in

nutritives bien établies 130. Introduit en 1975, 1'ICDS prévoit une série de services s'adressant aux besoins nécessaires pour le développement des enfants âgés de moins de 6 ans, aux femmes enceintes ou allaitant, de même qu'aux adolescentes 131, incluant des soins de santé, un contrôle de la croissance, la vaccination ainsi que la distribution de suppléments alimentaires 132. Un vaste programme national d'assistance sociale mis sur pied en 1995¹³³ contient plus largement les trois programmes suivants ; Le NMBS permet aux femmes enceintes des foyers vivant sous le seuil de pauvreté de recevoir, en sus d'autres aides qui pourraient leur être remises en fonction d'autres programmes, un montant de 500 roupies dans les 8 à 12 semaines précédant la naissance de leurs deux premiers enfants, le tout en vue de les aider à remplir leurs besoins nutritionnels durant leur gestation 134. Également partie intégrante du Programme national d'assistance sociale, le NOAPS s'adresse quant à lui aux personnes âgées de plus de 60 ans vivant sous le seuil de la pauvreté à qui le Gouvernement verse une pension mensuelle 135. Dernier de cette série incluse dans le Programme d'aide sociale gouvernementale, le NFBS s'adresse quant à lui aux familles dont le pourvoyeur principal est décédé et permet à celles-ci de recevoir, suite au décès, un montant forfaitaire de 5 000 ou 10 000 roupies, selon qu'il s'agisse d'une mort accidentelle ou d'une mort naturelle 136. Finalement, l'Annapurna constitue le programme le plus récent, élaboré par le Ministère du développement rural en 2001, qui se greffe au NOAPS exposé ci-haut et qui autorise les citoyens de 65 ans et plus qui seraient

Le nombre de calories, tout comme la quantité de nutriments ont été fixés par le Gouvernement et ces normes uniformes doivent être suivies dans tout le pays. Voir le site dédié au programme, en ligne : http://mdm.nic.in

Site de l'Integrated Child Development Services, en ligne : http://wcd.nic.in/icds/icds.aspx

¹³² Ibid.

Le Ministère du développement rural a mis sur pied un vaste programme national d'assistance sociale (NSAP), qui inclut 3 projets plus ciblés: National Old Age Pension Scheme (NOAPS), National Family Benefit Scheme (NFBS) et le National Maternity Benefit Scheme (NMBS). Le programme Annapurna s'y est plus récemment ajouté, se greffant en complement au NOAPS. Voir le site du Ministère, en ligne: http://rural.nic.in/sites/programmes-schemes-NSAP.asp

Site de la Commission sur le droit à l'alimentation, en ligne : http://www.sccommissioners.org/FoodSchemes/NMBS.html

Ibid, en ligne: http://www.sccommissioners.org/FoodSchemes/NOAPS.html
 Ibid, en ligne: http://www.sccommissioners.org/FoodSchemes/NFBS.html

éligibles au *NOAPS*, mais qui pour une raison ou une autre, ne reçoivent pas la pension à laquelle ils auraient droit, de recevoir gratuitement 10 kilos de céréales par mois¹³⁷.

Les nombreux ordres intérimaires émis par la Cour suprême indienne, sous l'étroite surveillance de la Commission sur le droit à l'alimentation, ont donc permis d'élargir le contenu et les modes de mise en œuvre de ces différents programmes, à les universaliser et à les transformer en régimes exécutoires. La Cour a ainsi réussi à donner une consistance au droit à l'alimentation et à lui rattacher une série d'obligations destinées au gouvernement en vue de permettre une protection de ce droit pour les citoyens indiens 138. C'est dans son ordre du 28 novembre 2001, considéré comme le plus important 139, que la Cour est allée encore plus loin et a réellement converti les avantages de ces huit programmes alimentaires en droits justiciables, affirmant conséquemment que les bénéficiaires dont les droits auraient été bafoués ou les accès aux programmes refusés pourraient en demander réparation 140. Le constat fait à l'époque par la Cour suprême était que malgré la mise en place de ces mesures au soutien au droit à l'alimentation, plusieurs problèmes majeurs persistaient dans leur mise en œuvre et les résultats n'étaient pas toujours concluants. Face à ce bilan, elle a statué que ces programmes devaient s'inscrire en tant que réels engagements légaux du Gouvernement et leur application adéquate devenait dès lors une obligation enchâssée dans la Constitution. C'est ainsi qu'elle a pu transformer de simples mesures ou politiques gouvernementales en de véritables obligations juridiques pour l'État, les dotant par le fait même d'un caractère justiciable 141. En somme, cette affaire aura donc permis à la Cour de définir les obligations légales et

Site du Ministère du développement rural, en ligne : http://rural.nic.in/sites/programmes-schemes-NSAP.asp

¹³⁸ Banik, *supra* note 108 à la p 266.

¹³⁹ *Ibid*.

¹⁴⁰ *Ibid*.

Buist, supra note 81 à la p 34.

positives du gouvernement indien, de préciser les moyens pour les mettre en œuvre et, finalement, de déterminer un seuil minimal de nourriture à fournir qui va au delà du droit restrictif d'être simplement tenu à l'abri de la faim¹⁴².

L'activisme judiciaire de la Cour suprême, jumelé aux actions des membres de la société civile qui seront abordées ultérieurement dans ce texte, ont en outre poussé à l'adoption, en septembre 2013, de la loi sur le droit à l'alimentation 143 (voir la loi entière en annexe 1) qui a permis de cristalliser dans un texte législatif les détails de ces ambitieux programmes. La Cour est depuis beaucoup moins active en matière de droit à l'alimentation, dans le but avéré de laisser aux différents paliers de gouvernement le soin de se conformer aux exigences consacrées par la loi. Le législateur y a justement circonscrit les obligations du Gouvernement central, des gouvernements des états fédérés, de même que celles des autorités locales.

À cet effet, la loi 109-C prévoit que le Gouvernement central se trouve en charge de fournir, à partir du stock central, la quantité de grains nécessaires à tous les gouvernements étatiques¹⁴⁴ qui ont pour leur part le mandat de mettre en œuvre et de gérer les programmes¹⁴⁵. Les autorités locales sont quant à elles responsables de veiller à la bonne application de la loi sur leur territoire ainsi que de s'acquitter de toutes les autres tâches qui leur auront été déléguées par les gouvernement étatiques relativement à la mise en œuvre des programmes alimentaires¹⁴⁶.

Cette loi, bien qu'attendue, a fait couler beaucoup d'encre et a été débattue tant dans l'enceinte même du Parlement qu'au sein des milieux médiatiques et

¹⁴² *Ibid*, à la p 37.

National Food Security Act (2013) Bill No. 109-C.

¹⁴⁴ *Ibid*, art. 22 (1)

¹⁴⁵ *Ibid*, art. 24 (1)

¹⁴⁶ *Ibid*, art. 25 (1) et 26.

académiques ¹⁴⁷. Alors que plusieurs parlementaires, universitaires et médias critiquent le fait que, selon eux, la loi ne va pas assez loin dans ce qu'elle propose ¹⁴⁸, d'autres entretiennent au contraire la crainte que les garanties établies dans les termes de ce texte n'aggravent la situation fiscale déjà précaire de l'Inde, alors qu'en souhaitant permettre à près de 70% de la population de recevoir des céréales à prix subventionné, il augmentera incidemment la facture des subventions, actuellement fixées à 3.8 milliard de dollars par an, à plus de 20 milliard de dollars pour cette même période ¹⁴⁹. L'ensemble des critiques s'entend somme toute sur une crainte commune, soit celle de l'efficience du système de distribution alimentaire qui, jusqu'ici, a révélé de multiples lacunes mettant à mal l'efficacité des programmes et, de surcroit, la sécurité alimentaire qu'ils visent à améliorer ¹⁵⁰. Nous verrons donc au cours des prochains mois, voire des prochaines années, si la loi, qui prévoit tel qu'illustré ci-haut un plan défini de partage des responsabilités de mise en œuvre entre les différents paliers de gouvernement, parviendra à atteindre cette efficacité espérée qui permettra, lorsqu'atteinte, de fournir à des milliers d'Indiens un filet de sécurité salutaire.

1.2.2 La création de la Commission pour le droit à l'alimentation et du Comité central de vigilance

Dans son ordre intérimaire du 8 mai 2002¹⁵¹, complété par celui du 29 octobre 2002¹⁵², la Cour suprême a créé une Commission pour le droit à l'alimentation, composée de deux commissaires chargés de veiller au bon fonctionnement des programmes et d'opérer un suivi étroit de l'application des différents ordres de la Cour

14

M. P. Bezbaruah. «Food Security: Issues and Policy Options A Discussion in Light of India's National Food Security » (2013) 1:2 Act Space and Culture, India, à la p 8.

¹⁴⁸ Ibid.

[«] L'Inde annonce un vaste (et coûteux) plan d'aide alimentaire », Le Monde (4 juillet 2013) en ligne : http://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2013/07/04/l-inde-annonce-un-vaste-et-couteux-plan-d-aide-alimentaire 3442438 3216.html

Bezbaruah, supra note 147 à la p 9.

PUCL c. Union of India & Ors, supra note 32, Ordre intérimaire du 8 mai 2002.

¹⁵² *Ibid*, ordre intérimaire du 29 octobre 2002.

par les gouvernements central et étatiques¹⁵³. Les commissaires actuels, N.C. Saxena et Harsh Mander¹⁵⁴, ont ainsi le pouvoir d'investiguer à propos des violations des ordres intérimaires de la Cour en matière de droit à l'alimentation et de demander des réparations en cas de manquement¹⁵⁵. Ils ont donc l'autorité nécessaire pour effectuer, via des groupes, ONG ou individus mandatés par leurs bons soins, des visites des différents centres de distribution et en faire rapport à la Cour pour qu'elle invite à son tour à travers ses ordonnances, les membres des gouvernements concernés à agir¹⁵⁶. Pour mener à bien ce mandat, les commissaires bénéficient de l'aide de conseillers nommés dans chaque État, qui permettent d'établir un dialogue constructif entre les citoyens, les acteurs de la société civile et la Commission¹⁵⁷. Plus précisément, ces conseillers préparent des rapports à propos de la mise en œuvre des programmes dans leur État respectif, procèdent à des enquêtes en cas de plaintes de citoyens quant au respect de leur droit à l'alimentation, effectuent des recherches et analyses de terrain pour s'enquérir de l'efficacité des mesures gouvernementales et, lorsqu'ils constatent des manquements, envoient des requêtes à la Commission pour qu'elle intervienne. ¹⁵⁸

Ce travail collectif a permis à la Commission de collecter, depuis 2001, une multitude d'informations, d'effectuer des audiences publiques sur l'efficacité des programmes alimentaires partout au pays, de visiter les zones de crise et d'entretenir un dialogue constant avec les responsables gouvernementaux¹⁵⁹. Les conseillers, au nom de la Commission, ont également pu intervenir à maintes reprises devant la Cour suprême en vue de faire valoir les droits des citoyens de leur État dans les nombreux cas où le gouvernement ou ses administrations ne remplissaient pas leurs obligations

Birchfield et Corsi, supra note 33 à la p 726. Voir aussi Banik, supra note 106 à la p 266.

Harsh Mander a succédé à S.R. Shankar, désormais retraité. Voir Birchield et Corsi, supra note 33 à la p 727.

Site de la Commission, en ligne : http://www.sccommissioners.org

Birchfield et Corsi, supra note 33 à la p 728.

¹⁵⁷ *Ibid*.

¹⁵⁸ Ihid

Human Rights Law Network. Right to Food, New Delhi, Socio Legel Information Centre Publications, 2009, à la p 21

ou contrevenaient aux ordres intérimaires¹⁶⁰. Les travaux de la Commission et de ses conseillers ont de plus permis l'élaboration, entre 2002 et 2012, de 9 rapports périodiques remis à la Cour suprême, permettant de souligner les préoccupations relevées par rapport au droit à l'alimentation au regard de l'analyse des données gouvernementales, des correspondances avec les autorités des différents départements étatiques ou locaux impliqués, des rapports des conseillers de la commission, des observations des organisations de la société civile ainsi que des visites de terrain¹⁶¹.

C'est en outre dans ces rapports que la Commission a pu émettre ses recommandations à la Cour, qui ont pour la plupart été reprises par cette dernière dans l'énoncé de ses ordres intérimaires¹⁶². Ces rapports ont abondamment circulé au sein des groupes de la société civile qui les ont utilisés dans le cadre de leurs revendications relatives au droit à l'alimentation, tout comme dans la diffusion, au sein de la population, des droits fondamentaux que les citoyens peuvent revendiquer¹⁶³. À l'heure actuelle, la Commission a freiné la production de rapports et la présentation de requêtes à la Cour, de façon à laisser le temps à l'appareil gouvernemental de se conformer à la récente loi cadre sur le droit à l'alimentation. Les travaux des commissaires et de leurs alliés sur le terrain se résument donc pour le moment à la récolte de données dans les différents États¹⁶⁴.

Parallèlement au travail remarquable des commissaires et de leurs alliés, le Comité central de vigilance, créé par la Cour suprême dans son ordre intérimaire du 12

160 Ibid. à la p 22.

Site de la Commission, en ligne: http://www.sccommissioners.org/Reports/reports.html. Voir aussi Birchfield et Corsi, supra note 33 à la p 728.

¹⁶² Ibid.

⁶³ Ihid.

Notre stage en Inde nous a permis de travailler à quelques reprises avec des juristes de la Commission sur le droit à l'alimentation, qui nous ont expliqué la raison de cette veille d'activités provisoire en matière de rédaction de rapports et de présentation de requêtes.

juillet 2006¹⁶⁵ afin d'assister la Commission dans son travail, a plus spécifiquement porté son attention sur les lacunes, notamment celles liées à une corruption avérée, observées au sein du plus vaste programme de distribution alimentaire, le TPDS¹⁶⁶. La Cour a donc énoncé une série de directives concernant le mandat de ce comité dont la mission plus générale est celle de s'assurer de la transparence du processus de distribution alimentaire, de l'achat initial des grains, en passant par leur transport et leur stockage dans les entrepôts gouvernementaux, jusqu'à leur vente finale, à prix subventionnés, aux bénéficiaires du programme venus réclamer leur droit dans les différents *fair price shops* du pays¹⁶⁷. Le Comité, à l'instar de la Commission, a également la tâche de rendre des rapports périodiques à la Cour suprême en vue de l'informer de ses observations et des actions entreprises dans le cadre de son mandat général¹⁶⁸. La Cour, dans son ordre intérimaire de 2006, a ainsi formulé le mandat du comité:

The Committee shall look into the maladies which are affecting the proper functioning of the system, and also suggest remedial measures. For this purpose, the Committee shall, amongst other things, focus on:

- a) The mode of appointment of the dealers,
- b) The ideal commission or the rates payable to the dealers,
- c) Modalities as to how the Committees already in place, can function better,
- d) Modes as to how there can be transparency in allotment of the food stock to be sold at the shops.

While dealing with the question of the mode of appointment, the Committee shall also suggest as to a transparent mode in the selection of the dealers. The Committee shall also indicate as to how more effective action can be taken on the report of the Vigilance

-

PUCL c. Union of India & Ors, supra note 32, Ordre intérimaire du 12 juillet 2006.

Site du Comité central de vigilance, en ligne : http://pdscvc.nic.in

 ¹⁶⁷ Ibid.
 168 Ibid.

Committees already appointed. It goes without saying that the same shall be in addition to the legal remedies available to any citizen in setting law into motion. We request the Committee to give its report within a period of four months so that further instructions/directions can be given.

The Committee would invite suggestions from general public, organizations and would consider the suggestions, if any received, in the proper perspective 169.

À la lumière de ce qui précède, on observe donc que la Cour s'est dotée d'organes essentiels à la mise en œuvre de ses ordonnances, qui se complètent l'un et l'autre et qui s'assistent mutuellement dans cet objectif commun de faire respecter les directives de la Cour en matière de droit à l'alimentation. Nous verrons donc dans la prochaine partie l'apport complémentaire et tout aussi essentiel des acteurs de la société civile indienne qui ont eux aussi contribué à l'essor de ce droit.

1.3 La société civile, potentiel vecteur d'une amélioration de l'effectivité du droit à l'alimentation

Les avancées permises par l'activisme judiciaire sont certes importantes, mais il n'en serait rien, selon nous, sans les activités des acteurs de la société civile indienne qui se sont mobilisés pour demander des comptes au Gouvernement en vue d'augmenter l'effectivité du droit à l'alimentation. Avant d'analyser les actions entreprises par ceux-ci, il convient tout d'abord de tracer les contours de la société civile indienne, qui comporte certaines particularités en raison du contexte spécifique du pays, tout comme de son évolution propre au cours des dernières décennies (1.3.1). Les actions et stratégies de la société civile indienne en matière de droit à l'alimentation sont quant à elles multiples et méritent d'être examinées en profondeur afin de bien saisir son rôle et son importance, tel que nous souhaitons le démontrer (1.3.2).

PUCL c. Union of India & Ors, supra note 32, Ordre intérimaire du 12 juillet 2006.

1.3.1 La société civile indienne : Sa définition, ses actions et sa spécificité

Selon Navi Pillay, ancienne Haut Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, la définition juste et générale d'une société civile pourrait être celle d'un regroupement d'acteurs « dynamique, divers et indépendant, capable d'agir librement, avec intelligence et compétence dans le domaine des droits de l'homme, [se caractérisant comme un] élément fondamental pour assurer une protection durable des droits de l'homme dans toutes les régions du monde »170. Néanmoins, lorsqu'on en vient à appliquer cette définition au contexte indien, il est difficile de départager les acteurs qui font partie de la société civile et ceux qui agissent en marge, ce qui est une réelle source de confusion lorsqu'on essaie de tracer le contour de cette société civile, pour dresser une analyse de ses formes d'actions et de leur évolution 171. Quoi qu'il en soit, bien que son profil soit sujet à discussion entre les auteurs, oscillant entre l'inclusion ou l'exclusion d'acteurs tels que les associations communautaires, ONG, militants, groupes religieux et mouvements sociaux 172, tous s'entendent sur le fait qu'elle demeure une entité très active sur plusieurs plans et qu'en raison des nombreux changements économiques, politiques et culturels que subit l'Inde depuis quelques décennies, son rôle au sein de la société est en perpétuel changement 173. En effet, l'Inde ayant effectué un virage libéral assez prononcé, la place de l'État et son rôle de prestataire de service ne sont plus les mêmes et les acteurs de la société civile ont hérité de nouvelles fonctions¹⁷⁴. Ce vent de changement a eu lieu dès les années 90, alors que les organisations de la société civile, ci-après [OSC], œuvrant auparavant

Goswani, *supra* note 171, à la p 653.

Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU, en ligne: http://www.ohchr.org/FR/ABOUTUS/Pages/CivilSociety.aspx.

Debika Goswami. « Civil society in changing India: emerging roles, relationships, and strategies » (2013) 23:5 Development in practice, à la p 656.

¹⁷² Ibid, à la p 655 et Lucy Dubochet, supra note 47 à la p 715.

Goswani, *supra* note 171, à la p 657 et Sarbeswar Sahoo, « Globalization, social welfare and civil society in India » (2008) 24:2 Journal of Comparative Social Welfare, à la p 137.

surtout au bénéfice du développement global de la société, ont désormais majoritairement misé sur les actions visant à responsabiliser le Gouvernement et le rendre redevable de son devoir de bonne gouvernance dans le rôle du développement les oursels de sont donc engagées dans un grand nombre d'activités qui incluent des questions de gouvernance, de plaidoyers ou de définition de politiques, puis ont cherché à maximiser la participation de la population de toutes générations au débat public, en vue de mieux pouvoir servir leurs intérêts le actions nouvellement orientées ont notamment poussé le législateur à l'adoption de certaines lois importantes au service des citoyens telles que le Right to Information Act le National Rural Employment Guarantee Act le ou, plus récemment, le National Food Security Act le National Food Security Act le National Food Security Act le le le le le le sont des citoyens telles que le Right to Information le National Food Security Act le National Food Sec

Aujourd'hui, beaucoup de changements affectent les OSC indiennes existantes. Alors qu'elles travaillaient initialement dans la perspective de l'existence d'un État providence, vu comme le titulaire de devoirs envers ses citoyens, une partie significative de la société civile aurait désormais été assimilée par l'État. Celle-ci agirait dès lors comme une extension de ce dernier¹⁸⁰, dans la mesure où il n'a pas déjà été remplacé par des intervenants du secteur privé dans son rôle traditionnel de pourvoyeur de services¹⁸¹. Simultanément, les gouvernements central et étatiques ont formé des sociétés sous la forme d'organisations à but non-lucratif afin d'implanter leurs programmes sociaux, appuyés notamment du Ministère de la santé et du bien-être familial, ce qui a ajouté davantage d'acteurs intervenant dans la sphère de la société civile, ajoutant à l'hétérogénéité de cet espace déjà encombré¹⁸². Se sont aussi

175 *Ibid*, à la p 656.

¹⁷⁶ *Ibid*

¹⁷⁷ Right to Information Act (2005) Bill No 22.

National Rural Employment Guarantee Act (2005) Bill No 42.

National Food Security Act, supra note 143.

¹⁸⁰ Goswani, *supra* note 171, à la p 655.

¹⁸¹ This is a new 171, a

¹⁸¹ *Ibid.*, à la p 662.

¹⁸² *Ibid*.

formés des mouvements sociaux, autre facette importante de la société civile, qui ont élevé leur voix contre les politiques portant atteinte aux droits fondamentaux des citoyens, travaillant ainsi contre la corruption et militant pour une meilleure gouvernance. Ces mouvements sont parfois devenus si puissants que le gouvernement n'a pu simplement les ignorer. Des mouvements de protestation informels, sporadiques et spontanés semblent en outre avoir augmenté en Inde durant les dernières années, alors que d'autres associations et réseaux permanents tels que la Right to Food Campaing 183 [ci-après Campagne sur le droit à l'alimentation], que nous aborderons dans la partie subséquente, se sont portés à la défense des citoyens à travers cette branche à part de la société civile 184.

Une autre partie significative de la société civile, composée d'organisations communautaires venant à la fois des milieux ruraux et urbains, s'est développée afin de se porter à la défense des communautés exclues de la population les activités et revendications de la société civile indienne dans son sens large sont surtout axés sur les enjeux de la classe moyenne alors que les plus pauvres et marginalisés de la société sont tout simplement exclus des débats les la constituent, en matière de DESC et tout particulièrement du droit à l'alimentation, ils constituent la majorité des bénéficiaires et ce sont eux qui font face à la plupart des enjeux liés à ce droit. Effectivement, alors qu'à partir de 1990, l'Inde a vu son économie croître considérablement alors que le pays s'est ouvert à la mondialisation, la situation des pauvres et marginalisés de la société, à savoir les femmes, *dalits*, musulmans, autochtones, et *primitive tribes* s'est détériorée et les situations d'inégalités se sont perpétrées les situations d'inégalités se sont perpétrées.

Voir le site de la Campagne sur le droit à l'alimentation, qui se veut un réseau informel d'individus et d'organisations voués à la défense et à la promotion du droit à l'alimentation, en ligne : http://www.righttofoodindia.org

¹⁸⁴ *Ibid*, à la p 656.

¹⁸⁵ Ibid

¹⁸⁶ Sahoo, *supra* note 173, à la p 138.

Dubochet, supra note 47, à la p 717.

En somme, malgré les nombreuses disparités entre les différentes OSC, il est possible d'établir une certaine tendance quant aux multiples rôles exercés par la société civile dans le contexte indien actuel. Tout d'abord, tel que mentionné précédemment, les OSC semblent de plus en plus s'investir en tant que prestataires de service¹⁸⁸. Néanmoins, ce rôle semble avoir migré de celui d'une réelle distribution des biens sociaux par les OSC à celui d'une fonction de surveillance de l'implémentation et de l'efficacité des différents programmes mis en œuvre par le Gouvernement au cours des dernières années, en vue de s'assurer que les bénéficiaires recoivent les services nécessaires auxquels ils ont droit 189. La société civile indienne a, en second lieu, augmenté ses actions en matière de défense des droits constitutionnels, multipliant les interventions pour réduire le fossé entre les droits constitutionnels des citovens et les conditions réelles de la majorité d'entre eux 190. C'est notamment dans cette sphère que les groupes de défense du droit à l'alimentation ont joint leurs efforts à ceux du pouvoir judiciaire 191 afin de concrétiser ce droit et s'assurer que l'État en soit redevable. Le rôle des OSC est également devenu prédominant en matière de responsabilité et de gouvernance de l'appareil gouvernemental, alors qu'elles ont organisé plusieurs audits pour évaluer les projets et services mis sur pied par ce dernier, en plus d'en examiner les budgets 192. En outre, les OSC ont misé sur le rôle de mobilisation et d'autonomisation des groupes défavorisés dès lors que pour améliorer leur situation, il apparaît primordial de tout d'abord instruire ces populations

-

¹⁸⁸ Ibid, à la p 719. Voir aussi Sahoo, supra note 173, à la p 137.

¹⁸⁹ Ibid.

¹⁹⁰ *Ibid*, à la p 720.

marginalisées sur leurs droits et de les éclairer sur les moyens de les faire valoir ¹⁹³. Finalement, la dernière fonction dont semblent s'être dotées les OSC dans l'actuel environnement politique et économique propre à l'Inde est celui d'établir des bilans par rapport aux programmes sociaux existants, en assurant une analyse de leur efficacité et un compte-rendu des lacunes, allant même jusqu'à proposer des modèles alternatifs novateurs pour inspirer le gouvernement à adopter des changements qui seraient bénéfiques ¹⁹⁴.

De ce qui précède, il est donc loisible de conclure que malgré les formes très variées que prend la société civile en Inde et en dépit du fait que ce secteur soit des plus hétérogènes, cette diversité n'exclut en rien l'établissement de rôles et stratégies communs. Il est donc aisément possible, lorsqu'on s'attarde sur les acteurs d'un pan spécifique de la société civile tel que celui formé par les acteurs œuvrant pour le droit à l'alimentation, de cerner de telles stratégies et plans d'actions.

1.3.2 Les actions et stratégies de la société civile indienne en matière de droit à l'alimentation

Tel qu'illustré précédemment, la société civile indienne est des plus éclectiques et son paysage est constitué d'une multitude d'acteurs dotée de stratégies et de plans d'actions propres à leurs nature et revendications respectives. Toutefois, en matière de droit à l'alimentation, le PIL de 2001 a fait converger les activistes et organisations militant pour ce droit vers une stratégie commune, consolidée à travers un mouvement majeur qui a pris forme à travers la Campagne sur le droit à l'alimentation 195. Ce réseau informel d'organisations et d'individus qui se portent à la défense du droit fondamental à l'alimentation en Inde vise sa consolidation en misant sur une stratégie

¹⁹³ *Ibid*, à la p 721.

¹⁹⁴ *Ibid*, à la p 722.

Birchfield et Corsi, supra note 33 à la p 719.

assez large, soit celle de revendiquer, de la part du Gouvernement, un engagement allant au-delà du simple défi de mettre sur pied des programmes alimentaires efficaces et viables :

Realising this right requires not only equitable and sustainable food systems, but also entitlements relating to livelihood security such as the right to work, land reform and social security. We consider that the primary responsibility for guaranteeing these entitlements rests with the state. Lack of financial resources cannot be accepted as an excuse for abdicating this responsibility. In the present context, where people's basic needs are not a political priority, state intervention itself depends on effective popular organisation. We are committed to fostering this process through all democratic means.

C'est ainsi que les membres de la Campagne se sont donnés comme mandat de talonner le Gouvernement afin qu'il protège le droit à l'alimentation sous ces multiples aspects, en requérant notamment qu'il adopte, pour ce faire, les lois cadres nécessaires ¹⁹⁷ et qu'il améliore de façon substantielle les programmes qu'il a mis sur pied ¹⁹⁸. Complémentairement, la Campagne s'est également chargée du rôle d'informer et de mobiliser la population à propos de ce droit de façon à le démocratiser et le rendre plus accessible à quiconque souhaiterait le revendiquer.

Ce groupement revendicateur rassemble des activistes issus de divers horizons 199 dont notamment; ONG de tous genres, groupes de défense des droits des

Site de la Campagne sur le droit à l'alimentation, en ligne : http://www.righttofoodindia.org/campaign/campaign.html

¹⁹⁷ Ibid. Les revendications issues de la Campagne ont mené à l'adoption de plusieurs lois-cadres qui ont, de près ou de loin, un impact certain sur la mise en œuvre du droit à l'alimentation: Right to Information Act (2002), National Employment Guarantee Act (2005), National Rural Employment Guarantee Act (2005) et National Food Security Act (2013).

¹⁹⁸ Ibid

La direction provisoire de la Campagne est actuellement formée de ces entités: National People's Movement of India, Human Rights Law Network, People union for civil liberties, National

femmes, des enfants ou des dalits, dont font partie plusieurs économistes, nutritionnistes, universitaires, avocats et journalistes 200. Ensemble, ils forment la charpente de ce mouvement et ce sont à eux que reviennent les récents avancements du Right to Food Case²⁰¹. Ils ont, au fil des ordres intérimaires, cumulé une quantité importante d'informations cruciales pour les pétitionnaires et les avocats impliqués dans le PIL et ont même participé à la dénonciation des inconduites du gouvernement relativement aux directives émises par la Cour suprême²⁰². Ils ont ainsi procédé à la collecte d'informations sur le terrain et à la conduite d'enquêtes, tenu des audiences publiques, fait des pressions auprès du Parlement et du Gouvernement, entretenu les médias sur les violations observées, manifesté, revendiqué, puis transmis les précieuses données recueillies à la Commission sur le droit à l'alimentation qui les a reprises dans ses rapports périodiques, ou à la Cour suprême qui les a utilisées à maintes reprises dans ses directives²⁰³. En effet, la Campagne, par nature décentralisée et plus près des populations, est en mesure de par ses nombreux collaborateurs dispersés sur le territoire indien, de fournir des données bien précises et de requérir des interventions spécifiques de la Cour suprême dans ses ordres intérimaires. C'est ainsi que les acteurs de la Campagne ont été à même de réclamer une quantité spécifique de calories et de nutriments à faire figurer dans les directives de certains programmes ou encore d'attirer l'attention sur les populations marginalisées qui étaient auparavant absentes des dispositions des ordres intérimaires²⁰⁴.

Conference of Dalit Organizations, National Campaign for Dalit Human Rights, National Federation for Indian Women, Breast Feeding Promotion Network of India, National Campaign Committee for Unorganised Sector Workers, Bhartiya Gyan Vigyaan Samiti, National Campaign for People's Right to Information, Jan Swasthya Abhiyaan, New Trade Union Initiative et National Alliance of People's Movements. Voir le site de la Campagne, en ligne: http://www.righttofoodindia.org/campaign/campaign.html

Human Rights Law Network, supra note 159 à la p 23.

C'est l'appellation qui revient le plus souvent lorsqu'on parle du *PUCL c. Union of India & Ors, supra* note 32.

Human Rights Law Network, *supra* note 159 à la p 23.

²⁰³ *Ibid.* Voir aussi le site de la Campagne sur le droit à l'alimentation, *supra* note 199.

Birchfield et Corsi, *supra* note 33 à la p 722.

HRLN, l'organisation au sein de laquelle nous avons eu la chance d'être introduits lors de notre séjour en Inde, fait partie intégrante de cette campagne et poursuit, pour sa part partout au pays, de telles activités en lien avec la cause. Appuyée par de nombreux avocats dont l'illustre Collin Gonsalves, fondateur de l'organisation, bon nombre de ses membres ont activement pris part à la conduite du PIL de 2001 et, depuis, elle poursuit sa mission de protection du droit à l'alimentation²⁰⁵.

Ces différents acteurs de la société civile semblent donc être la voix principale des populations qui souffrent de l'insuffisance des actions gouvernementales en matière d'implantation du droit à l'alimentation. Ce sont ceux qui observent ces lacunes et qui les dénoncent, mettant à profit leurs compétences et leur expérience du terrain, le tout en travaillant de pair avec les organes judiciaires qui entretiennent un dialogue constant avec l'appareil gouvernemental à qui ils rappellent ses devoirs. Néanmoins, en dépit de ces avancées monumentales du droit à l'alimentation et malgré la crédibilité sans borne qu'a acquise la Campagne à travers le prononcé des ordres intérimaires de la Cour auxquels elle a grandement contribué, le mouvement entrepris n'est pas parvenu à porter sa voix du niveau juridique à celui politique 206. Pour ce faire, le mouvement initié par les acteurs de la Campagne aurait dû, selon les membres de HRLN²⁰⁷, intégrer les revendications des autres groupes indirectement liés par le droit à l'alimentation à travers la question de la souveraineté alimentaire, à savoir, notamment, les groupes tribaux déplacés de force de leurs terres ancestrales, les fermiers à qui l'on dérobe les terres en s'appuyant sur des recommandations de réforme de la Banque mondiale ou encore à qui l'on impose l'achat de semences génétiquement modifiés à des coûts exorbitants²⁰⁸. En intégrant ces revendications connexes, la Campagne aurait pu s'émanciper des limites des réclamations liées aux

Site de HRLN, en ligne: http://www.hrln.org/hrln/right-to-food.html

Human Rights Law Network, supra note 159 à la p 23.

²⁰⁷ Ibid.

²⁰⁸ Ibid.

seuls programmes d'aide alimentaire pour se pencher également, de façon plus large, sur toutes ces zones actuellement négligées qui relèvent aussi de l'alimentation²⁰⁹.

Sadly, however, the movement was not able to go beyond this phase to a more political one, transiting from the right to food to food sovereignty. (...) The legal strategy was to peg the pleadings and the relief sought in the writ petition on the various programs of the governments with a view to obtain court orders for their implementation, thereby converting a mere program that could be rescinded a twill into a legal entitlement which could not be changed without the governments going back to the court to obtain a modification. But the intention of the RTF campaing right from the begining was never to be limited by schemes or by a legal strategy only. The case was supposed to be only a starting point. Thereafter, the campaign intended to broaden out into all areas of discrimination and injustice regarding food. What this meant was that the campaign ought to have been concerned with displacement from land (...), the use of pesticides and chemicals and its alternatives in organic farming, the minimum support price and the need to give small and medium farmers particularly a viable price for their products, the diversion of agricultural land into non-agricultural use, [etc.]. (...) But this transition from a case based on schemes to a political movement aimed at combating the shift in the balance of power regarding land and resources between capital and labour never took place. (...) The RTF campaign could possibly have converted itself into a political movement for food sovereignty, especially since hunger and malnutrition continued to exacerbate during the entire period of the case in the Supreme Court. Sadly, this was not to be. Direct political mobilisation against the authorities did not take off in most areas. The massive spread of the right to food campaign in all the states was not converted into coordinated action²¹⁰

²⁰⁹ *Ibid.*

²¹⁰ Ibid, à la p 24.

Le constat qui précède porte à croire que les actions et stratégies des acteurs de la société civile en matière de droit à l'alimentation demeurent à ce jour imparfaites et inachevées. Le fait qu'il existe différents mouvements connexes incapables de converger malgré leurs similarités et leurs revendications communes les empêche de former une opposition politique au Gouvernement indien qui, pendant ce temps, adopte des politiques qui nuisent grandement à la mise en œuvre du droit à l'alimentation, tel que nous le verrons dans le prochain chapitre. Pourtant, une telle convergence entre mouvements connexes a déjà été observée entre la Campagne sur le droit à l'alimentation et la Campagne nationale sur le droit à l'information²¹¹, qui a menée à l'adoption du *Right to Information Act* de 2005²¹². La première s'est d'ailleurs grandement inspirée de la seconde dans le choix de ses stratégies et activités de mobilisation, puis a bénéficié de plusieurs de ses acquis, notamment en ce qui concerne l'accessibilité des données gouvernementales, afin d'accéder aux précieux renseignements relatifs aux différents programmes sociaux et alimentaires²¹³.

Malgré tout, la Campagne sur le droit à l'alimentation est parvenue à faire avancer ce droit d'une façon considérable et s'il n'avait pas été de cette mobilisation d'ONG et d'activistes qui en font partie, tout porte à croire que la loi-cadre de 2013 n'aurait pas été adoptée ou aurait à tout le moins été moins précise et généreuse²¹⁴. De

La National Campaing for people's Right to Information (NCPRI) a été mise sur pied en 1996 par des activistes, avocats, journalistes et universitaires en vue de s'assurer d'une gestion transparente de la part du gouvernement indien et des institutions publiques, reconnus pour leur corruption. Ainsi, elle tente de rendre ces institutions plus responsables vis-à-vis la population et s'assurer que celle-ci ait accès à toute l'information nécessaire pour que le processus démocratique soit viable. Voir le site de la Campagne sur le droit à l'information, en ligne: http://righttoinformation.info/about-us/

Birchfield et Corsi, supra note 33 à la p 724.

²¹³ Ibid.

Le secrétariat de la Campagne a publié, en 2010, une série de garanties légales très exhaustives, lesquelles il demandait d'inclure dans la future loi-cadre sur le droit à l'alimentation. On y retrouvait entre autres des demandes nutritionnelles précises relatives aux différents programmes, tout comme des requêtes plus générales afin d'élargir la portée de la loi aux populations les plus marginalisées ou encore d'encadrer la distribution afin d'éradiquer la corruption. Voir la publication : Right to food Campaing, « National Food Security Act : An introductory Primer on

plus, rien n'écarte une collaboration ultérieure entre les mouvements liés plus directement aux questions de souveraineté alimentaire, ce qui apparait comme une nécessité selon *HRLN*, tel qu'illustré ci-haut. En somme, cette hypothèse ne sera vraisemblablement pas possible tant que la Campagne ne se dotera pas d'une gestion centralisée lui permettant d'adopter une voix collective unique facilitant son positionnement et sa prise de décision ainsi que, par le fait même, son influence politique²¹⁵.

En guise de conclusion à ce premier chapitre, il semble clair que les balises du droit à l'alimentation dans le contexte indien ont été fixées à la fois par le pouvoir judiciaire et la société civile, qui se sont tous deux unis dans ce projet commun d'éradiquer la faim au sein d'une population qui en souffre encore à outrance. Leurs efforts concertés ont permis d'élargir le droit à la vie, constitutionnellement protégé, pour y inclure de nombreux droits auparavant non justiciables, dont le droit à l'alimentation qui a de ce fait bénéficié d'un essor considérable. Les acteurs de la société civile, aussi nombreux et éclectiques soient-ils, se sont érigés en réels acolytes de la Cour suprême et de ses organes ad hoc, puis ont opéré un travail de terrain primordial qui a renforcé les pressions sur le Gouvernement et ses fonctionnaires. Ceux-ci, soumis aux directives de la Cour suprême découlant du PIL de 2001, point tournant de la consécration du droit à l'alimentation, sont devenus légalement redevables de celui-ci face aux citoyens en droit de bénéficier des différents programmes sociaux permettant à tous un accès constant à une alimentation adéquate. Somme toute, malgré ces avancées notoires et la reconnaissance tant judiciaire que législative du droit à l'alimentation, son effectivité demeure à ce jour illusoire, en raison de plusieurs obstacles qui seront illustrés dans le chapitre qui suit.

The Legal Guarantees Demanded by the Right to Food Campaign » (2010) Capital Printers New Delhi à la p 23.

Birchfield et Corsi, *supra* note 33 à la p 725.

CHAPITRE 2 LES MULTIPLES OBSTACLES À L'EFFECTIVITÉ RÉELLE DU DROIT À L'ALIMENTATION EN INDE

Dans ce second chapitre, nous aborderons les éléments qui constituent des obstacles à la mise en œuvre effective du droit à l'alimentation, laissant l'Inde aux prises avec des statistiques désolantes en matière de sous-alimentation²¹⁶ et ce malgré les efforts conjoints de la Cour suprême et de la société civile pour éradiquer la faim. La contrainte majeure pour l'effectivité de ce droit correspond sans aucun doute au laxisme et à la corruption observés au sein des différents paliers du gouvernement indien (2.1). De même, la persistance de discriminations historiquement bien ancrées dans la culture indienne, notamment celles qui se perpétuent contre les femmes, les individus de castes dites inférieures et les *primitive tribes*, font en sorte que les avancées juridiques peinent à atteindre ces groupes (2.2). En outre, les récentes politiques néo-libérales adoptées par le gouvernement indien, notamment dans le contexte de mondialisation et de libéralisation des marchés, portent atteinte au droit à l'alimentation en bouleversant l'économie agricole du pays, ce qui n'est pas sans miner la situation des producteurs agricoles locaux qui peinent à suivre le rythme imposé (2.3).

2.1 Le laxisme et la corruption au sein de l'appareil gouvernemental indien

Le Gouvernement indien est particulièrement réputé pour ses problèmes de corruption et c'est en majeure partie pour cette raison que le Parti du Congrès a perdu les récentes élections au profit de celui du *Bharatiya Janata Party* avec, à sa tête, le

Commission sur les droits humains, Rapport du Rapporteur spécial Jean Ziegler sur le droit à l'alimentation, mission en Inde, supra note 53, au para 7.

nouveau Président Modi ²¹⁷. Il reste donc à voir si ce récent changement saura renverser les pratiques corrompues et le laxisme du gouvernement, traits caractéristiques bien ancrés dans les rouages de l'appareil gouvernemental. C'est donc sans grande surprise que ces lacunes se sont reflétées dans la mise en œuvre des programmes alimentaires, à travers lesquels les bénéficiaires sont les premiers à souffrir des nombreux manquements des décideurs politiques et des fonctionnaires de première ligne (2.1.1). Pourtant, malgré ces constats, la Cour suprême échoue à sanctionner le pouvoir exécutif et à trouver le gouvernement responsable de ces multiples omissions (2.1.2).

2.1.1 La mise en œuvre lacunaire des programmes alimentaires

La capacité de l'État indien de délivrer les services à la population a décliné durant les dernières décennies²¹⁸ en raison, notamment, du cynisme administratif, de l'augmentation de l'indiscipline et de la croyance répandue au sein de l'élite politique et démocratique voulant que l'État soit une arène où il est légitime d'utiliser les différentes plates-formes et fonds publics pour augmenter son capital privé²¹⁹. Ce mode de gouvernance des plus imparfaits n'a par ailleurs pas été sans effets sur la

Voir aussi Vanessa Dougnac. « Narendra Modi suscite d'immenses espoirs » (17 mai 2014) Le temps, en ligne: <a href="http://www.letemps.ch/Page/Uuid/855f4060-dd30-11e3-bf49-e55884b592d3/Narendra_Modi_suscite_dimmenses_espoirs_et_Lina_Sankari. « L'Inde sombre dans le nationalisme néolibéral » (19 mai 2014) L'humanité, en ligne: http://www.humanite.fr/linde-sombre-dans-le-nationalisme-neoliberal-531250

Cordelia Bonal. « Modi a tellement promis qu'il ne pourra que décevoir » Libération (16 mai 2014) en ligne : http://www.liberation.fr/monde/2014/05/16/inde-modi-a-tellement-promis-qu-il-ne-pourra-que-decevoir_1018814

Particulièrement depuis les années 1990, alors que l'Inde, en proie à une importante crise financière, s'est engagée dans une réforme marquée de son économie en optant pour la libéralisation des marchés ainsi que la privatisation d'une part considérable du secteur public. Voir Birchfield et Corsi, *supra* note 33 à la p 733 et Robitaille, *supra* note 40 à la p 16.

Saxena, N.C. «Food Assistance Programs and Their Role in Alleviating Poverty & Hunger in India » en ligne: http://sccommissioners.org/Starvation/Articles/foodassistanceprogrammessaxena.pdf, à la section 4. Voir aussi Narayan, Swati. «Pourquoi l'Inde perd sa guerre contre la faim » (2011) OXFAM, en ligne: http://www.alimenterre.org/ressource/pourquoi-linde-perd-sa-guerre-contre-faim

gestion des programmes alimentaires et les prestations lacunaires n'en ont été que le reflet immédiat :

While the functions of the state in India have steadily increased, capacity to deliver has declined over the years due to administrative cynicism, rising indiscipline, and a growing belief widely shared among the political and bureaucratic elite that state is an arena where public office is to be used for private ends. Poor governance is at the root of many ills associated with food administration, as well as other programmes for the poor. The reasons for poor governance are both political and administrative²²⁰.

En effet, il ne pouvait en être autrement alors que la population était confrontée à ce cirque politique où le pouvoir était conduit de façon à se procurer des gains personnels plutôt qu'à servir les intérêts de la société. Ce système a de plus tendu à se perpétuer indéfiniment dès lors que subsistait une sorte de loi du secret au sein de l'administration étatique, où les décisions politiques étaient prises derrière des portes closes ²²¹. Néanmoins, depuis 2005, ce fonctionnement occulte des institutions publiques a perdu quelque peu de son ampleur alors que le *Right to Information Act* a été adopté²²². Cette loi oblige l'administration publique à remettre à tout citoyen en faisant la demande, une copie de tout document public. Elle vise ainsi « to provide for setting out the practical regime of right to information for citizens to secure access to information under the control of public authorities, in order to promote transparency and accountability in the working of every public authority²²³. » Ce texte semble avoir eu un réel impact sur la diminution de la corruption du gouvernement et sur le renforcement de la politique de transparence, permettant aux citoyens et aux membres

²²⁰ Ibid.

²²¹ Ibid.

Leonid Peisakhin « Transparency and Corruption: Evidence from India » (2012) 55:1 Journal of Law and Economics à la p 147.

Right to Information Act, supra note 177.

de la société civile d'accéder à de précieux documents tels que les listes de bénéficiaires des différents programmes de subvention dont font notamment partie les programmes alimentaires, tout comme aux informations liées aux stocks de denrées entreposés ou en circulation²²⁴. Malgré tout, le Gouvernement et ses administrations continuent de négliger les différents programmes alimentaires et laissent se perpétuer l'insécurité alimentaire, au détriment des groupes les plus démunis de la société indienne. Le Comité des DESC a souligné à cet effet, dans son examen du rapport périodique présenté par le gouvernement indien en 2008, qu'il était

> profondément préoccupé par le fait que, malgré sa croissance économique rapide pendant la période du neuvième plan (...), [l'Inde] continue de connaitre des niveaux élevés de pauvreté ainsi qu'une insécurité alimentaire et des pénuries alimentaires graves, phénomènes qui touchent surtout les populations vivant dans les États les plus pauvres et les groupes défavorisés et marginalisés²²⁵.

Le comité a de plus émis ses préoccupations relativement aux

informations selon lesquelles la corruption, l'inefficacité et la discrimination dans la distribution [entraveraient] l'accès aux vivres des groupes défavorisés et marginalisés, qui sont privés des retombées bénéfiques de la croissance économique²²⁶.

Le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Jean Ziegler, avait lui aussi déjà relevé, lors de sa visite en 2006, ces mêmes lacunes alors qu'il soulignait que malgré les avancées notoires relatives au droit à l'alimentation en Inde, découlant principalement des ordres intérimaires de la Cour suprême, le gouvernement n'arrivait

²²⁵ Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Examen du rapport périodique présenté par le gouvernement indien valant pour le deuxième, troisième, quatrième et cinquième rapport, Doc off CES NU, 40e session, E/C.12/IND/CO/5 (2008), au para 28.

Ibid.

Simi T.B., Madhu Sudan Sharma et George Cheriyan « Analysing the Right to Information Act in international, ligne: http://www.cuts-(2010)Cuts en international.org/cart/pdf/Analysing the Right to Information Act in India.pdf Voir aussi Peisakhin, supra note 222 à la p 132.

pas à mettre en œuvre les directives lui étant adressées ²²⁷. Les programmes alimentaires instaurés en Inde sont donc toujours ternis par des problèmes de corruption²²⁸, de détournement de fonds, d'erreurs dans la sélection des bénéficiaires ainsi que par la faible responsabilité de la part des autorités chargées de leur gestion²²⁹. Ils sont en outre entachés par de multiples situations de discrimination envers ceux qui auraient le plus besoin d'accéder à l'aide prévue, perpétuant ainsi les barrières sociales liées au sexe, à l'âge, à l'appartenance ethnique ou religieuse, ou encore à l'handicap ²³⁰. Le Gouvernement, à travers sa gestion des programmes, laisse également transparaitre une certaine hostilité envers les immigrants, les habitants des bidonvilles et les sans-abris²³¹. On recense de plus d'importants problèmes liés à la distribution au sein des programmes alimentaires, tout comme à leur mise en œuvre en général²³².

Ainsi, alors qu'il y aurait environ 60 millions de tonnes de grains de surplus en réserve d'urgence dans les entrepôts alimentaires gérés par le Gouvernement central, il s'avère absurde qu'on observe toujours un si haut taux de malnutrition au pays²³³ et que le MDMS, qui est censé permettre à tous les enfants d'âge scolaire de recevoir un

Rapport sur le droit à l'alimentation en Inde, *supra* note 34 au para 27.

Selon Raj Kumar, la corruption en Inde est un problème fondamental qui mine le tissu social et les structures politiques et bureaucratiques du pays. Celle-ci viole en outre les droits fondamentaux de la population et les fondements mêmes de la démocratie indienne, alors qu'elle brise les promesses faites par les décideurs politiques et conduit à un fléau incurable minant l'appareil de gouvernance. Voir Raj Kumar « Corruption and Human Rights in India: Comparative Perspectives on Transparency and Good Governance» (2011) Oxford Scholarship Online, en ligne: http://www.oxfordscholarship.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/view/10.1093/acprof:oso/9780198077329-chapter-1 Voir aussi Peisakhin, *supra* note XXX à la p 129 et Shekhawat Vibhuti Singh. « Corruption in India: An Exercice in Perpetuity » (2005) 66:2 The Indian Journal of Political Science à la p 398.

Saxena, N.C. « Hunger, Under-nutrition and Food Security in India » (2004) 44 Indian Institute of Public Administration à la p 57.

Commissioners of the Supreme Court. Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court: A Special Report on the Most Vulnerable Social Groups and their Access to Food, in the case: PUCL v. UOI & Ors. No. 196 of 2001 (2008), à la p 70. [ci-après Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court].

N.C. Saxena, supra note 229 à la p 57.

²³² Ibid.

Human Rights Law Network, supra note 159 à la p V.

repas complet par jour aux frais du gouvernement, ne soit pas uniformément appliqué sur l'ensemble du territoire sous l'excuse d'un manque de ressources²³⁴. Le système des *ration cards*, seul outil présentement fonctionnel pour assurer la délivrance de la nourriture aux bénéficiaires, semble être en déroute et l'identification des familles vivant sous le seuil de pauvreté, qui devraient être en mesure de bénéficier des programmes, n'est pas opérée adéquatement alors qu'on recense plusieurs cas de corruptions dans l'émission des formulaires²³⁵. Il apparait en outre que plusieurs faux *ration shops* et *ration cards* auraient été recensés et qu'on aurait rapporté à plusieurs reprises la distribution de grains de faible qualité, tout comme de nombreuses fraudes dans la pesée des aliments distribués²³⁶. De plus, dans l'État de Bihar, ce ne sont environ que 17% des grains fournis par la *Food Corporation of India* aux gouvernements des états qui se sont rendus jusqu'aux bénéficiaires, alors que près de 30% des grains totaux distribués auraient été détournés²³⁷.

Selon l'organisme *HRLN*, le Gouvernement a vraisemblablement répondu aux ordres intérimaires de la Cour suprême avec ruse, sabotant littéralement le système déjà fragilisé de sécurité alimentaire dans le pays²³⁸. En effet, il a géré les surplus de grains non pas de façon à les redistribuer aux gens dans le besoin, mais plutôt en les exportant de façon à renflouer ses coffres, alors que la plupart de ces surplus a été envoyée en Europe de l'est et vendue à très bas prix, pour servir majoritairement de moulée pour le bétail²³⁹. Il a parallèlement réduit de façon considérable les listes des familles pouvant bénéficier du PDS, se justifiant par le fait que selon ses études, la pauvreté aurait diminué de 10% au pays durant ces dernières années, de telle sorte que la portée des programmes pouvait aisément être revue à la baisse²⁴⁰.

234 Ibid, à la p VI.

²³⁵ *Ibid.*

Saxena, supra note 229 à la p 56.

Human Rights Law Network, *supra* note 159 à la p X.

²³⁸ Ibid.

²³⁹ Ibid.

²⁴⁰ *Ibid*.

Selon N.C. Saxena, actuel commissaire de la Commission sur le droit à l'alimentation, ces nombreuses lacunes pourraient être réduites par l'adoption de certaines mesures au sein de l'administration publique soit, notamment, l'utilisation et la publication des données et résultats des programmes alimentaires pour en faire des bilans de gestion, l'évaluation de la qualité des programmes, la mesure des taux d'absentéisme des fournisseurs de services au sein des centres de distribution et des bénéficiaires qui les fréquentent et la promotion des partenariats public-privé pour la délivrance des différents programmes²⁴¹. Il propose en outre que soient tenus des audits sociaux afin de permettre à la population de s'exprimer sur la gestion et mise en œuvre des programmes, pour ainsi renforcer le sentiment de responsabilité qui doit reposer sur les autorités publiques²⁴².

En somme, les efforts concertés pour réduire la faim et la malnutrition en Inde semblent encore à ce jour enracinés dans des politiques inefficaces, un manque de contrôle et d'évaluation de la gestion des programmes alimentaires, une faible gouvernance ainsi qu'un manque profond de volonté politique. Il sera intéressant de voir si, au cours des années à venir, le Gouvernement Modi, qui se targue de vouloir gouverner en rupture avec les pratiques de corruption du précédent gouvernement et d'améliorer le développement et la situation économique du pays, à l'instar de ce qu'il a fait dans l'état du Gujarat²⁴³, saura appliquer ces mesures²⁴⁴. Il n'en demeure pas moins que sans un changement majeur dans la façon d'administrer ce plan de mise en œuvre du droit à l'alimentation tel que réclamé par la population et exigé par la Cour suprême, une amélioration de la situation alimentaire en Inde apparait peu probable,

Saxena, supra note 229 à la p 57.

²⁴² Ibid.

[«]Government to fight corruption with all its might: PM Narendra Modi » (12 août 2014) The Economic Times, en ligne: http://articles.economictimes.indiatimes.com/2014-08-12/news/52728146 1 pm-narendra-modi-jammu-and-kashmir-cloud-burst Ashok Sharma. « India votes: a Modi landslide » (2014) 39 :4 New Zealand International Review à la p 3.

d'autant plus que les mécanismes de contrainte face aux inactions des acteurs gouvernementaux sont limités.

2.1.2 La responsabilité limitée du Gouvernement face à ses inactions

C'est dans son ordre intérimaire du 8 mai 2002, complété par celui du 29 octobre, que la Cour suprême a explicité les responsabilités du Gouvernement en matière de mise en œuvre du droit à l'alimentation. La Cour s'était d'ailleurs prononcée dès 2001 sur ce devoir spécifique en affirmant que la prévention de la faim et des situations de famine étaient « one of the prime responsibilities of the Government whether Central or State » ²⁴⁵ et qu'il était du devoir de « each States/Union Territories to prevent deaths due to starvation or malnutrition » ²⁴⁶. Elle a de plus précisé que si les rapports de la Commission établissaient à la satisfaction de la Cour que de hauts taux de mortalité dues à la faim avaient eu lieu, cette dernière serait à même de considérer que ses directives n'ont pas été mis en œuvre, ouvrant ainsi la porte à la recherche de responsabilité des Secrétaires en chef des ministères fautifs²⁴⁷.

En ce qui concerne la responsabilité des gouvernements étatiques, c'est leur Secrétaire en chef qui a le mandat de répondre aux actions ou inactions de son cabinet en la matière, tandis que cette même responsabilité, dans le cadre du mandat du gouvernement central, repose plutôt, au cas par cas, sur les Secrétaires des différents ministères concernés tels que le Ministère de l'alimentation, le Ministère du développement durable et le Département du développement des femmes et des enfants²⁴⁸. Les administrations locales ont quant à elles le mandat, toujours selon la

²⁴⁵ PUCL c. Union of India & Ors, supra note 32, Ordre intérimaire du 20 août 2001.

²⁴⁶ *Ibid.*

²⁴⁷ *Ibid*.

PUCL c. Union of India & Ors, supra note 32, Ordre intérimaire du 8 mai 2002.

Cour, de s'assurer du bon fonctionnement des programmes sur leur territoire et de signaler toute plainte relative aux lacunes de ces derniers ou à la mauvaise utilisation des fonds aux responsables de leur mise en œuvre²⁴⁹. De plus, il a été prévu que les Officiers électoraux en chef de chaque district et territoire étaient en mesure de recevoir les plaintes liées à la non-conformité des autorités responsables quant à la mise en œuvre des ordres de la Cour. Finalement, la Commission sur le droit à l'alimentation est pour sa part chargée d'enquêter sur toute situation ainsi soulevée et les différentes autorités gouvernementales impliquées doivent coopérer et s'abstenir d'entraver son travail²⁵⁰.

Néanmoins, bien que le mandat de chaque entité gouvernementale soit ainsi dûment explicité et les responsabilités qui en découlent bien circonscrites, il subsiste une immunité de facto au sein du mécanisme étatique qui empêche les organes ou agents fautifs de voir leur responsabilité engagée et qui bloque toute possibilité d'allocation d'une réparation adéquate à ceux qui subissent les manquements constatés. Malgré les avancements notoires en matière de droit à l'alimentation, désormais justiciable grâce aux efforts concertés de la Cour suprême et des acteurs de la société civile, d'importantes lacunes persistent quant à la mise en œuvre des directives visant à en assurer le respect. Jean Ziegler, ancien Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, a justement fait état du problème dans son rapport de 2006, suite à sa visite du sous-continent indien :

Despite these advances in the justiciability of the right to food, there remain difficulties in enforcing existing legislation, in ensuring the implementation of court decisions and in ensuring access to justice for the poor. (...) Lack of implementation, high costs, long delays in court proceedings and the lack of full independence of the judiciary at the local level have made the judicial system

249 Ibid.

²⁵⁰ Ibid. Voir aussi: Right to food Campaing, « Supreme Court Orders on the Right to Food: A Tool for Action » (2008) Right to Food Campaign Secretariat, à la p 10.

virtually inaccessible. One way of improving this situation would be for all states to set up the human rights courts and a special court as required under the Protection of Human Rights Act 1993, and the Scheduled Castes and Scheduled Tribes Act 1989. The need to establish independent monitoring mechanisms is essential²⁵¹.

Il souligne cependant l'effort de l'Inde de se doter d'un tel mécanisme alors que fût mise sur pied, en 1993, la *National Human Rights Commission* [ci-après NHRC]²⁵², qui a le pouvoir d'enquêter sur les plaintes de violations ou de complicité de violation des droits humains, soit de son propre chef, soit à la suite de plaintes présentées par des victimes ou des personnes agissant en leur nom²⁵³. En plus de son pouvoir d'enquête, la NHRC peut également étudier les traités et autres instruments internationaux sur les droits humains et faire des recommandations pour leur application concrète²⁵⁴. Par contre, à l'instar de la Commission sur le droit à l'alimentation, qui ne fait que rapporter les disfonctionnement des programmes alimentaires et les inactions gouvernementales, la NHRC n'offre aucun moyen d'enjoindre les fonctionnaires de respecter leurs obligations en matière de droits fondamentaux :

The Human Rights Act vests the Commission with a broad mandate. However, the Commission as it stands today, only provides recommendations, and has no effective enforcement mechanism. Despite the positive investigative work of the Commission, this lack of enforcement mechanism has impeded its emergence as a truly powerful

Ibid. Voir aussi le Protection of Human Rights Act à l'article 12.

-

Commission sur les droits humains, Rapport du Rapporteur spécial Jean Ziegler sur le droit à l'alimentation, mission en Inde [ci-après Rapport du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, mission en Inde], DOC off CES NU, 62e session, E/CN.4/2006/44/Add.2 (2006) au para 27.

Cette commission a été mise sur pied conformément au Protection of Human Rights Act de 1993, suivant les Principes de Paris et les dispositions du PIDESC qui prévoit, à l'article 2(1), que chaque État prenne des mesures pour arriver progressivement à la pleine réalisation des droits du Pacte par tous les moyens appropriés.

Rapport du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, mission en Inde, *supra* note 251, au para 28. Voir aussi le site de la Commission, en ligne : http://nhrc.nic.in

protector of human rights on the subcontinent. (...) The NHRC is, in essence, a purely recommendatory body that has in its arsenal only the powers to recommend and to initiate litigation. It does not have the power to make determinations and enforceable orders. In cases where its inquiry discloses the violation of human rights or negligence in the prevention of its violation by a public servant, it can neither initiate proceedings for prosecution against the delinquent official nor can it award appropriate compensation to the victim or her family members. All that it can do is recommend to the appropriate authorities: a) to prosecute the errant public servants; b) to take any other action with a view toward remedying or preventing a fundamental right violation and c) to grant interim relief to the victim or the members of her family²⁵⁵.

Il en est de même pour les quinze commissions sur les droits de l'homme instaurées à l'échelle étatique qui ont également été instaurées en vertu du *Protection of Human Rights Act* et qui peuvent tout au plus faire des recommandations au Gouvernement²⁵⁶. En outre, alors que les Indiens dont les droits ont été bafoués pourraient éventuellement songer à se rabattre sur les mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme pour faire valoir leurs DESC, en l'occurrence le droit à l'alimentation, il n'en est rien dès lors que l'Inde n'a pas ratifié le protocole facultatif au PIDESC, qui leur aurait ouvert la possibilité d'intenter une plainte devant le Comité des DESC²⁵⁷. Ils se retrouvent donc face à des acteurs étatiques qui demeurent impunis malgré leurs manquements et ce peu importe l'organe qui en a fait le constat²⁵⁸. C'est

Vijayashri Sripati. « India's National Human Rights Commission: a shackled commission? » (2000) 18:1 Boston University International Law Journal, en ligne: http://search.ebscohost.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/login.aspx?direct=true&db=lgs&A N=502337064&lang=fr&site=ehost-live

Rapport sur le droit à l'alimentation en Inde, *supra* note 249, au para 28.

Le protocole facultatif au PIDESC, adopté en 2008, a ouvert la voie à une procédure internationale de communication individuelle et interétatique en cas de violation d'un des droits garantis par ce

La Commission sur le droit à l'alimentation, la Haute-Cour et la Cour Suprême, principaux intervenants dans la surveillance de la mise en œuvre du droit à l'alimentation, n'ont fait que

donc ce qui explique qu'après plus de 500 affidavits soumis par les pétitionnaires et les répondants dans le cadre du PIL de 2001 et plus de 70 ordres intérimaires prononcés par la Cour suprême et Haute Cour à propos du droit à l'alimentation, l'Inde ne soit pas encore parvenue à éradiquer la faim sur son territoire²⁵⁹.

2.2 La persistance de discriminations ancrées dans la société indienne

Pendant des siècles, la société indienne s'est en grande partie construite autour de la religion hindoue et, par extension, de son système de castes²⁶⁰. Même si celui-ci a été interdit au sein même de la Constitution indienne²⁶¹ en raison de sa nature hautement discriminatoire, les hiérarchies qu'il sous-tend continuent de perdurer au sein de la société et laissent libre-court à de nombreuses discriminations envers différents groupes sociaux et ethniques (2.2.1). En outre, les traditions toujours bien ancrées dans les mœurs ont légué aux femmes indiennes un statut peu enviable et une situation souvent précaire qui met en péril, pour bon nombre d'entre elles, la jouissance de leurs droits fondamentaux dont celui du droit à l'alimentation (2.2.2).

2.2.1 La marginalisation des indiens primitive tribes et des dalits

Les commissaires chargés par la Cour suprême de veiller au bon fonctionnement et au respect des programmes alimentaires ont constaté que ceux-ci ne s'adressaient pas suffisamment aux groupes les plus pauvres et marginalisés de la société²⁶², dont font

.

relever les manquements et soumis des directives aux différents paliers de gouvernement, sans rechercher la responsabilité des acteurs fautifs.

Commission sur le droit à l'alimentation, en ligne : http://www.sccommissioners.org/CourtOrders/courtorders.html

Nicholas B. Dirks. « Castes of Mind: Colonialism and the Making of Modern India » (2001) Princeton University Press, à la p 6.

Article 15, Constitution de l'Inde, *supra* note 29.

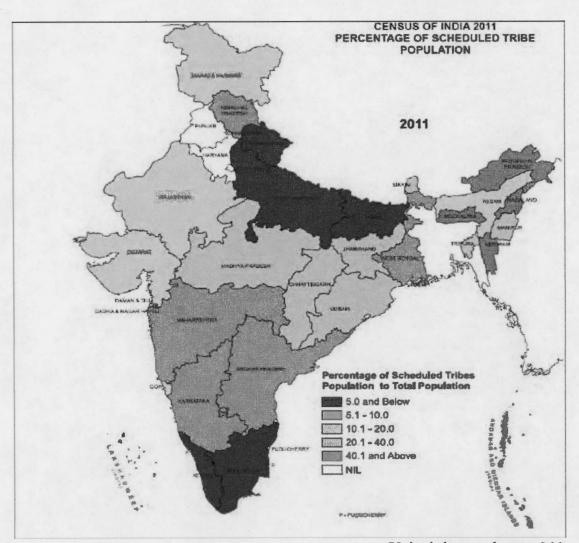
Sahoo, *supra* note 173 à la p 489.

inexorablement partie les *primitive tribes* et *dalits*, s'opérant dès lors une discrimination à leur égard dans la mise en œuvre du droit à l'alimentation. Les *primitive tribes*²⁶³ sont des peuples tribaux qui se réclament du titre de « premiers habitants » de l'Inde et seraient près de 100 millions dispersés sur le territoire du pays. Quant aux *Dalits*, terme sanscrit utilisé relativement aux Indiens de la sous-caste des *Intouchables*, ils sont considérés comme impurs et sont de ce fait exclus de la société²⁶⁴. Ce sont en premier lieu les gens issus des *primitive tribes*, alors même qu'ils forment près de 8% de la population indienne, qui constituent l'un des groupes souffrant le plus de la malnutrition et la faim²⁶⁵. Ceux-ci vivent majoritairement dans des zones agricoles défavorisés, à grande distance des routes, où la portée des programmes d'aide alimentaire est la plus faible, d'où leur grande vulnérabilité.

Walter Fernandes. « Les Autochtones marginalisés de l'Inde » (2012) 758 Relations à la p 28.

Banik, supra note 108 à la p 268.

Eighth Report of the Commissioners of the Supreme, supra note 228 à la p 70. Voir aussi Fernandes, supra note 262 à la p 28.



Voir ci-dessous la note 266.

Cette précarité ne découle pas seulement de la pauvreté et du manque de ressources de cette communauté par rapport au reste de la population, mais provient également de son manque de pouvoir de négociation face au gouvernement, tout comme de leurs difficultés d'intégration dans le système économique, social, politique

Tableau sur le pourcentage de « scheduled tribes » en Inde. Statistical Profile of Scheduled Tribes in India (2011) Ministry of Tribal Affairs, Statistics Division, Government of India, en ligne : http://tribal.nic.in/WriteReadData/CMS/Documents/201410170519295222004StatisticalProfileofSTs2013.pdf

et culturel dominant duquel elle était jusqu'à récemment protégée en raison de son isolement relatif²⁶⁷. Les primitive tribes ont cherché maintes façons de trouver réponse à leur appauvrissement collectif, mais ils se sont heurtés à des programmes gouvernementaux déficients ainsi qu'à un profond manque de considération de leur situation 268. Ainsi ont persisté les problèmes de perte de pouvoir sur les terres, d'endettement et de déplacements forcés dus à différents projets de développement sur les terres ancestrales sans réhabilitation adéquate, ne faisant qu'empirer la situation d'insécurité alimentaire 269. Historiquement indépendantes et relativement autosuffisantes, ces communautés ont succombé à une variété de pressions, à la fois internes et externes, les conduisant à leur état actuel de pauvreté accrue. En effet, ces groupes sont aujourd'hui caractérisés par un faible taux d'alphabétisation, un manque d'installations et d'équipements nécessaires à leur mode de vie ainsi que par l'absence d'accès à toute option économique viable 270. La situation des enfants est particulièrement alarmante alors qu'on a recensé, notamment chez les Saharias, un groupe tribal du centre de l'Inde, plus de 15% d'enfants en état sévère de malnutrition, alors que 70% laissaient voir des signes d'insuffisance pondérale ou un retard de croissance. 271 Du côté des adultes, la situation n'est guère plus enviable alors que 87% des adultes vivraient avec une anémie de légère à sévère²⁷². En ce qui concerne les primitive tribes de l'État de Chattisgarh (voir la carte du découpage des États en annexe 2), où l'on retrouve la plus forte concentration de tribus au pays, elles se retrouvent également en très mauvaise posture. En effet, malgré l'aide sporadique du Gouvernement pour pallier au manque d'infrastructure de cette zone densément boisée, elles se voient contraintes de vivre avec les plans contradictoires de celui-ci qui

Saxena, supra note 229 à la p 52.

Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 71.

²⁶⁸ *Ibid.*

²⁶⁹ *Ibid* à la p 53.

Jain Sachin. « Malnutrition Disaster in Madhya Pradesh » (2005), en ligne www.righttofoodindia.org/data/mp-malnutrition-samvad.doc

Sen Shonali et S.Vivek « Sheopur Report: Functioning of food and food-related schemes in Sheopur District, MP » (2003), en ligne: http://www.righttofoodindia.org/data/sheopur.pdf

a concurremment engagé des plans d'exploitation des ressources forestières, détruisant le territoire de ces communautés.

It is ironical though, that while the government has launched an ambitious project to help the Pahadi Korwas, a 'Primitive' Tribal Group (PTG) in Chhattisgarh, simultaneous plans are afoot to uproot them from their homeland on the ground that tribals are destroying the forest and damage the eco-system. Living in abject poverty in mud houses in far-flung areas with no electricity, proper roads or safe drinking water, the tribals hardly present the face of the timber mafia that the forest department charges them with. 273

Les *Chenchus*, issus d'une tribu aborigène de l'Andhra Pradesh, vivent également dans une importante zone forestière et s'alimentent des fruits de la cueillette et de la chasse. Cette tribu vit depuis des siècles sur ces terres qui lui procurent les denrées nécessaires à sa survie, mais voilà que les autorités indiennes ont désormais commencé à les expulser afin de pouvoir exploiter ce territoire qui regorge de ressources, les laissant ainsi à eux-mêmes, sans-abris dans leur propre habitat, privés même de tout accès à l'eau potable²⁷⁴. C'est donc sans surprise qu'on constate la marginalisation des *primitive tribes*²⁷⁵, ce qui mène inexorablement à leur exclusion de la plupart des programmes alimentaires gouvernementaux, lesquels ne s'adressent aucunement à cette population isolée. Ainsi, en ce qui concerne l'ICDS, qui a vocation à fournir les nutriments nécessaires pour le développement des enfants âgés de moins de 6 ans, aux femmes enceintes ou allaitant, de même qu'aux adolescentes, le huitième rapport des commissaires pour le droit à l'alimentation fait état d'un nombre de centres

²⁷³ *Ibid*, à la p 72.

²⁷⁴ *Ibid*, à la p 73.

Fernandes, supra note 262 à la p 28.

en-deçà du nombre prescrit par la Cour Suprême²⁷⁶. Lors d'une visite du District de Sheopur, dans le Madhya Pradesh, par les agents d'une commission d'enquête formée par les commissaires pour élucider le taux élevé de mortalités dues à la faim, ceux-ci ont pu constater les lacunes : « The 2006 Joint Commission of Enquiry in Sheopur, found that 850 ICDS centres were required but at the time of the investigation, only 647 had been sanctioned and amongst them only 587 were actually functioning» ²⁷⁷. Pour sa défense, le Gouvernement ne fait que réitérer l'excuse de la difficulté pour les *primitive tribes*, qui habitent souvent à plusieurs kilomètres du village le plus près, de se rendre aux centres qui y sont installés ainsi que l'idée selon laquelle ils sont trop peu nombreux pour se voir dotés d'un centre sur leur propre territoire²⁷⁸. Le MDMS, censé fournir un repas complet par jour aux enfants d'âge scolaire, est lui aussi très mal implanté au sein des *primitive tribes* alors que lors d'une visite de terrain dans les villages des Sahariya, dans le Madhya Pradesh, en 2004, le commissaire du droit à l'alimentation

found that children remained deprived of their daily food entitlements because the teacher came to school only twice a month. In some villages even if the school is functioning, children were given only a ladle each of *ghoogri* or dry wheat porridge each day. Some children took this dry food home as the only major meal for the entire family²⁷⁹.

À propos du TPDS, le plus important et ambitieux des programmes, la plupart des ménages issus de la tribu des *Sahariya* du Madhya Pradesh n'a pas été considérée comme vivant sous le seuil de pauvreté selon les modalités de ce programme et que ce faisant, elles ne peuvent bénéficier des denrées au prix subventionné²⁸⁰. Cette situation

²⁷⁶ Ibid, à la p 74.

279 *Ibid*, à la p 75.

Shah Mihir.« Report of the Joint Commission of Enquiry » (2006), en ligne: http://www.mediaforrights.org/pdfs/reports/report3.pdf.

Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 74.

²⁸⁰ Ibid.

va pourtant à l'encontre des ordonnances de la Cour suprême, alors que celle-ci a précisé dès 2003 que les *primitive tribes* avaient le droit à la *ration card Antyodaya*, qui permet à son titulaire de se voir remettre 35 kilos de riz et de blé à un prix respectif de deux et trois roupies le kilo, soit le prix coutant²⁸¹. Néanmoins,

the Madhya Pradesh Right to Food Team found that in one of the *Sahariya* villages visited, only 70 Antyodaya cards were issued last year despite the total population of the village being 580. However, even those villagers, who are fortunate enough to have a card, have not received rations for the past three months. The administration has opened temporary Fair Price Shops at the village but according to the villagers it rarely opens ²⁸².

Contrairement aux Sahariya, la communauté Pahadi Korwas, située dans le Chhattisgarh, a quant à elle pu bénéficier immédiatement des directives de l'ordre intérimaire de 2003 et 98% des familles interrogées lors de l'enquête des commissaires ont affirmé avoir reçu leur Antoyada ration card. Néanmoins, les conditions dans lesquelles elles devraient pouvoir obtenir les denrées dont elles doivent bénéficier ne sont pas tout à fait conformes aux directives de la Cour, alors que

most Pahadi Kowas reported that they were able to access their 35 kgs of rice every month at the stipulated rate. However they expressed one problem that due to the fair price shops (FPS) remaining open only for 2-3 days per month (in more than 50 per cent of cases), they had to face problems in arranging lump sum money at a short notice. However, most were still able to access their quota and the rice reached the shops in the first week of the month²⁸³.

Ces diverses situations illustrent donc assez facilement à quel point les primitive tribes

PUCL c. Union of India & Ors, supra note 32, Ordre intérimaire du 2 mai 2003.

Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 75.

Observation basée sur l'enquête de terrain menée par Samir Garg, conseiller de l'État de Chhattisgarh pour la Commission sur le droit à l'alimentation. Voir Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 76.

ne font peu ou pas partie des plans de mise en œuvre des programmes alimentaires du Gouvernement, tout comme les Indiens de castes inférieures et les *dalits*, qui sont également fortement discriminés²⁸⁴.

Le système des castes existe en Inde depuis plus de 3000 ans et se fonde sur le principe de la ségrégation sociale, basée sur la notion de « pureté » ²⁸⁵. Traditionnellement considérés comme des «intouchables », les *dalits* occupent la position la plus basse de la société indienne, en dehors même du système de castes. Ils vivent donc en marge de la société et alors même que la Constitution indienne a officiellement aboli le système de caste ²⁸⁶, les discriminations semblent bien ancrées dans la société et les inégalités perdurent :

The constitutional abolition of untouchability implied that caste Hindus could no longer be able to force *dalits* to perform any "polluting" occupations. But even today, degrading tasks like sweeping, scavenging and leather tanning continue to remain the monopoly of scheduled castes who are threatened with physical abuse and social boycotts. Barriers to education and other forms of employment have ensured that these occupations continue to be hereditary²⁸⁷.

Les discriminations affectent les populations de basses castes de façon généralisée, mais ce sont les dalits qui en sont le plus victimes et, plus particulièrement, les communautés Musahars, Madigas et Safai Karmacharis 288. Ils se voient ainsi

Banik, *supra* note 108 à la p 268.

Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 81. Voir aussi Robert Deliège. Les castes en Inde aujourd'hui, Paris, PUL, 2004, à la p 17 et Bibeau, Gilles. «Les castes aujourd'hui » (2014) 773 Relations 23.

L'article 15(1) de la Constitution indienne prévoit que : « The State shall not discriminate against any citizen on grounds only of religion, race, caste, sex, place of birth or any of them. »

Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 81.

Les *Musashars*, qui vivent dans les États de l'Uttar Pradesh et de Bihar, ainsi que les *Madigas*, de l'Andhra Pradesh, sont pour la plupart des travailleurs agricoles sans terre qui peinent à trouver un emploi en raison de la machinalisation agricole, des cireurs de chaussures, des tanneurs ou des éboueurs. Ils sont majoritairement illettrés, sans éducation, puis rejetés de tout accès aux

embourbés dans la continuation du déni systématique de leurs droits, alors que l'étau se referme à la fois sur leurs perspectives économiques et leurs espoirs de mobilité politique, « forced to stand in the end of the 'democratic' queue, starting with unequal income distribution to the denial of quality education and unavailability of healthcare; due to systematic denials and neglect, they are forced to stare at a bleak future» ²⁸⁹. Incidemment, la plupart des *dalits* vivent en deçà du seuil de pauvreté nationale selon la *National Sample Survey Office* ²⁹⁰, alors qu'en 2004-2005, 36.8% d'entre eux installés en région rurale vivaient sous le seuil de pauvreté, tandis que ce taux s'élevait à 39.9% pour ceux venant des zones urbaines ²⁹¹. Ainsi:

The most discriminated amongst them are so poor that they often live in near starvation conditions. With no grain to store, *Musahar* homes often have two empty vessels as their only valuables. They are not even allowed inside other hamlets, unless summoned. There may be *pucca* or semi-*pucca* roads leading to other hamlets but the *Musahar* hamlets are invariably not connected. Declining dependence on leather across rural society has further limited the livelihoods of the *Madigas* who are also politically deprived of programmes meant for the upliftment of other scheduled castes. Similarly, *safai karmacharis* across India *find* themselves deprived of most government amenities²⁹².

Même si, tel que démontré tout au long de ce mémoire, la faim est une situation relativement commune en Inde, les dalits se partagent un taux disproportionné de

installations des villages avoisinants. Quant aux Safai Karmacharis, ils se retrouvent un peu partout sur le territoire et travaillent presqu'exclusivement en tant qu'éboueurs manuels, pour le compte de particuliers ou de départements gouvernementaux, le tout dans des conditions sanitaires déplorables et dans l'exclusion la plus totale. Voir Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 83.

²⁸⁹ *Ibid*, à la p 84.

Cette étude avait été faite à la demande du Ministère de la justice sociale et de l'emploi, en réponse à la question du *Lok Sabha*, chambre basse du Parlement indien.

Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 84.

Ibid.

malnutrition et de souffrances extrêmes liées à la faim, alors que les indicateurs nutritionnels tels que leur indice de masse corporel, le taux d'anémie et de malnutrition infantile marquent clairement d'importantes différences entre ces derniers et les populations incluses dans le système de castes²⁹³.

Figure: Scheduled Castes suffer from high-level	s of male	nourishm	ent	
	SC	ST	OBC	Other
Stunted Children under 3 years (percent)	44.1	44.3	39.2	31.1
Wasted children under 3 years (percent)	20.5	25.7	18.9	16.4
Underweight children under 3 years (percent)	52.2	56.7	46.4	37.3
Women whose Body Mass Index is below				
normal (percent)	39.5	46.6	32.6	26
Men whose Body Mass Index is below normal				
(percent)	33.7	38	27.7	21.9
Children age 6-35 months who are anaemic				
(percent)	82.3	85.1	79.7	74.4
Ever-married women age 15-49 years who are				
anaemic (percent)	58.8	69.2	55.2	52.1
Ever-married men age 15-49 years who are				
anaemic (percent)	26.5	39.7	22	21.3
Source: National Family Health Survey III				

Voir ci-dessous la note 294.

Malgré ces statistiques illustrant les besoins manifestes de cette population marginalisée, les programmes alimentaires gouvernementaux ne s'adressent pas convenablement à elle, de telle sorte que les *dalits* n'y ont pas accès. La gestion du TPDS en ce qui a trait à ces derniers est entachée de plusieurs actes de discrimination qui sont le prolongement de l'exclusion sociale à laquelle les dalits font face quotidiennement :

²⁹³ *Ibid*, à la p 86.

Ce tableau illustre bien à quel point les Indiens de basse caste sont défavorisés et entretiennent un taux de malnutrition élevé. Les « scheduled castes » (SC) se partagent ces taux peu reluisants avec les « scheduled tribes » (ST) et les « other backward class » (OBC). Voir Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 91.

In two of every five villages, dalits regularly receive lesser quantities of foodgrains. In the Kushinagar district ration card holders have reported that they get only 17 Kgs of food grains in a month [instead of 35]. In the District of Bihar, the situation is even worse as dalits have not been receiving any foodgrains for the few months. [Moreover]. in a quarter of villages, dalit are charged higher prices by the PDS dealer. Musahars in Eastern districts of Uttar Pradesh, routinely need to pay Rs. 5 or 10 more than the actual rates fixed by the Government to get their monthly quota of grain. [Also], PDS dealers in many villages service dominant castes throughout the week, while they arbitrarily designate "dalit days" once or twice a week with reduced hours. [Finally], PDS dealers practice 'untouchability' in a quarter of villages, i.e. the dominant castes drop foodgrains from above into the cupped dalit hands below, so as to avoid "polluting" contact²⁹⁵.

Le MDMS n'est guère plus adapté à la situation des *dalits* dès lors que la plupart des enfants de ce groupe ne fréquentent pas l'école ²⁹⁶. En outre, parmi ceux qui fréquentent un établissement scolaire, les pratiques d'exclusions qu'ils subissent suffisent à inciter plusieurs d'entre eux à décrocher ²⁹⁷. Le rapport des commissaires sur le droit à l'alimentation rapporte à cet effet qu'au Punjab, « 66 percent of children of *safai karmacharis* have dropped out from school due to caste abuse » ²⁹⁸. La Cour suprême, dans son ordre intérimaire du 20 avril 2004, a néanmoins spécifié que dans le cadre de ce programme, « in appointment of cooks and helpers, preference shall be given to *dalits*, scheduled castes and scheduled tribes ²⁹⁹. Néanmoins, lorsque cette directive est suivie, l'emploi d'une personne issue de ces catégories soulève

Vidya Bhushan Rawat, Ram Bhuvan et Kirti Singh. « Status of Manual Scavengers in Gorakhpur, Uttar-Pradesh » (2007) En ligne: http://www.countercurrents.org/dalit-rawat250207.htm

Selon le National Sample Survey Office, en 2005, un enfant dalit sur trois qui fréquentait l'école. Voir Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 84.

²⁹⁷ *Ibid*, à la p 88.

²⁹⁸ *Ibid.*

²⁹⁹ PUCL c. Union of India & Ors, supra note 32, Ordre intérimaire du 20 avril 2004.

fréquemment de vives protestations au sein des parents des élèves issus des castes supérieures, qui en viennent à interdire à leurs enfants de consommer la nourriture cuisinée par celle-ci ou encore à retirer leurs enfants de l'institution, ce qui met donc une pression énorme aux administrateurs qui se voient souvent contraints de renvoyer ce salarié controversé³⁰⁰. Quant au programme de l'ICDS, une étude démontre une forte tendance à l'exclusion des *dalits*, alors que ceux-ci ne sont souvent même pas enregistrés dans les banques de données des centres ou encore que ceux situés dans les zones qu'ils habitent, notamment en ce qui concerne les *Musahar*, demeurent presque toujours clos³⁰¹.

À la lumière de ce qui précède, on constate que les Indiens issus des *primitive* tribes ainsi que les dalits forment les groupes les plus discriminés de la société indienne. Il demeure néanmoins que plusieurs autres groupes d'individus subissent des discriminations systématiques, notamment en lien avec l'accès aux programmes alimentaires gouvernementaux. C'est le cas des femmes, autre groupe parmi les plus marginalisés et discriminés, dont la situation fera l'objet de la prochaine section.

2.2.2 La situation précaire des femmes et la méconnaissance de leurs droits

Les femmes de partout dans le monde sont, encore à ce jour, fréquemment victimes de discriminations affectant plusieurs de leurs droits fondamentaux et, incidemment, leur accès à une nourriture en quantité suffisante³⁰².

Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 88.

Harsh Mander et M. Kumaran « Social Exclusion in ICDS: A sociological whodunit? » (2006), en ligne: http://www.righttofoodindia.org/icds/icds_surveys.html

UN Women. «World survey on the role of women in development 2014, Gender equality and sustainable development» (2014) en ligne: http://www.unwomen.org/~/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2014/unwomen.surveyreport advance 16oct.pdf, à la p 7. Voir aussi: Conseil des droits de l'homme, Rapport soumis par le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter:

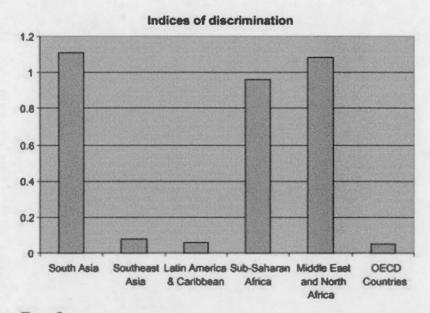


Figure 2.

Regional indices of discrimination on women. (Legend: 0 = no-discrimination; 2 = maximum discrimination;

Voir ci-dessous la note 303.

Ces discriminations perdurent alors même qu'ont été développés un nombre important d'instruments internationaux visant à s'assurer du respect de leurs droits³⁰⁴.

Droits des femmes et droit à l'alimentation, A/HRC/22/50 (2012) au para 2.

Ce tableau indique que le taux de discrimination envers les femmes demeure très élevé dans le monde et ce tout particulièrement en Asie du sud, en Afrique Sub-Saharienne ainsi que dans les pays du Moyen-Orient et du Magreb où les femmes « generally suffer discrimination with respect to education, health, and their access to the labor market » Christian Morrison. « Women's discrimination in developing countries: A new data set for better policies » (2005) 3:7 World development à la p 1072. Ce tableau indique que le taux de discrimination envers les femmes demeure très élevé dans le monde et ce tout particulièrement en Asie du sud, en Afrique Sub-Saharienne ainsi que dans les pays du Moyen-Orient et du Magreb.

Le PIDESC consacre à son art. 2(2) le droit à un niveau de vie suffisant, y compris le droit à l'alimentation, dont l'exercice sans discrimination doit être garanti. Concernant le PIDCP, il contient pour sa part une clause générale de non- discrimination (art. 2(1)) qui s'étend même aux droits non-inclus dans le Pacte, conformément à l'art. 26. Ces deux Pactes, obligent de plus tous les États parties à assurer le droit éégal des hommes des femmes de jouir de leurs droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux (art. 3). La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), 18 décembre 1979, AGNU, Rés. 34/180, (1981), en ligne: http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm garantit quant à elle l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans une série de domaines, notamment en ce qui concerne femmes des zones rurales, à qui elle garantit le droit de recevoir un traitement égal, en

Ainsi,

malgré ces obligations, la discrimination à l'égard des femmes reste omniprésente dans tous les domaines. Cette discrimination découle parfois de lois discriminatoires, mais plus souvent de normes sociales ou de coutumes liées à certains stéréotypes sur le rôle des hommes et des femmes; à l'inégalité d'accès aux ressources productives, par exemple la terre, et à l'égalité de chances sur le plan économique, notamment l'accès aux emplois décemment rétribués; à l'inégalité des positions de négociation au sein du ménage; à la répartition des tâches entre hommes et femmes dans le ménage, dont les conséquences pour les femmes sont à la fois un manque de temps et un niveau d'instruction inférieur; et à la marginalisation des femmes dans la prise de décisions à tous les niveaux³⁰⁵.

Les raisons des discriminations faites contre les femmes en Inde sont tout aussi multiples et complexes, mais selon N.C. Saxena, elles viennent fondamentalement du fait que les normes sociales rigides ayant toujours cours dans ce pays se perpétuent de génération en génération, faisant en sorte que la vaste majorité des femmes sont confinées au second rang et ce malgré le fait qu'elles déploient toutes leurs énergies aux tâches domestiques et à la survie du ménage³⁰⁶. À titre d'exemple, la pratique discriminatoire du « rotational eating among women », consistant à faire manger en premier lieu les hommes puis à laisser les restants de tables aux femmes qui, se retrouvant souvent avec des quantités insuffisantes de nourriture, doivent manger

particulier dans les réformes foncières et agraires, ainsi que dans les projets d'aménagement rural (art.14). Elle garantit en outre une nutrition adéquate pour les femmes pendant la grossesse et l'allaitement (art. 12). L'Inde est d'ailleurs partie à tous les textes précédents.

Saxena, supra note 229 à la p 26.

Conseil des droits de l'homme, Rapport soumis par le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter: Droits des femmes et droit à l'alimentation, A/HRC/22/50 (2012) au para 2.

selon un cycle de rotation³⁰⁷, a toujours lieu dans bon nombre de foyers indiens. Il n'est donc pas surprenant de voir que le plus récent rapport du *National Family Health Survey* démontre que plus du tiers des femmes du pays souffrent de déficience énergétique chronique, alors que plus de la moitié des femmes âgées de 15 à 49 ans souffrent d'une déficience en fer leur causant de l'anémie³⁰⁸. En Inde, ce sont les femmes seules qui subissent le plus directement les contrecoups de la discrimination basée sur le genre :

Single women are of many kinds, and they face discrimination in similar and different ways. They may have never married; they may have left their spouses or have been abandoned by them; they may have been widowed young or old; they may live with natal families, or with the family of their spouse, or with children, with unmarried partners or alone; they may be rich or poor; and may have been born and married into varied caste or faith groups with their diversity of rules and norms. But what binds them all together is the absence of male 'protection', 'security' and eventually *control*. This erodes their social status in our largely patriarchal society³⁰⁹.

Ainsi, dans son huitième rapport présenté à la Cour suprême, la Commission entend par « femmes seules » un large éventail de situations qui entrainent l'exclusion des femmes qui les subissent. Parmi celles-ci, le veuvage mène à une importante stigmatisation sociale dans la plupart des communautés indiennes, plus particulièrement encore chez les Hindous³¹⁰. La femme veuve, quel que soit son âge, n'est pas traitée avec respect et la société lui inflige d'importantes restrictions : « The

Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 15.

310 *Ibid.*

3

Pillay, supra note 34 à la p 146. Voir aussi Commission sur les droits humains, Rapport du rapporteur spécial Jean Ziegler sur le droit à l'alimentation, res HRC 2000/10, Doc off NU, E/CN.4/2001/53 (2001) au para 18.

National Family Health Survey 2005-2006, en ligne: http://www.rchiips.org/nfhs/nutrition report for website 18sep09.pdf P. 49 et 58 aux p 49 et 58.

common restrictions on residence, ownership, remarriage and employment place a widow in the most economic, social and physically vulnerable group of women within a given population »311. Après la mort de leur mari, les veuves sont considérées comme un réel fardeau et malgré le fait qu'elles devraient traditionnellement être prises en charge par la famille de l'époux, elles se retrouvent plus souvent laissées à elles-mêmes ou encore renvoyées dans leur famille natale, lorsque celle-ci est en mesure de subvenir à leurs besoins 312. Certaines sont même abandonnées dans des villes saintes lors d'un pèlerinage effectué par les membres de leur famille³¹³. De plus, alors que les veuves ont, en Inde, le droit légal d'hériter des propriétés de leur défunt époux, il en est autrement dans la pratique, dès lors que le droit des successions est encore majoritairement régi par le droit traditionnel ou coutumier et que, ce faisant, elles sont pour la plupart écartées du concept de droit de propriété³¹⁴. Sans avoirs propres, les veuves n'ont d'autre choix que de se tourner vers la recherche d'un emploi qui leur permettra de subvenir à leurs besoins, mais elles se heurtent alors encore une fois à l'exclusion sociale due aux tabous qui leur sont associés. En effet, la stigmatisation associée au statut de veuve entraîne un traitement inéquitable à leur égard sur le marché du travail, ce qui rend la quête d'un gagne-pain plus ardu³¹⁵. En outre, la plupart des femmes vivant seules sont systématiquement isolées de ce marché en raison de la surcharge de travail domestique qu'elles doivent accomplir :

The Guild of Service. « Status of Widows of Vindravan and Varanasi : A comparative Study » (2002), en ligne : http://griefandrenewal.com/widows_study.htm

Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 16.

Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 18.

315 *Ibid.*

Beaucoup de femmes sont ainsi abandonnées dans les villes saintes hindous de Vindravan et de Varanasi, où elles vivent par la suite dans des conditions difficiles, fréquemment contraintes de mendier pour survivre. Voir: The Guild of Service supra note 313, en ligne: http://griefandrenewal.com/widows study.htm

Young single women, who live on their own, though ablebodied are systematically secluded from outside work because of the burden of household work; need to fetch water from distance sources (many kilometres away) and to cook food, without any familial support ³¹⁶.

Les femmes seules qui réussissent à trouver du travail à l'extérieur de la maison sont de plus confrontées aux pratiques discriminatoires en ce qui a trait aux tâches qui leur sont assignées, de même qu'aux disparités salariales³¹⁷. Les observations qui précèdent sont certes tirées des observations menées par rapport aux veuves, mais il n'en demeure pas moins que les femmes célibataires subissent elles aussi des discriminations, en raison de la nature patriarcale de la société indienne. Le constat est le même auprès des femmes mariées, qui tolèreront dans de nombreux cas des actes d'humiliation, de violence et de privations subis au sein du couple dès lors que selon les croyances culturelles et sociales, il s'agit du devoir de la femme de continuer à vivre avec son mari malgré ces situations d'abus, sous peine de se voir ostracisée en cas de séparation³¹⁸. Ces discriminations ont cours alors même que plusieurs lois indiennes encadrent la protection des femmes. Ainsi, « si l'Inde est l'un des pays qui a fait le plus de lois pour les femmes, c'est celui où l'écart entre la loi et la réalité est le plus grand »³¹⁹. Cette dissonance s'expliquerait par le fait que la religion joue un rôle déterminant dans la vie de la femme, de « son activité économique [à] sa vie sociale, son mariage, sa naissance et sa mort »320 et que celle-ci primerait sur la législation au quotidien. Bien que l'Inde soit partagée entre plusieurs religions³²¹, l'appartenance à

316 *Ibid*.

³¹⁷ *Ibid,* à la p 19.

³¹⁸ *Ibid*, à la p 16.

Christian Morrison avec la collaboration de Silke Friedrich. « La condition des femmes en Inde, Soudan et Tunisie » (2004) Document de travail no 235 du Centre de développement de l'OCDE, à la p 15.

³²⁰ *Ibid.*

Les religions majoritaires en Inde sont l'Hindouisme (90%), l'Islam (13%), le Christianisme (4%) ainsi que, de façon plus minoritaire, le Sikhisme, le Bouddhisme, le jaïnisme et le Judaisme. Voir Yacoub, Joseph. « Inde : conflits etchno-religieux » (2003) 14 Cités à la p 70. Voir aussi Roland

l'une ou l'autre des communautés religieuses ne semble pas être à elle-seule la source des discriminations. En effet, des études régionales ont permis de démontrer que ce sont plutôt une multitude de facteurs tels que la pauvreté, l'analphabétisme, la ruralité qui, liés aux traditions religieuses, mènent à un traitement inférieur de la femme³²². Le tableau suivant illustre bien que les différences de traitement ne s'expliquent pas que par la religion, dès lors que certains États à majorité hindous entretiennent des différences considérables quant à la condition féminine.

Tableau 2. La condition des femmes en Inde, par état

	ratio de litératie 1991	ratio 6-11 ansi	ratio 11-14 ans ²	ratio homme/ femme 1991	écart d'espérance de vie ³	ratio mortalité infantile	taux d'activité des femmes dans la population materie	d'activité des fernmes, aides familiales enchass	% liberté de mouvement	% accès à l'angent	femmes battues depuis 12 mois	femmes mariées à 15 ans	% accès au contrôle des naissances	NON- ECO	ECO
Andhra Pradesh (S)	59	79	63	97	-3.7	97	16	32	17	58	13	49	60	31	44
Bihar (N)	43	53	43	91	-8	99	2	16	21	67	19	51	25	35	44
Gujarat	66	79	65	93	4	114	8	21	53	74	6	21	59	13	35
Haryana	59	88	71		-5.1	112	5	21	29	71	5	18	62	11	55
Kamataka (S)	66	92	74	96	-27	72	49	28	39	67	10	27	58	18	33
Kerala (S)	92	98	98	104	-0.5	92	39	21	43	66	3	5	64	4	32
Madhya Pradesh (N-Centre)	49	74	60	93	-6.4	114	3	26	20	49	12	53	44	32	48
Maharashtra (Centre)	68	91	77	93	-3.5	109	7	31	17	64	7	33	61	20	43
Orissa (Centre)	55	74	58	97	-6.1	94	6	16	40	46	14	15	47	14	49
Punjab (Sikh)	77	93	85	88	-3.9	137	4	17	39	78	6	2	67	4	37
Rajasthan (N)	37	50	35	91	-5	106	3	26	18	41	5	48	40	26	66
Tamil Nadu (S)	70	90	80	97	41	111	26	31	68	79	16	12	52	14	20
Uttar Pradesh (N)	45	69	48	88	-72	107	1	12	14	52	14	50	28	37	57
Bengale Occidental (Est)	69	94	88	92	4.6	86	1	15	16	51	9	25	67	17	33

Légende :

- Ratio des taux de scolárisation de 6 à 11 ans.
- Ratio des taux de scolarisation de 11 à 14 ans.
- 3. Méthode nouvelle mesurant les disparités homme/ femme en termes d'accès aux services de santé sur la vie entière d'un individu. Les femmes des pays développés vivent en moyenne 5.9 ans de plus que les hommes. Cette variable est donc une soustraction entre l'espérance de vie des femmes e celle des hommes, moins 5.9. Ainsi, pour les pays ou les femmes on t un accès équivalent aux hommes en termes d'accès aux services de soins, la valeur de notre indicateur sera égale à 0.

Voir ci-dessous la note 323

Breton. « Religion et évolution démographique en Inde » (1988) 43 :6 Population à la p 1090.

³²² *Ibid*, à la p 20.

³²³ *Ibid*, à la p 21.

Au regard de ce qui précède, il apparaît donc clair que les femmes sont généralement beaucoup plus enclines à devoir faire face à la pauvreté et à ses corolaires, dont fait inexorablement partie la malnutrition :

Due to the undue disadvantages in the access to livelihood and assets, single women are more food insecure when compared to others who probably belong to the same economic category. They have to struggle harder in order to access food. Even in cases of single women living with families, of which they are the not the primary earning members, they do have an equal access to food as a result of their low status in the household. To cope with their hunger pangs they employ a range of strategies. The common ones include - rationing of food, substitution by inferior foods, cooking only once a day, sharing from the same vessel, sacrificing their share of food for the children 324.

Plusieurs des programmes alimentaires mis en place par le Gouvernement pourraient palier à ces carences et permettre aux femmes, plus particulièrement aux célibataires et aux veuves, d'accéder à la sécurité alimentaire, mais il s'avère que ceux-ci demeurent trop souvent hors de leur portée. Ainsi, le TPDS, qui s'adresse directement aux ménages, délivre les *ration cards* au nom de l'homme à sa tête et, en cas de séparation ou de décès de celui-ci, la femme ne se voit pas remettre une autre carte ³²⁵. Quant à l'*Antodaya Anna Yojana*, qui s'adresse aux plus démunis, le Gouvernement n'a vraisemblablement pas répondu à la directive de la Cour suprême qui, dans son ordre intérimaire du 2 mai 2003, lui a demandé d'inscrire dans ce programme, entre autres groupes, « widows and other single women with no regular support »³²⁶. Néanmoins, il semble que la sélection des familles bénéficiant des AAY cards soit tout à fait arbitraire et que le Gouvernement ne soit pas en mesure de fournir les données sur le

325 *Ibid* à la p 22.

³²⁴ *Ibid.*

PUCL c. Union of India & Ors, supra note 32, Ordre intérimaire du 2 mai 2003.

nombre de ces cartes effectivement délivrées aux différents groupes vulnérables³²⁷. Concernant le *National Family Benefit Scheme*, qui permet aux femmes dont le mari, principal soutien de la famille, est décédé de recevoir une aide ponctuelle de 10 000 roupies, la Commission rapporte qu'il est très peu fonctionnel, dès lors que son fonctionnement des plus bureaucratiques empêche la plupart des bénéficiaires potentiels d'en profiter³²⁸. Les femmes enceintes ou allaitant pourront néanmoins se rabattre sur *l'Integrated Child Distribution Scheme* ou sur le *National Maternity Benefit Scheme*, qui leur permet d'obtenir les nutriments et les soins de santé nécessaires à ce qu'elles-mêmes et leurs enfants en bas-âge aient accès aux denrées nécessaires. Somme toute, la méconnaissance qu'ont la plupart des femmes dans le besoin à propos des différents programmes d'aide alimentaire laisse planer le doute quant à leur portée et leur succès réel.

Ainsi, c'est principalement l'autonomisation des femmes, de façon à leur donner les moyens de connaître et de revendiquer leurs droits et, surtout, de leur permettre de croire en la possibilité de le faire, qui apparaît comme la clé de la résolution du problème bien ancré de la faim auprès de ce groupe vulnérable³²⁹.

2.2.3 Les autres groupes touchés par l'exclusion

Les handicapés, personnes âgées, sans-abris, habitants des bidonvilles et bonded labourers³³⁰ n'échappent malheureusement pas aux exclusions et à la marginalisation. On observe d'ailleurs une discrimination accrue auprès de ceux qui, parmi eux, appartiennent en plus à l'un des groupes qui ont fait l'objet des précédentes sections,

Saxena, supra note 229 à la p 27.

Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 22.

³²⁸ Ibid.

Le bonded labourer est celui qui travaille contre une avance qui doit être remboursée avec intérêt. Il est payé moins que le salaire minimum légal et ne jouit pas de la liberté constitutionnelle de résilier ou de modifier les conditions de son emploi. Voir Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 92.

soit les *primitive tribes*, des *dalits* et des femmes³³¹. À cet effet, la Commission sur le droit à l'alimentation observait que :

For disabled persons who also belong to traditionally socially discriminated categories such as females, backward castes, tribals, and minorities, social ostracism is likely to be further greatly enhanced. Since the exclusion that disabled persons face is mediated by social prejudices, a person who is disabled because of leprosy may be much more stigmatised than a moderately mentally slow person, and a woman more than a man. When a *dalit* woman, a homeless man or a tribal child also suffer from disability, they have to contend with vulnerabilities from all extremes. The discrimination is often so strong that it forces them to live in extremely inhuman conditions³³².

Les Indiens qui vivent avec un handicap font effectivement partie des groupes les plus démunis de la société, alors qu'en Inde, ils sont très nombreux à se retrouver parmi les plus pauvres des pauvres³³³. Il n'y a toutefois que très peu de programmes sociaux s'adressant à leur situation particulière et ceux-ci se retrouvent fréquemment exclus de tout accès à l'éducation, aux soins de santé et aux mesures d'accès à l'emploi³³⁴. Ils ne sont en somme pas directement encadrés par les différents programmes alimentaires desquels ils se retouvent massivement exclus, que ce soit par manque d'accessibilité physique aux différents centres de distribution, ou simplement par absence de prise en compte générale de leur situation précaire³³⁵.

Les Indiens d'âge avancé sont eux aussi particulièrement touchés par un fort taux de pauvreté, alors qu'environ 60% d'entre eux vivraient sous le seuil de pauvreté ou

Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 37.

Ibid.

³³³ Ibid

³³⁴ *Ibid*, à la p 38.

³³⁵ *Ibid*, à la p 43.

très près de celui-ci³³⁶. Leur statut précaire est accentué par plusieurs facteurs : «Poor health, unfavourable socio-economic conditions, widening inter-generational gaps and non-working status contribute towards added vulnerability to the aged»³³⁷. Ce n'est pourtant qu'à partir de 1995 que le Gouvernement central s'est penché sur leur sort et ce d'une façon très lacunaire :

Even though the elderly were identified as a priority group for social protection from the initial years of India's independence, policy initiatives like old age pensions were pioneered by various state governments and not the Centre. It was only in 1995 that an all India pension scheme was introduced, with very small financial provisioning for small numbers of aged people³³⁸.

Les fonds alloués à ces programmes, dont fait partie le NOAPS³³⁹, sont toutefois insuffisants et ne sont pas toujours utilisés à bon escient, alors que selon les observations de la Commission sur le droit à l'alimentation, une proportion considérable des sommes devant être dépensées dans le cadre de ces programmes demeurent inutilisées³⁴⁰.

Concernant les sans abris et les habitants des bidonvilles, alors que les premiers, invisibles aux yeux des décideurs publics, ne bénéficient de l'aide d'aucun programme social compte-tenu du fait qu'ils n'ont aucune idendité auprès de l'État³⁴¹, les seconds ont beaucoup de difficulté à accéder à l'aide gouvernementale. En effet, les fonctionnaires chargés de mener des enquêtes et recensements permettant d'identifier les familles vivant sous le seuil de pauvreté afin qu'elles reçoivent une *ration card* leur donnant accès au TPDS portent peu d'attention aux bidonvilles et ceux qui y habitent

³³⁶ *Ibid*, à la p 26.

³³⁷ *Ibid*, à la p 28.

³³⁸ *Ibid*, à la p 29.

Supra, note 131.

Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 30.

 [«] Not having any proof of identification and address proof means not being able to claim BPL or Antyodaya cards and the other food schemes, which in practice depend on this. » *Ibid*, à la p 57.

n'ont donc majoritairement pas accès aux programmes alimentaires, malgré l'omniprésence de la faim et de la malnutrition dans ces zones³⁴².

Finalement, la situation des *bonded labourers* est tout aussi peu reluisante et très problématique, dès lors que la pratique ayant été interdite dès 1976 ³⁴³, aucun programme social ou alimentaire gouvernemental ne s'adresse à ce groupe spécifique, supposé ne plus exister. Pourtant, cette pratique existe toujours ³⁴⁴ et ceux qui sont pris dans ses rouages subissent des manquements nutritionnels, même si le régime du labour boundering implique que les travailleurs privés de liberté soient logés et nourris :

Thus, bonded labour is the result of acute hunger, even though ironically through bondage, families try to ensure some buffer against hunger, albeit for short term benefit. In the long run, bondage furthers food insecurity. Added to this is the exacting work and loss of freedom. More favourable options of livelihood and income generation are closed and wages are so low that they do not support savings or movement out of bondage. Food given to the person in bondage is ungenerous and usually at the minimum survival level. Most often, this food, meant for a person's meal is taken home to be shared by the family. Not only food is served in an undignified manner (instances of food thrown away at the bonded labour, or separate utensils, untouchability etc), it is also monotonous, low quality (left over, stale, watery) and in insufficient quantities³⁴⁵.

Au regard de ce qui précède, on constate donc que plusieurs groupes passent entre les mailles du filet social et bénéficient trop peu, voire même pas du tout pour certains, des programmes d'aide auxquels ils devraient avoir droit. Dans la section suivante,

The Bonded Labour System (abolition) Act (1976) Bill No. 19.

Ibid, à la p 96.

³⁴² *Ibid*, à la p 62.

Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230, à la p 93.

nous verrons que les réformes et politiques adoptées par le Gouvernement au cours des dernières années n'améliorent en rien la situation délicate de ces populations marginalisées, auxquelles s'ajoutent d'ailleurs les agriculteurs, alors qu'ils n'ont été que très peu pris en compte dans les choix stratégiques de l'État.

2.3 Les effets néfastes des réformes politiques et économiques néo-libérales

Le mouvement mondial de libéralisation économique et la mondialisation n'ont pas épargné l'Inde et c'est dans ce contexte qu'y ont été récemment adoptées de nombreuses réformes visant à suivre les nouveaux impératifs du marché³⁴⁶. Bien que celles-ci aient permis à l'Inde d'observer une forte croissance économique, seules les couches sociales les plus aisées en ont véritablement profité et les plus démunis ont, au contraire, vu leur pouvoir d'achat régresser³⁴⁷ (2.3.1). L'adoption de ces nouvelles politiques s'est de plus avérée néfaste pour l'industrie agricole du pays, portant de surcroit atteinte à l'environnement et à la biodiversité, de même qu'aux droits des agriculteurs locaux qui peinent à concurrencer les grandes multinationales³⁴⁸ (2.3.2).

2.3.1 L'adoption de politiques néo-libérales contradictoires avec la mise en œuvre du droit à l'alimentation

Le désordre actuel et la persistance de la crise alimentaire en Inde, alors que plus de 700 millions d'Indiens sont toujours affectés par la faim³⁴⁹, est en partie dû aux politiques agraires post-indépendantistes, aux réformes néo-libérales ainsi qu'aux directives d'organisations telles que la Banque Mondiale [ci-après BM] et le Fond Monétaire International [ci-après FMI], qui ont communément conduit à ce qu'on peut

348 *Ibid* à la p 150 et ss.

Pillay, supra note 34 à la p 131.

³⁴⁷ *Ibid*, à la p 132.

Rapport sur le droit à l'alimentation en Inde, *supra* note 34 au para 7.

qualifier de démantèlement de la capacité de production alimentaire du pays³⁵⁰. Ces directives, conséquences de l'acceptation par le gouvernement indien du programme d'ajustement structurel³⁵¹ en contrepartie d'une aide financière de la part de ces organisations, ont accentué un mouvement de libéralisation économique qui s'était déjà mis en branle, quoique de façon plus modérée, depuis quelques années³⁵². Pour se conformer aux politiques économiques ainsi imposées, l'Inde a dû développer une philosophie néo-libérale peu adaptée à la précarité de sa situation alimentaire et a été poussée à mettre en place des réformes économiques donnant prépondérance à la libéralisation du marché, à la privatisation et à la maximisation du profit, de telle sorte que l'État s'est retiré de façon flagrante du marché pour laisser libre-court à son autorégulation³⁵³. Ces mesures étaient censées engendrer des bénéfices et améliorer le niveau de vie de tous les citoyens, augmenter la consommation interne et aider à l'industrialisation de la campagne, de façon à diminuer la pauvreté rurale³⁵⁴, mais nous verrons qu'il en a été tout autre.

Bien que les réformes économiques puissent sans doute coexister avec la protection des droits humains, en l'occurrence des DESC, et que la croissance économique est évidemment l'un des corollaires du développement et de la réduction de la pauvreté, celles-ci ne doivent toutefois pas faire en sorte que les gouvernements négligent de faire face aux iniquités qu'ils peuvent engendrer. C'est pourtant ce qui est arrivé en Inde, alors que le Gouvernement n'a pas pris en compte les effets pervers que les nouvelles politiques avaient sur les citoyens les plus pauvres et sur les populations

Pillay, supra note 34 à la p 127. Voir aussi Birchfield et Corsi, supra note 33 à la p 733.

En 1991, l'Inde a fait face à une importante crise financière qui l'a obligée à accepter un programme d'ajustement structurel sous l'égide du FMI et de la Banque mondiale. Voir Frédéric Landry. « La libéralisation économique en Inde : inflexion ou rupture ? » (2001) 165 Revue Tiers Monde à la p 9.

³⁵² *Ibid* à la p 10.

Pillay, supra note 34 à la p 132.

Robitaille, supra note 40 à la p 16. Voir aussi Heuzé, Gérard. «Les conséquences de la libéralisation en Inde » (2001) 42 :165 Tiers monde à la p 34.

marginalisées³⁵⁵. Ainsi, s'il est vrai que l'économie indienne a fleuri au cours des dernières années, elle semble malheureusement l'avoir fait au détriment des groupes les plus vulnérables de la société 356. Ces réformes centrées sur l'économie ont orchestré et justifié de nombreuses violations des DESC et ont engendré le déclin de la sécurité alimentaire au pays 357. Selon Sukanya Pillay, les institutions financières internationales sont responsables d'imposer à l'Inde, tout comme à plusieurs autres pays en développement, des prêts qui la forcent à mettre en œuvre des réformes économiques desquelles résulte l'échec du respect ou de la mise en œuvre du droit à l'alimentation et du droit au développement³⁵⁸. L'OMC a également imposé des règles d'adhésion qui nécessitaient que l'Inde se conforme à des réformes du marché qui ont causé des violations de ces droits. Quant aux sociétés transnationales, elles ont réussi à avoir le contrôle du marché alimentaire et à en contrôler pratiquement tous les aspects de production, ce qui a causé beaucoup de dommages aux agriculteurs et qui a déréglé tout le système, bloquant toute avancée en matière d'alimentation et de développement en Inde 359. Résultat de ces réformes, l'Inde a finalement très peu investi dans le développement humain et dans les secteurs socio-économiques qui auraient pu contribuer à l'amélioration des conditions de vie des plus démunis, ce qui a entraîné une augmentation de la pauvreté ainsi qu'une hausse des déplacements citoyens importants de la campagne vers les grandes villes 360. Il en ressort donc que la libéralisation économique a surtout profité à une classe moyenne émergente et aux mieux nantis plutôt qu'aux tranches les plus pauvres de la société³⁶¹. La croissance observée, découlant de la libéralisation, de la privatisation de secteurs auparavant majoritairement publics tel que l'éducation et la santé, ainsi que de la

355 Ihid

Landry, supra note 351 à la p 10.

Pillay, supra note 34 à la p 149.

³⁵⁸ Ibid.

³⁵⁹ *Ibid*.

Isabelle Milbert. « Les villes indiennes au coeur de la libéralisation de l'économie » (2001) 165 Revue Tiers Monde à la p 179.

Robitaille, supra note 40 à la p 17.

dérèglementation, a mené à l'effritement de l'État social qu'était l'Inde avant ces réformes³⁶². Ainsi :

The government Indian has repeatedly pronouncements recognizing the severity of agricultural crisis and its commitment to protect farmers. fight hunger and poverty, and promote development. Yet this is only rhetoric. Its laws and policies perpetuate an inequitable social and economic order of chronic hunger. poverty, powerlessness, and exclusion. (...) While it is true the economy has grown, it has done so at the expense of 700 million people, compounding the suffering of the most vulnerable segments of society including scheduled castes, women, and children. Solely economic-centered reforms orchestrate and justify violations of social and economic rights as 'a necessary short-term pain for longterm gain;' but such arguments are callously facile as the 'gains' are enjoyed only by powerful minority elites or corporations, and the 'pains' for the majority are permanent, chronic, excruciating, or fatal³⁶³.

Ces politiques de libéralisation ont donc inévitablement un impact sur le niveau de vie d'une importante portion de la population indienne et, conséquemment, sur leur droit à l'alimentation :

India's new economic policy clearly interacts with the right to food in several ways. These interactions involve reductions in international trade barriers; deregulation that includes removing food items from domestic legislation privileging food as distinct from general goods (...) and, removals of government controls regarding licensing, distribution, and storage of food grains³⁶⁴.

Ibid, à la p 16. Voir aussi Basudeb Chaudhuri. « Les réformes économiques indiennes : éléments de bilan » (2001) 165 Revue Tiers Monde à la p 19.

Pillay, supra note 34 à la p 132.

Birchfield et Corsi, *supra* note 33 à la p 733.

Elles entrent donc directement en contradiction avec les ordres intérimaires de la Cour suprême découlant de l'affaire de 2001, alors que celle-ci y enjoint le Gouvernement de prendre les actions nécessaires afin de s'assurer que tous et chacun aient un accès constant à de la nourriture en quantité et en qualité adéquate 365. Alors que le gouvernement, se conformant aux directives de la BM et du FMI, s'est tourné vers la libéralisation du marché et la privatisation, ce qui, selon la tendance générale, « puts low-income countries at risk of increasing poverty and starvation because it floods their markets with highly subsidized and thus under-priced-goods from the United States and the European Union» ³⁶⁶. C'est effectivement ce qui est arrivé en Inde alors que ces politiques ont résulté en une « désuniversalisation » de l'imposant Public distribution Scheme, alors devenu le Targeted Public distribution Scheme³⁶⁷, et que le gouvernement s'est peu à peu retiré de la régulation du prix des denrées alimentaires 368. Le Gouvernement a de plus démantelé l'Essential Commodities Act 369, qui interagit avec le PDS et les autres programmes alimentaires en régularisant les licences allouées pour la distribution alimentaire, en nominant les responsables des Fair Price shops, en attribuant les ration cards ainsi qu'en contrôlant plus généralement le commerce subventionné des denrées alimentaires, posant ainsi les intérêts mercantiles en priorité sur la protection sociale³⁷⁰.

_

Banik, *supra* note 108 à la p 266.

Chand, Ramesh. «International Trade, Food Security, and the Response to the WTO in South Asian Countries » (2007) dans Food Security: Indicators, Measurement, and the Impact of Trade Openness, Oxford à la p 280.

En 1997, le Gouvernement indien a réduit la portée du PDS pour en faire un programme plus ciblé, le TPDS, en réduisant ainsi le nombre de bénéficiaires : « Under this new program, access to food was no longer universal and instead afforded only to a select, government-designated population. Such "targeting" is a direct result of fiscal "liberalization" policies designed to remove the government from the economy ». Voir Birchfield et Corsi, *supra* note 33 à la p 736

Ibid.

Essential Commodities Act (1955) Bill No 10.

Birchfield et Corsi, supra note 33 à la p 737.

C'est donc contre cette tendance générale que ce sont soulevés les groupes derrière le PIL de 2001 et qu'ils ont, grâce à leurs démarches devant la Cour suprême, trouvé l'appui nécessaire pour tenter de contrecarrer les politiques économiques du Gouvernement, en vue de protéger les plus démunis.

2.3.2 Les dangers qui guettent l'industrie agricole locale

L'augmentation de la faim et de la pauvreté en Inde résulte en grande partie des politiques indiennes centrées sur l'économie qui entrent en contradiction avec le secteur de l'agriculture, duquel dépendent encore 60% des indiens en ce qui concerne leur alimentation et moyens de subsistance³⁷¹.

1951	1971	1981	1991	2001	2006
70,6	69,8	66,5	64,9	58	60 40
		70,6 69,8	70,6 69,8 66,5	70.6 69.8 66.5 64.9	70,6 69,8 66,5 64,9 58

(*) Si l'on ne considère que les hommes, le recul est plus sensible : 67,23 p. 100 en 1971, 63,26 p. 100 en 1981, 60,9 p. 100 en 1991.

Inde: population active

Répartition de la population active, en pourcentage.

© Encyclopædia Universalis France

Voir ci-dessous la note 372.

Pillay, supra note 34 à la p 131.

Encyclopédie Universalis, en ligne: http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/recherche/sujet/4992/?mode=MEDIA

En effet, la pauvreté en Inde est fortement liée à la dépendance encore très actuelle au milieu agricole, alors que la majorité de la population est composée de petits propriétaires terriens et de paysans sans terre³⁷³.

Table 1: Proportion of Households that Do Not Own Land (2003-04 , in %)

	Official Estimates (Households That Do Not Own Any Land Including Homestead) £23	Households That Do Not Own Any Land Other Than Homestead (3)	Households That Neither Own Any Land Other Than Homestead Nor Cultivate on Owned Homestead Land
Jammu and Kashm	Commence and the commence of the control of the con	10.97	7.29
Himachal Pradesh	15	22.68	21.87
Punjab	4.57	56.89	29.51
Uttarakhand	10.64	26.4	21.15
Haryana	9.21	49.49	25.96
Uttar Pradesh	3.82	26.2	16.31
Rasasthan	5.65	19.95	12.73
Chhattesgarh	12.09	27.31	20.8
Madhya Pradesh	12.05	31.81	22.76
Gujarat	13.6	44.11	35.37
Maharashua	17.66	44 78	38.27
Andhra Pradesh	14,33	53.19	48.75
Karnataka	14.09	40.47	30.76
Kerala	4.8	68.36	36.74
Tamil Nadu	16.55	64.52	55,43
Bilsai	7.6	38.8	31.01
West Bengal	6.15	46.52	34,69
Jharkhand	4.8	39.25	18.43
Orissa	9.56	38.48	31.07
Sikkim	30.67	44.4	37.96
Arunachal Pradesh	21.59	23.5	22.59
Nagaland	8.02	15.45	10.85
Manipur	2.68	30.3	13.53
Mizorans	2.34	14.1	6.67
Tripura	8.69	59.52	33.22
Meghalaya	6.7	29.01	19.93
Assam	8.05	40.3	23
India	10.04	41.63	31.12

Birchfield et Corsi, supra note 33 à la p 740.

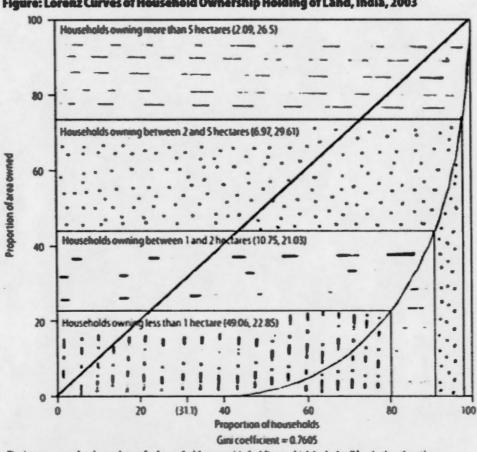


Figure: Lorenz Curves of Household Ownership Holding of Land, India, 2003

The Lorenz curve has been drawn for household ownership holdings which include all land other than the homestead land and the cultivated part of the homestead land.

The shaded areas on the graph represent proportion of households in a size-class of ownership holdings and proportion of area owned by them. The labels for shaded areas include these proportions in the parentheses. The exact point where the Lorenz curve meets the x axis (31.1 per cent), representing the proportion of landless households, is marked on the x axis.

Voir ci-dessous la note 374.

Les tableaux présentés révèlent que malgré le fait que l'accès aux terres soit un élément déterminant pour les agriculteurs, 41% des foyers ruraux en Inde n'ont pas de terres et trois quarts des propriétaires d'exploitation ne détiennent que des parcelles de subsistance de moins d'un hectare, soit tout juste ce qu'il leur faut pour en tirer de quoi vivre. Voir Vikas Rawal. «Ownership Holdings of Land in Rural India: Putting the Record Straight» (2008) 43:10 Economic and Political Weekly aux p 45-46.

Les politiques agricoles adoptées par le Gouvernement indien depuis ont ainsi mené à d'énormes atteintes à la biodiversité, à la sécurité alimentaire ainsi qu'à la souveraineté alimentaire et ont de plus permis aux grandes entreprises telles que Cargill, Monsanto ou Syngenta, de prendre le contrôle du marché alimentaire indien, minant dès lors les conditions de vie des fermiers locaux, incapables de suivre le rythme³⁷⁵. La situation des producteurs agricoles indiens a donc été très peu prise en compte par les décideurs politiques dans le choix de leurs orientations au cours de la série de réformes agraires entamée dès l'indépendance du pays ³⁷⁶, ce qui a inévitablement mené à de nombreuses atteintes au droit à l'alimentation, tant de ces derniers que de la population en général, tributaire de la sphère économique agricole :

India has violated its right to food obligations by implementing harmful agricultural policies, including the Green Revolution, reversing investment in agriculture, curtailing the Public Distribution System (PDS), implementing harmful trade policies that allow unfair trade competition, allow the dumping of subsidized imports into India, undermine India's production of staple crops, failing to protect small-farmers and rural landowners against land acquisitions by corporate agribusiness resulting in displacement and the dismantling of small-scale farming; and allowing reforms in credit and intellectual property laws which remove resources from farmers and subject them to unfair laws³⁷⁷.

Les réformes politiques et légales mises en œuvre par le gouvernement indien dans les dernières décennies ³⁷⁸ ont donc orchestré ce que Pillay considère comme « the

Pillay, supra note 34 à la p 131.

Pillay, supra note 34 à la p 150.

Daniel Thoner. « L'Inde d'aujourd'hui : le problème agraire » (1962) Annales. 17 : 1 Économies, Sociétés, Civilisations 65.

Les réformes agraires ont débuté en 1947 (lors de l'indépendance du pays, alors que l'Inde s'est réapproprié ses ressources), pour se poursuivre en 1956 (accord avec les Etats-Unis par rapport aux importations et adoption du second plan quinquennal, qui relèguent l'autosuffisance céréalière

collapse of India's agricultural sector and India's small-scale farmers, La plus imposante des réformes observées jusqu'à maintenant est celle de la Révolution verte³⁸⁰, dès les années 1960, qui visait à priori à accroître la productivité agricole afin de garantir la sécurité alimentaire du pays et d'ainsi réduire la dépendance de l'Inde à l'égard des importations³⁸¹. Pour ce faire, l'Inde a introduit l'utilisation de semences à haut rendement pour le blé et le riz, ce qui porta fruit dès lors que pour la première fois depuis son indépendance, elle s'est retrouvée avec un surplus de récolte pour ces deux produits³⁸². Néanmoins, bien que la Révolution verte puisse dans une certaine mesure avoir eu un impact positif sur la réduction des cas de famine au pays, Pillay soutient pour sa part que cette amélioration de l'état du droit à l'alimentation de million d'Indiens serait plutôt due à la croissance simultanée de l'économie rurale et du pouvoir d'achat de la population et non à la Révolution en tant que telle³⁸³. Il relève en outre les multiples effets négatifs que cette réforme a engendrée au fil des années, alors que les agriculteurs, forcés de délaisser leurs pratiques agricoles traditionnelles et semences indigènes, incapables de suivre le rythme dicté, n'ont eu d'autre choix que de se tourner vers l'utilisation des semences à haut rendement, fertilisants chimiques, pesticides et technologies mécaniques, tous produits par les multinationales qui en

au second plan), ainsi qu'en 1964-1965 (lancement de la Révolution verte, création de la Food Corporation of India), tout comme, plus récemment, en 1991 (mouvement de libéralisation des marchés suivant l'entente de restructuration avec le FMI et la Banque mondiale). Voir Landry, supra note 351 à la p 13 et Pillay, supra note 34 à la p 151.

Pillay, supra note 34 à la p 165.

La Révolution verte consiste en une transformation des méthodes d'agriculture des pays en développement, qui se fonde principalement sur l'intensification de la culture, l'introduction de nouvelles méthodes technologiques, d'engrais, de pesticides, de même l'investissement dans la recherche et les infrastructures agricoles. Voir l'article de la FAO: « Les leçons de la révolution verte - vers une nouvelle révolution verte » dans le cadre du Sommet mondial de l'alimentation, Rome,

1996.

En ligne:

http://www.fao.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/docrep/003/w2612f/w2612f6a.htm

Kumkum Dasgupta. « Pas si rose, la Révolution verte! » (2001) Le Courier UNESCO, en ligne: http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001215/121514f.pdf

Pillay, supra note 34 à la p 155.

Jbid, à la p 156. Voir aussi Jean Dreze et Amartya Sen. The Political Economy of Hunger, Vol.2: Famine Prevention, Oxford, Clarendon, 1991.

contrôlent le marché ³⁸⁴. Ces dernières se sont donc enrichies au dépend des agriculteurs locaux qui, pour la plupart, n'avaient aucunement les moyens d'investir dans de telles dépenses de production. De plus, bien que le Gouvernement indien ait permis à certains d'entre eux d'obtenir des subventions pour palier aux coûts élevés de ces ajustements, ce sont surtout les plus grands producteurs et fermiers propriétaires de plusieurs terres qui en ont bénéficié, créant ainsi des inégalités flagrantes entre les agriculteurs et laissant libre court à la première vague de détresse au sein des fermiers et paysans laissés en plan³⁸⁵.

The Green Revolution is also criticized for unsustainable development because of soil erosion, and reductions in nutrition, and biodiversity. [It] pushed specialization in wheat and rice, while indigenous small-scale farming in other crops was unsupported, eventually dwindling. Not only were nutritional and crop diversifications lost, but the economic diversity gained from a variety of crops was also lost, making the country reliant on one or two agricultural crops for monies then used to import other foodstuffs. The harms to biodiversity, the ecosystem, nutrition, and the food supply continue to this day to impede food security in India³⁸⁶.

La Révolution Verte a en effet causé d'irréversibles dégâts environnementaux en Inde et l'empreinte écologique du pays, outil qui permet de mesurer la pression qu'exerce l'humanité sur la planète, a augmenté de façon constante depuis son adoption³⁸⁷.

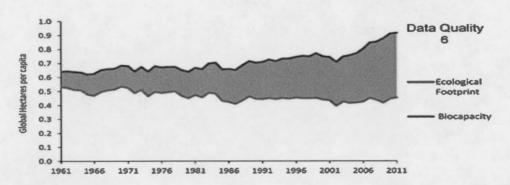
Nous parlons ici de Cargill, Monsanto ou Syngenta. Voir Sahoo, *supra* note 173 à la p 491.

Jibid. Voir aussi Clarence Dias et al. The International Context of Rural Poverty in the Third World: Issues for Research and Action by Grassroots Organization sand Legal Activists. (New York, International Center for Law in Development, 1986.

Pillay, supra note 34 à la p 156.

Global Footprint Network, en ligne: http://www.footprintnetwork.org/fr/index.php/
GFN/page/trends/india/





Voir ci-dessous la note 388

Dans la foulée de cette Révolution verte, le Gouvernement a mis sur pied la Food Corporation of India³⁸⁹, qui est encore aujourd'hui l'organisme chargé du transport, de l'entreposage et de la distribution des stocks du PDS, tout comme de la gestion des surplus de grains partout dans le pays³⁹⁰. Cet organisme avait donc pour ambition de contribuer à la sécurité alimentaire du pays, en assumant la responsabilité d'acheter aux producteurs locaux les grains qui seraient ensuite distribués à prix subventionnés aux plus démunis, une prétention qui, bien que fonctionnelle au départ, a été quelque peu contrecarrée avec l'avènement de l'ère de libéralisation qu'a connue l'Inde par la

Ce graphique appuie l'argument selon lequel la Révolution verte a causé un tort irréversible à la biocapacité de l'Inde alors que son empreinte écologique suit une courbe en augmentation continue. Global Footprint Network, *supra* note 387.

Ibid. Voir aussi Pillay, supra note 34 à la p 157.

La Food Corporation of India [ci-après FCI] a été instaurée par l'adoption du Food Corporation's Act de 1964, dans le but de s'acquitter des devoirs du gouvernement central dans le cadre de sa National Food Policy, qui correspondait principalement à s'assurer des points suivants: « Effective price support operations for safeguarding the interests of the farmers, distribution of foodgrains throughout the country for public distribution system [and] maintaining satisfactory level of operational and buffer stocks of foodgrains to ensure National Food Security ». Voir le site de la FCI, en ligne: http://www.fciweb.nic.in

suite³⁹¹. Malgré tout, de la mise en œuvre de la Révolution verte jusqu'à son virage libéral en 1991, l'Inde a réussi à améliorer la situation agricole du pays :

In the 1970s, and 1980s, India's public investment measures and protectionist trade policies in agriculture succeeded in advancing the country's production in other staples including oil seeds (Yellow Revolution), fisheries (Blue Revolution), and milk (White Revolution)³⁹².

Les mesures protectionnistes au regard de l'agriculture durant cette période, les subventions continues et investissements massifs de la part du Gouvernement, l'allocation de crédit par les banques aux fermiers, de même que le strict contrôle des importations ont fortement contribué à cet essor de l'industrie agricole qui a crû de 2.3% par année entre 1966 et 1981³⁹³. La croissance agricole s'est par la suite mise à stagner, ternie par une récession globale du pays qui, tel que vu dans la partie précédente, a poussé l'Inde à se conformer aux mesures financières du FMI et de la Banque mondiale afin de redresser son économie³⁹⁴. Les gains agricoles acquis lors des précédentes réformes ont donc été inversés et les agriculteurs, qui avaient bénéficié des politiques protectionnistes des dernières décennies, se sont retrouvés laissés à eux-mêmes dans un nouvel environnement économique qui leur était peu familier et plutôt hostile :

Farmers had been reliant on the pre-1991 protectionist policies which provided subsidies, public investment in rural infrastructure including irrigation and roads, and strict export-import controls which insulated them from

Jbid. Voir aussi FAO. « WTO Agreement on Agriculture: the Implementation Experience: India » (2003)
en

Pillay, supra note 34 à la p 158. Voir aussi Saxena, supra note 229 à la p 38.

³⁹¹ *Ibid.*

http://www.fao.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/docrep/005/Y4632E/y4632e0f.htm#bm15
Contrairement à une croissance de 1.9 par année durant la période précédant la Révolution verte, soit entre 1950 et 1967. Voir à cet effet l'article de la FAO, *supra* note 392.

volatile price fluctuations in global markets. (...) In 1991, farmers were producing steady yields in grains, oil seeds, fish-eries, and milk. Suddenly these farmers were exposed to a new environment in which the supports and protections, in which the agricultural sector was built since 1947, were systematically removed; specifically, in accordance with the international financial institution's conditionalities³⁹⁵.

Parmi les mesures imposées par les institutions financières internationales au cours de la décennie 1990 se sont retrouvées, entre autres, la réduction des investissements publics dans le secteur agricole, les coupures dans les fonds dédiés au programme alimentaire PDS, que le Gouvernement a dû remanier de façon à en réduire le nombre de bénéficiaires 396 et la dévaluation de près de 25% de la valeur du Roupie, qui a mené à la chute des prix des exportations et créé une demande artificielle pour les exportations des produits agricole indiens, poussant les producteurs à se concentrer sur les produits exportables plutôt que sur la culture vivrière 397. Les mesures de redressement ont en outre poussé à l'ouverture des marchés, à l'abolition des quotas d'importation ainsi qu'à la privatisation de secteurs auparavant nationalisés dont les banques, qui offraient jusque-là des crédits à taux avantageux pour les producteurs agricoles mais qui, une fois privatisées, n'ont trouvé que très peu d'intérêt pour ce type de crédit peu lucratif³⁹⁸. Les agriculteurs ont donc dû se tourner vers des prêteurs à gage privés et bon nombre d'entre eux se sont fortement endettés, vu les taux d'intérêts exorbitants, dans le simple but de se procurer des grains à haut rendement³⁹⁹, des pesticides ou de la machinerie leur permettant de suivre la cadence du rythme

³⁹⁵ *Ibid*, à la p 159.

C'est ainsi que le *Public Distribution System* (PDS), qui accordait des subventions aux Indiens vivant sous le seuil de pauvreté (*Below Poverty Line* [BPL]) et à ceux vivant près du seuil de pauvreté (*Above Poverty Line* [APL]) est devenu l'actuel *Targeted Public Distribution System* (TPDS), qui ne vise que les familles BPL.

Pillay, supra note 34 à la p 161.

Ibid.

Ces grains à haut rendement sont en fait des semences non-renouvelables, que les paysans doivent acheter chaque année à fort prix auprès des entreprises multinationales qui en détiennent les brevets. Voir Sahoo, *supra* note 171 à la p 491.

agricole effréné qui leur était désormais imposé ⁴⁰⁰. Cet endettement généralisé a conduit un nombre impressionnant de paysans au suicide, alors qu'entre 1997 et 2010, plus de 150 000 d'entre eux ont mis fin à leur jour ⁴⁰¹. Le comité des DESC a d'ailleurs relevé, suite à son examen du rapport périodique présenté par le Gouvernement indien que :

les difficultés extrêmement graves des paysans les ont conduits à se suicider en nombre croissant au cours de la dernière décennie. Il [a en outre relevé] que l'extrême pauvreté des petits paysans, causée par le manque de terres, d'accès au crédit et d'infrastructures rurales adaptées, [s'est vue] exacerbée par l'introduction de semences génétiquement modifiées commercialisées par des sociétés multinationales et par l'escalade des prix des semences, des engrais et des pesticides qui s'en est suivie (...)⁴⁰².

On peut ainsi conclure que la majorité de la population indienne n'a pas été en mesure de bénéficier des réformes agraires adoptées par l'Inde depuis son indépendance, ni de l'ère de la libéralisation des dernières années qui aura finalement miné le secteur agricole local, emportant dans ce gouffre la fragile sécurité alimentaire du pays. Les paysans, qui ont été les premières victimes de ces mesures, laissés à euxmêmes face à des concurrents internationaux économiquement beaucoup plus puissants, n'ont pu s'ajuster au nouveau contexte et ont vu leur situation déjà précaire s'aggraver. Ils font donc partie, à l'instar des femmes, des *dalits* et des membres des *primitive tribes*, des populations qui ont filé entre les mailles de l'aide sociale fournie

400 Ibid. Voir aussi Saxena, supra note 229 à la p 37 et Sahoo, supra note 174 à la p 491.

Sahoo, *supra* note 171 à la p 491. Voir aussi Human Rights Law Network, *supra* note 159 à a p XIII.

Comité des DESC, Examen du rapport périodique présenté par le gouvernement indien valant pour le deuxième, troisième, quatrième et cinquième rapport, Doc off CES NU, 40e session, E/C.12/IND/CO/5 (2008) au para 29.

par le Gouvernement, demeurant hors de la portée de la plupart des programmes alimentaires.

Ce second chapitre permet donc de conclure sur une note peu reluisante quant au succès de la mise en œuvre du droit à l'alimentation, dès lors que les obstacles sont fort nombreux et ternissent les efforts de la société civile. Ces difficultés vont de la corruption et du laxisme gouvernementaux aux archaïsmes d'une société indienne à cheval entre tradition et modernité, enclavée dans des hiérarchies sociales difficiles à éliminer. Elles se traduisent également par l'adoption de politiques néo-libérales contradictoires avec les visées conjointes de la société civile et de la Cour suprême, gardienne de la Constitution indienne de laquelle elle a extirpé ce droit à l'alimentation qui ne s'y trouvait pas explicitement. Ainsi, pour que ce droit soit en mesure de gagner en effectivité maintenant qu'il a été sacré de justiciabilité, il faudra vraisemblablement aller au-delà des ordonnances de la Cour suprême et la surveillance des OSC. Le Gouvernement devra lui aussi mettre du sien et faire preuve de bonne foi dans l'encadrement de la mise en œuvre des programmes alimentaires, dans l'adoption de politiques cohérentes avec ces engagements ainsi que dans le gommage des inégalités sociales qui perdurent entre les divers groupes cette société complexe et éclectique qu'il gouverne.

CONCLUSION

L'analyse de la mise en œuvre du droit à l'alimentation en Inde nous a permis de cerner davantage le rôle de tous les intervenants qui jouent un rôle positif ou négatif dans sa consécration. Grâce à cette étude, nous avons pu élucider, en partie, la question de savoir si la réalisation de ce droit, poussée à la fois par l'activisme judiciaire et les revendications des différents acteurs de la société civile, peut être considérée comme effective dans la pratique.

En réponse à cette interrogation, nous avions formulé l'hypothèse initiale voulant que les acteurs de la société civile en Inde, à savoir les ONG, activistes et différents mouvements sociaux tant organisés que sporadiques, seraient la clé de l'effectivité de la mise en œuvre du droit à l'alimentation dans ce vaste et populeux pays. Au terme de ce mémoire, il nous apparaît important de nuancer cette hypothèse et de poser, tout d'abord, le constat de l'ineffectivité actuelle du droit à l'alimentation sur le territoire indien, nonobstant les importantes avancées en la matière. En effet, malgré les efforts des pouvoirs législatifs et judiciaires, 403 joints à ceux des acteurs de la société civile, la population indienne n'est toujours pas à l'abri de la faim 404. Tel que démontré précédemment, ce sont plus de 250 millions d'Indiens qui vivent encore aujourd'hui sous le seuil de la pauvreté, faisant de l'Inde l'un des pays où la population souffre le plus de malnutrition et de faim 406. Ces données subsistent malgré la consécration du droit à l'alimentation dans cet État, alors que la Cour suprême indienne, sous

Tel que démontré dans le Chapitre 2, le pouvoir exécutif pose quant à lui plutôt une série d'empêchements en matière de protection et de mise en œuvre du droit à l'alimentation, alors que ses déboires administratifs, sa mauvaise coordination et la corruption qui ont entaché ses activités des dernières années ont ralenti la plupart des initiatives conjointes des autres acteurs oeuvrant pour la défense de ce droit.

Commission sur les droits humains, supra note 54, au para 7.

Ce qui correspond à plus de 20% de la population totale du pays, selon le recensement de 2013. Voir Encyclopédie Universalis, en ligne: http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/inde-le-territoire-et-les-hommes-geographie/

Rapport sur le droit à l'alimentation en Inde, supra note 34 au para 7.

l'impulsion de l'ONG de défense des droits humains PUCL, 407 l'a reconnu à travers le droit à la vie, lui-même protégé dans la Constitution. Ce sont particulièrement les violations systématiques des droits fondamentaux des groupes parmi les plus démunis de la société indienne, à savoir notamment les femmes, dalits et primitive tribes, qui nous mènent à considérer que le seuil d'effectivité du droit à l'alimentation n'a à ce jour toujours pas été atteint. Il est donc impossible de conclure à la réalisation effective et globale de ce droit alors qu'une partie importante de la population n'est pas en mesure d'en jouir et en est même systématiquement déprivée. La discrimination qui sévit à grande échelle contre des populations déjà hautement ostracisées et marginalisée fait en sorte que celles-ci demeurent en proie à la faim et à la malnutrition, minant tout espoir d'amélioration de l'effectivité du droit à l'alimentation dans ce pays qui, malgré sa croissance économique, ne parvient pas à s'assurer que les plus démunis soient mis à l'abris de la faim.

En outre, notre hypothèse voulant que la société civile indienne joue un rôle clé dans les efforts mis en œuvre pour atteindre l'effectivité du droit à l'alimentation s'est bel et bien vue confirmée au terme de notre étude, mais notre analyse nous pousse à constater que son implication ne saurait suffire. En effet, tout porte à croire que les revendications et actions menées de front par les groupes, organisations et activistes formant l'éclectique société civile indienne 408 ne peuvent à elles-seules pallier aux nombreuses lacunes gouvernementales. Les OSC, avec l'aide de la Cour suprême et les instances mises sur pied par cette dernière telles que la Commission sur le droit à l'alimentation et le Comité central de vigilance 409, ont donné l'impulsion nécessaire à

PUCL, qui fait d'ailleurs partie du mouvement plus large auquel correspond la Campagne sur le droit à l'alimentation qui regroupe, tel qu'expliqué plus tôt dans ce mémoire, plusieurs ONG et activistes militant pour ce droit spécifique, est l'ONG qui a mené de front le PIL de 2001 dans lequel la Cour suprême a reconnu la justiciabilité du droit à l'alimentation. Voir PUCL c. Union of India & Ors, supra note 32.

Voir à ce propos la section 1.3.1.

Voir à cet effet la section 1.1.2.

la reconnaissance de ce droit par le pouvoir étatique⁴¹⁰, mais de nombreux obstacles sont venus ralentir cette lancée 411. Certains d'entre eux proviennent d'éléments externes au Gouvernement, à savoir le maintien de discriminations bien enracinées au sein de la société envers certains groupes déjà grandement défavorisés⁴¹², mais la plupart relèvent des actions et omissions des gouvernements central et étatiques qui, par ailleurs, ne font qu'entériner et institutionnaliser ces mêmes distinctions. En effet, tel que démontré dans ce mémoire, le gouvernement indien est vraisemblablement le vecteur principal de l'échec de la mise en œuvre du droit à l'alimentation, alors qu'il met à mal ce droit fondamental en perpétuant ses pratiques de corruption qui entachent par le fait même la gestion des programmes alimentaires⁴¹³, ainsi qu'en adoptant des politiques économiques et agricoles peu favorables à la réduction de la malnutrition et de la faim au pays⁴¹⁴. On peut à cet égard se demander si la croissance économique de l'Inde, qui ne rime pas nécessairement avec son développement⁴¹⁵, sera gérée d'une façon à permettre une redistribution des richesses à l'ensemble de la population, y compris aux plus marginalisés, afin que cesse la perpétuation des inégalités de classe, de caste et de genre.

Le moment charnière de la reconnaissance du droit à l'alimentation en Inde étant le célèbre PIL de 2001, *supra* note 32. Voir la section 1.2.1. de ce mémoire.

Voir le Chapitre 2 qui porte exclusivement sur ce point.

Ces discrimination touchent plus généralement les handicapés, les sans-abris, les habitants des bidonvilles et les bounded labourers et, de façon encore plus flagrante les dalits, les primitive tribes et les femmes. Voir la section 2.2 et le Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court, supra note 230.

Voir la section 2.1 Voir la section 2.3

Jean Dreze défend l'idée que la croissance peut certes être très utile au développement, mais pour se faire, elle doit s'accompagner d'une mise en œuvre de politiques publiques contribuant à ce que les fruits de cette croissances soient partagées dans tous les groupes sociaux et que, finalement, elle permette l'utilisation des recettes publiques au profit des services de santé, d'éducation, et des autres services sociaux. Jean Dreze et Amartya Sen. « Inde : Remettre la croissance à sa place » (2014) 1:338 Revue Projet au para 4. Voir aussi François Roch. Vers un nouveau paradigme planétaire en matière de développement. Contribution à l'histoire du droit international et du développement, (Thèse de doctorat) Paris : Université de Paris XI (Paris-Sud) Tome 2, 2013 aux p 258 et suivantes.

De plus, nonobstant la mobilisation de plusieurs OSC et malgré la réunion d'un nombre important d'entre elles sous la structure commune que constitue la Campagne sur le droit à l'alimentation 416, il leur est difficile de surmonter à elles-seules les difficultés qui ternissent les avancées du droit à l'alimentation. Les ordres intérimaires qui ont suivi la série d'ordres intérimaires de 2001 ont certes posé d'importantes balises à ce droit, inspirant en outre le contenu de la récente loi-cadre sur le droit à l'alimentation 417 adoptée par le Parlement indien en septembre 2013 418, mais les améliorations ne sauront se faire sentir tant que les différentes instances gouvernementales laisseront ces directives lettre morte. Somme toute, l'adoption de cette loi jumelée à la défaite du Parti du Congrès 419 au profit du Parti BJP dirigé par Modi, annonce peut-être le prélude d'un changement attendu, alors que ce dernier est reconnu pour avoir fait du Gujarat un État prospère 420. Cette élection de Modi, néolibéral avéré et nationaliste Hindou, laisse cependant planer la crainte que se creuse un fossé entre les Musulmans et les Hindous, ce qui pourrait ouvrir la porte à de nouvelles discriminations⁴²¹. L'adoption de nouvelles politiques néolibérales laisse en outre entrevoir un risque d'accentuation du fossé entre les riches et les pauvres. Néanmoins, la lutte contre la corruption dans laquelle le nouveau Président s'est engagée donne parallèlement l'espoir d'une amélioration de la situation au sein de l'appareil gouvernemental, tout comme d'un rétablissement de l'économie générale indienne 422. Ces prospections n'ont été que très peu abordées dans le cadre de ce mémoire en raison du peu de temps écoulé depuis les dernières élections et de l'absence de bilan probant à cet effet. Les mêmes remarques s'imposent quant au

_

Voir le site de la Campagne, en ligne : http://www.righttofoodindia.org/campaign/campaign.html et la section 1.3.2. du présent mémoire.

National Food Security Act, supra note 141.

Voir la section 1.2.1

Le parti du Congrès ayant été sanctionné pour ses années de pouvoir sous le signe de la corruption.

«The Gujarat model » The Economist (10 janvier 2015) en ligne:
http://www.economist.com/news/finance-and-economics/21638147-how-modi-nomics-was-

forged-one-indias-most-business-friendly-states

Sankari et Dougnac, supra note 217.

⁴²² *Ibid.*

National Food Security Act⁴²³, dont les résultats concrets se font attendre⁴²⁴. Des discussions avec les avocats de HRLN, organisation au sein de laquelle s'est déroulé notre stage, nous ont permis de comprendre que les requêtes auprès de la Cour suprême dans le cadre de la suite du PIL de 2001 avaient cessé depuis l'adoption de cette loi, afin de permettre au Gouvernement de se conformer aux dispositions qu'elle contient. Les activités des ONG, groupes et activistes militant pour le droit à l'alimentation se concentrent donc pour l'heure sur la tenue d'enquêtes partout au pays afin de vérifier la conformité des programmes alimentaires et pour s'assurer de la distribution adéquate de l'aide alimentaire aux bénéficiaires.

En ce qui concerne l'agriculture, activité intimement liée à la sécurité alimentaire, ce mémoire a permis de mettre en exergue les enjeux qui y sont liés et le virage inquiétant que celle-ci a subi suite aux changements de politiques du gouvernement indien depuis les années 1990⁴²⁵. Nous avons choisi de ne pas approfondir l'analyse quant aux détails liés aux politiques agricoles⁴²⁶, mais il n'en reste pas moins que celles-ci jouent un rôle considérable sur la mise en œuvre des programmes alimentaires, dès lors que le Gouvernement doit s'approvisionner de façon massive en céréales et grains de base afin de s'assurer d'un stock constant de ces denrées qu'il

⁴²³ Supra note 143.

Voir la section 2.3 de ce mémoire.

Au moment d'écrire ces lignes, il est impossible de dresser un quelconque bilan relatif à l'application du National Food Security Act, si ce n'est que par rapport aux craintes qui se font de plus en plus présentes quant aux coût que celui-ci engendrera sur le budget national. En effet, alors que cette loi a vocation à permettre à plus des 2/3 des Indiens de recevoir une aide alimentaire, les coûts liés à l'approvisionnement, au stockage et à la distribution s'annoncent faramineux et peu concordants avec les visées économiques du nouveau président. Voir Sudha Narayanan. « Food Security in India: The Imperative and Its Challenges » (2015) 2:1 Asia & the Pacific Policy Studies à la p 200 et Dipa Sinha. « Cost of Implementing the National Food Security Act » (2013) 48 Economic & Political Weekly à la p 32.

Pour un aperçu sur le sujet, voir les publications de Chand Ramesh, Directeur du National Centre for Agricultural Economics and Policy Research et Professeur au Indian Agricultural Research Institute de New Delhi, dont notamment: Chand Ramesh, *India's Agricultural Challenges: Reflections on Policy, Technology and other Issues*, New Delhi, Centre for Trade and Development, 2005.

pourra ensuite revendre à prix subventionné aux bénéficiaires des différents programmes. Ces politiques touchent également de façon directe les consommateurs des produits agricoles, qui voient les prix fluctuer selon le cours du marché, en raison de la libéralisation du commerce des produits agricoles de base⁴²⁷. En somme, ce sont les petits agriculteurs qui souffrent le plus de ces nouvelles politiques alors qu'ils peinent à se conformer aux nouvelles réalités du marché alimentaire. En effet, la croissance économique indienne a mené au développement d'une classe moyenne qui ne cesse de croître et qui transforme la demande alimentaire au pays, poussant à son occidentalisation et à la diversification de la production vers des produits tels que les oléagineux, les fruits, les légumes et le bétail 428. Ces changements risquent donc d'influer sur la situation agricole et sur l'accessibilité des produits alimentaires de base sur lesquels reposent la plupart des programmes de subventions alimentaires 429. Il sera donc intéressant de voir l'impact qu'aura cette mutation, au cours des prochaines années, sur les bénéficiaires de ces programmes ainsi que sur les agriculteurs locaux, déjà aux prises avec une situation précaire et, en outre, quelle sera la réponse gouvernementale face à celle-ci. Quoi qu'il en soit, il y a fort à parier que ce sont les grandes multinationales, plus à même de répondre aux nouveaux impératifs du marché, qui tireront majoritairement profit de cette évolution, le tout au détriment des petits agriculteurs. Encore une fois, ce sera au Gouvernement de prendre des mesures pour protéger ces derniers contre ces nouveaux aléas et à s'assurer que des subventions adéquates leur soient verser afin qu'ils puissent rester dans la course face aux géants de l'agroalimentaires.

Il apparait finalement primordial pour l'Inde de s'assurer que les manquements du Gouvernement quant à ses obligations de respecter, protéger et réaliser le droit à

S.S. Asharya « Sécurité alimentaire et nouvelle politique agricole en Inde » (2001) 42 :165 Tiers monde à la p 138.

⁴²⁸ *Ibid*.

⁴²⁹ *Ibid*, à la p 135.

l'alimentation 430 soient sanctionnés dès lors qu'actuellement, les lacunes observées par les différents intervenants travaillant sur le terrain demeurent impunies⁴³¹. Les ordres intérimaires prononcés par la Cour suprême depuis 2001 ont certes poussé à d'importantes améliorations, mais n'ont pas suffi à redresser les pratiques administratives anémiques liées aux programmes alimentaires. Qui plus est, il serait intéressant d'aborder la possibilité d'engager la responsabilité des entreprises tant nationales que multinationales pour le tort qu'elles causent directement ou indirectement au droit à l'alimentation de la population indienne alors que par leurs activités agricoles et industrielles, elles mettent à mal la biodiversité et l'économie du pays, tout comme le pouvoir d'achat d'un nombre important d'Indiens de la classe moyenne⁴³² qui voient les prix des denrées de base augmenter.

Il s'agit donc d'une multitude de difficultés auxquelles doivent faire face les divers intervenants militant pour le droit à l'alimentation en Inde. Le rôle des acteurs de la société civile dans la lutte pour l'effectivité de ce droit apparaît donc limité, non pas par manque de conviction, mais plutôt parce qu'ils font face à une machine administrative peu collaborative et à une société en constante évolution à travers des traditions culturelles qui se heurtent à des impératifs occidentaux qualifiés de modernes et perçus, par les dirigeants, comme l'un des seuls moyens efficaces d'assurer la croissance économique et le développement du pays.

Observation générale no 12 du CODESC, supra note 10 au para 15.

Voir la section 2.1.2 du présent mémoire.

Qui ne se trouvent pas nécessairement sous le seuil de pauvreté et qui, de ce fait, ne peuvent bénéficier des programmes alimentaires.

ANNEXE A NATIONAL FOOD SECURITY ACT (2013)

THE NATIONAL FOOD SECURITY BILL, 2013

A

BILL

to provide for food and nutritional security in human life cycle approach, by ensuring access to adequate quantity of quality food at affordable prices to people to live a life with dignity and for matters connected therewith or incidental thereto.

BE it enacted by Parliament in the Sixty-fourth Year of the Republic of India as follows:--

CHAPTER I

PRELIMINARY

- 1. (1) This Act may be called the National Food Security Act, 2013.
- (2) It extends to the whole of India.
- (3) It shall come into force on such date as the Central Government may, by notification in the Official Gazette appoint, and different dates may be appointed for different States and different provisions of this Act.
 - 2. In this Act, unless the context otherwise requires,-
 - (1) "anganwadi" means a child care and development centre set up under the Integrated Child Development Services Scheme of the Central Government to render services covered under section 4, sub-section (1) of section 5 and section 6;
 - (2) "central pool" means the stock of foodgrains which is,-
 - (i) procured by the Central Government and the State Governments through minimum support price operations;
 - (ii) maintained for allocations under the Targeted Public Distribution System, other welfare schemes, including calamity relief and such other schemes;
 - (iii) kept as reserved for schemes referred to in sub-clause (ii);
 - (3) "eligible households" means households covered under the priority households and the Antyodaya Anna Yojana referred to in sub-section (1) of section 3;
 - (5) "fair price shop" means a shop which has been licensed to distribute essential commodities by an order issued under section 3 of the Essential Commodities Act, 1955, to the ration card holders under the Targeted Public Distribution System;
 - (6) "foodgrains" means rice, wheat or coarse grains or any combination thereof conforming to such quality norms as may be determined, by order, by the Central Government from time to time;
 - (7) "food security" means the supply of the entitled quantity of foodgrains and meal specified under Chapter II;
 - (8) "food security allowance" means the amount of money to be paid by the concerned State Government to the entitled persons under section 13;
 - (10) "local authority" includes Panchayat, municipality, district board, cantonment board, town planning authority and in the States of Assam, Manipur, Meghalaya, Mizoram, Nagaland and Tripura where Panchayats do not exist, the village council or committee or any other body, by whatever name called, which is authorised under the Constitution or any law for the time being in force for self-governance or any other authority or body vested with the control and management of civic services, within a specified local area;

- (11) "meal" means hot cooked meal or ready to eat meal or take home ration, as may be prescribed by the Central Government;
- (12) "minimum support price" means the assured price announced by the Central Government at which foodgrains are procured from farmers by the Central Government and the State Governments and their agencies, for the central pool;
- (14) "notification" means a notification issued under this Act and published in the Official Gazette;
- (15) "other welfare schemes" means such Government schemes, in addition to the Targeted Public Distribution System, under which foodgrains or meals are supplied as part of the schemes:
- (16) "person with disability" means a person defined as such in clause (t) of section 2 of the Persons with Disabilities (Equal Opportunities, Protection of Rights and Full Participation) Act, 1995;
 - (17) "priority households" means households identified as such under section 15;
 - (18) "prescribed" means prescribed by rules made under this Act;
- (19) "ration card" means a document issued under an order or authority of the State Government for the purchase of essential commodities from the fair price shops under the Targeted Public Distribution System;
- (20) "rural area" means any area in a State except those areas covered by any urban local body or a cantonment board established or constituted under any law for the time being in force;
 - (21) "Schedule" means a Schedule appended to this Act;
- (22) "senior citizen" means a person defined as such under clause (h) of section 2 of the Maintenance and Welfare of Parents and Senior Citizens Act, 2007;
- (23) "social audit" means the process in which people collectively monitor and evaluate the planning and implementation of a programme or scheme;
 - (25) "State Commission" means the State Food Commission constituted under section 22;
- (26) "State Government", in relation to a Union territory, means the Administrator thereof appointed under article 239 of the Constitution;
- (27) "Targeted Public Distribution System" means the system for distribution of essential commodities to the ration card holders through fair price shops;
- (28) "Vigilance Committee" means a committee constituted under section 37 to supervise the implementation of all schemes under this Act;
- (29) the words and expressions not defined here but defined in the Essential Commodities Act, 1955, or any other relevant Act shall have the meaning respectively assigned to them in those Acts.

CHAPTER II

PROVISIONS FOR FOOD SECURITY

3.(1) Every person belonging to priority households, identified under sub-section (1) of section 15, shall be entitled to receive five kilograms of foodgrains per person per month at subsidised prices specified in Schedule I from the State Government under the Targeted Public Distribution System:

Provided that the households covered under Antyodaya Anna Yojana shall, to such extent as may be specified by the Central Government for each State in the said scheme, be entitled

to thirty-five kilograms of foodgrains per household per month at the prices specified in Schedule I.

Explanation.—For the purpose of this section, the "Antyodaya Anna Yojana" means, the scheme by the said name launched by the Central Government on the 25th day of December, 2000; and as modified from time to time.

- (2) The entitlements of the persons belonging to the eligible households referred to in sub-section (1) at subsidised prices shall extend up to seventy-five per cent. of the rural population and up to fifty percent. of the urban population.
- (3) Subject to sub-section (1), the State Government may provide to the persons belonging to eligible households, wheat flour in lieu of the entitled quantity of foodgrains in accordance with such guidelines as may be specified by the Central Government.".
- 4. Subject to such schemes as may be framed by the Central Government, every pregnant woman and lactating mother shall be entitled to—
 - (a) meal, free of charge, during pregnancy and six months after the child birth, through the local anganwadi, so as to meet the nutritional standards specified in Schedule II; and
 - (b) maternity benefit of not less than rupees six thousand, in such instalments as may be prescribed by the Central Government:

Provided that all pregnant women and lactating mothers in regular employment with the Central Government or State Governments or Public Sector Undertakings or those who are in receipt of similar benefits under any law for the time being in force shall not be entitled to benefits specified in clause (b).

- 5. (1) Subject to the provisions contained in clause (b), every child up to the age of fourteen years shall have the following entitlements for his nutritional needs, namely:—
 - (a) in the case of children in the age group of six months to six years, age appropriate meal, free of charge, through the local *anganwadi* so as to meet the nutritional standards specified in Schedule II:

Provided that for children below the age of six months, exclusive breast feeding shall be promoted;

- (b) in the case of children, upto class VIII or within the age group of six to fourteen years, whichever is applicable, one mid-day meal, free of charge, everyday, except on school holidays, in all schools run by local bodies, Government and Government aided schools, so as to meet the nutritional standards specified in Schedule II.
- (2) Every school, referred to in clause (b) of sub-section (1), and anganwadi shall have facilities for cooking meals, drinking water and sanitation:

Provided that in urban areas facilities of centralised kitchens for cooking meals may be used, wherever required, as per the guidelines issued by the Central Government.

- 6. The State Government shall, through the local *anganwadi*, identify and provide meals, free of charge, to children who suffer from malnutrition, so as to meet the nutritional standards specified in Schedule II.
- 7. The State Governments shall implement schemes covering entitlements under sections 4, 5 and section 6 in accordance with the guidelines, including cost sharing, between the Central Government and the State Governments in such manner as may be prescribed by the Central Government.

CHAPTER V

FOOD SECURITY ALLOWANCE

13. In case of non-supply of the entitled quantities of foodgrains or meals to entitled persons under Chapter II, such persons shall be entitled to receive such food security allowance from the concerned State Government to be paid to each person, within such time and manner as may be prescribed by the Central Government.

CHAPTER VI

IDENTIFICATION OF ELIGIBLE HOUSEHOLDS

- 14. The percentage coverage under the Targeted Public Distribution System in rural and urban areas for each State shall, subject to sub-section (2) of section 3, be determined by the Central Government and the total number of persons to be covered in such rural and urban areas of the State shall be calculated on the basis of the population estimates as per the census of which the relevant figures have been published.
- 15. (1) The State Government shall, within the number of persons determined under section 14 for the rural and urban areas, identify—
 - (a) the households to be covered under the Antyodaya Anna Yojana to the extent specified under sub-section (1) of section 3, in accordance with the guidelines applicable to the said scheme;
- (b) the remaining households as priority households to be covered under the Targeted Public Distribution System, in accordance with such guidelines as the State Government may specify.
- (2) The State Government shall update the list of eligible households, within the number of persons determined under section 14 for the rural and urban areas, in accordance with the guidelines framed under sub-section (1).
- 16. The State Government shall place the list of the identified eligible households in the public domain and display it prominently.

CHAPTER VII

REFORMS IN TARGETED PUBLIC DISTRIBUTION SYSTEM

- 18. (1) The Central and State Governments shall endeavour to progressively undertake necessary reforms in the Targeted Public Distribution System in consonance with the role envisaged for them in this Act.
 - (2) The reforms shall, inter alia, include-
 - (a) doorstep delivery of foodgrains to the Targeted Public Distribution System outlets;
 - (b) application of information and communication technology tools including end-to-end computerisation in order to ensure transparent recording of transactions at all levels, and to prevent diversion;

- (c) leveraging "aadhaar" for unique identification, with biometric information of entitled beneficiaries for proper targeting of benefits under this Act;
 - (d) full transparency of records;
- (e) preference to public institutions or public bodies such as Panchayats, self help groups, co-operatives, in licensing of fair price shops and management of fair price shops by women or their collectives;
- (f) diversification of commodities distributed under the Public Distribution System over a period of time;
 - (g) support to local public distribution models and grains banks;
- (h) introducing schemes, such as, cash transfer, food coupons, or other schemes, to the targeted beneficiaries in lieu of their foodgrain entitlements specified in Chapter II, in such area and manner as may be prescribed by the Central Government.

CHAPTER VIII

WOMEN EMPOWERMENT

- 19. (1) The eldest woman who is not less than eighteen years of age, in every eligible household, shall be head of the household for the purpose of issue of ration cards.
- (2) Where a household at any time does not have a woman or a woman of eighteen years of age or above, but has a female member below the age of eighteen years, then, the eldest male member of the household shall be the head of the household for the purpose of issue of ration card and the female member, on attaining the age of eighteen years, shall become the head of the household for such ration cards in place of such male member.

CHAPTER IX

GRIEVANCE REDRESSAL MECHANISM

- 20. Every State Government shall put in place an internal grievance redressal mechanism which may include call centres, help lines, designation of nodal officers, or such other mechanism as may be prescribed.
- 21. (1) The State Government shall appoint or designate, for each district, an officer to be the District Grievance Redressal Officer for expeditious and effective redressal of grievances of the aggrieved persons in matters relating to distribution of entitled foodgrains or meals under Chapter II, and to enforce the entitlements under this Act.
- (2) The qualifications for appointment as District Grievance Redressal Officer and its powers shall be such as may be prescribed by the State Government.
- (3) The method and terms and conditions of appointment of the District Grievance Redressal Officer shall be such as may be prescribed by the State Government.
- (4) The State Government shall provide for the salary and allowances of the District Grievance Redressal Officer and other staff appointed under sub-section (1), and such other expenditure as may be considered necessary for their proper functioning.
- (5) The officer referred to in sub-section (1) shall hear complaints regarding non-distribution of entitled foodgrains or meals, and matters relating thereto, and take necessary action for their redressal in such manner and within such time as may be prescribed by the State Government.

- (6) Any complainant or the officer or authority against whom any order has been passed by officer referred to in sub-section (1), who is not satisfied with the redressal of grievance may file an appeal against such order before the State Commission.
- (7) Every appeal under sub-section (6) shall be filed in such manner and within such time as may be prescribed by the State Government.
- 22. (1) Every State Government may, by notification, constitute a State Food Commission for the purpose of monitoring and review of implementation of this Act.(2) The State Commission shall consist of
 - (a) a Chairperson;
 - (b) five other Members; and
- (c) a Member-Secretary, who shall be an officer of the State Government not below the rank of Joint Secretary to that Government:Provided that there shall be at least two women, whether Chairperson, Member or Member-Secretary:

Provided further that there shall be one person belonging to the Scheduled Castes and one person belonging to the Scheduled Tribes, whether Chairperson, Member or Member-Secretary.

- (3) The Chairperson and other Members shall be appointed from amongst persons—
- (a) who are or have been member of the All India Services or any other civil services of the Union or State or holding a civil post under the Union or State having knowledge and experience in matters relating to food security, policy making and administration in the field of agriculture, civil supplies, nutrition, health or any allied field;
- (b) of eminence in public life with wide knowledge and experience in agriculture, law, human rights, social service, management, nutrition, health, food policy or public administration; or
- (c) who have a proven record of work relating to the improvement of the food and nutrition rights of the poor.
- (4) The Chairperson and every other Member shall hold office for a term not exceeding five years from the date on which he enters upon his office and shall be eligible for reappointment:

Provided that no person shall hold office as the Chairperson or other Member after he has attained the age of sixty-five years.

- (5) The method of appointment and other terms and conditions subject to which the Chairperson, other Members and Member-Secretary of the State Commission may be appointed, and time, place and procedure of meetings of the State Commission (including the quorum at such meetings) and its powers, shall be such as may be prescribed by the State Government.
 - (6) The State Commission shall undertake the following functions, namely:—
- (a) monitor and evaluate the implementation of the Act, in relation to the State;
 - (b) either suo motu or on receipt of complaint inquire into violations of entitlements provided under Chapter II;
 - (c) give advice to the State Government on effective implementation of this Act;
 - (d) give advice to the State Government, their agencies, autonomous bodies as well as nongovernmental organisations involved in delivery of relevant services, for the effective implementation of food and nutrition related schemes, to enable individuals to fully access their entitlements specified in this Act;
 - (e) hear appeals against orders of the District Grievance Redressal Officer;

- (g) prepare annual reports which shall be laid before the State Legislature by the State Government.
- (7) The State Government shall make available to the State Commission, such administrative and technical staff, as it may consider necessary for proper functioning of the State Commission.
- (8) The method of appointment of the staff under sub-section (7), their salaries, allowances and conditions of service shall be such, as may be prescribed by the State Government.
 - (9) The State Government may remove from office the Chairperson or any Member who-
 - (a) is, or at any time has been, adjudged as an insolvent; or
 - (b) has become physically or mentally incapable of acting as a member; or
 - (c) has been convicted of an offence which, in the opinion of the State Government, involves moral turpitude; or
 - (d) has acquired such financial or other interest as is likely to affect prejudicially his functions as a member; or
 - (e) has so abused his position as to render his continuation in office detrimental to the public interest.
- (10) No such Chairperson or Member shall be removed under clause (d) or clause (e) of subsection (9) unless he has been given a reasonable opportunity of being heard in the matter.
- 23. The State Government shall provide for salary and allowances of Chairperson, other Members, Member-Secretary, support staff, and other administrative expenses required for proper functioning of the State Commission. 23A. The State Government may, if considers it necessary, by notification, designate any statutory commission or a body to exercise the powers and perform the functions of the State Food Commission referred to in section 22.24. Notwithstanding anything contained in sub-section (1) of section 22, two or more States may have a joint State Food Commission for the purposes of this Act with the approval of the Central Government.
- 27. (1) The State Commission shall, while inquiring into any matter referred to in clauses (b) and (e) of sub-section (6) of section 22, have all the powers of a civil court while trying a suit under the Code of Civil Procedure, 1908, and, in particular, in respect of the following matters, namely:—
 - (a) summoning and enforcing the attendance of any person and examining him on oath;
 - (b) discovery and production of any document;
 - (c) receiving evidence on affidavits;
 - (d) requisitioning any public record or copy thereof from any court or office; and
 - (e) issuing commissions for the examination of witnesses or documents.
- (2) The State Commission shall have the power to forward any case to a Magistrate having jurisdiction to try the same and the Magistrate to whom any such case is forwarded shall proceed to hear the complaint against the accused as if the case has been forwarded to him under section 346 of the Code of Criminal Procedure, 1973.
- 29. No act or proceeding of the State Commission shall be invalid merely by reason of-
 - (a) any vacancy in, or any defect in the constitution of, the State Commission; or

- (b) any defect in the appointment of a person as the Chairperson or a Member of the State Commission; or
 - (c) any irregularity in the procedure of the State Commission not affecting the merits of the case.

CHAPTER X

OBLIGATIONS OF CENTRAL GOVERNMENT FOR FOOD SECURITY

- 30. (1) The Central Government shall, for ensuring the regular supply of foodgrains to persons belonging to eligible households, allocate from the central pool the required quantity of foodgrains to the State Governments under the Targeted Public Distribution System, as per the entitlements under section 3 and at prices specified in Schedule I.
- (2) The Central Government shall allocate foodgrains in accordance with the number of persons belonging to the eligible households identified in each State under section 15.

(3

- (4) The Central Government shall provide foodgrains in respect of entitlements under sections 4, 5 and section 6, to the State Governments, at prices specified for the persons belonging to eligible households in Schedule I.
 - (5) Without prejudice to sub-section (1), the Central Government shall,-
 - (a) procure foodgrains for the central pool through its own agencies and the State Governments and their agencies;
 - (b) allocate foodgrains to the States;
 - (c) provide for transportation of foodgrains, as per allocation, to the depots designated by the Central Government in each State:
 - (ca) provide assistance to the State Government in meeting the expenditure incurred by it towards intra-state movement, handling of foodgrains and margins paid to fair price shop dealers, in accordance with such norms and manner as may be prescribed by the Central Government; and
 - (d) create and maintain required modern and scientific storage facilities at various levels.
- 31. In case of short supply of foodgrains from the central pool to a State, the Central Government shall provide funds to the extent of short supply to the State Government for meeting obligations under Chapter II in such manner as may be prescribed by the Central Government.

CHAPTER XI

OBLIGATIONS OF STATE GOVERNMENT FOR FOOD SECURITY

- 32. (1) The State Government shall be responsible for implementation and monitoring of the schemes of various Ministries and Departments of the Central Government in accordance with guidelines issued by the Central Government for each scheme, and their own schemes, for ensuring food security to the targeted beneficiaries in their State.
- (2) Under the Targeted Public Distribution System, it shall be the duty of the State Government to-
 - (a) take delivery of foodgrains from the designated depots of the Central Government in the State, at the prices specified in Schedule I, organise intra-State allocations for delivery of the

allocated foodgrains through their authorised agencies at the door-step of each fair price shop; and

- (b) ensure actual delivery or supply of the foodgrains to the entitled persons at the prices specified in Schedule I.
- (3) For foodgrain requirements in respect of entitlements under sections 4, 5 and section 6, it shall be the responsibility of the State Government to take delivery of foodgrains from the designated depots of the Central Government in the State, at the prices specified in Schedule I for persons belonging to eligible households and ensure actual delivery of entitled benefits, as specified in the sections aforesaid.
- (5) In case of non-supply of the entitled quantities of foodgrains or meals to entitled persons under Chapter II, the State Government shall be responsible for payment of food security allowance specified in section 13.
- (6) For efficient operations of the Targeted Public Distribution System, every State Government shall,—
 - (a) create and maintain scientific storage facilities at the State, District and Block levels, being sufficient to accommodate foodgrains required under the Targeted Public Distribution System and other food based welfare schemes;
 - (b) suitably strengthen capacities of their Food and Civil Supplies Corporations and other designated agencies;
 - (c) establish institutionalised licensing arrangements for fair price shops in accordance with the relevant provisions of the Public Distribution System (Control) Order, 2001 made under the Essential Commodities Act, 1955, as amended from time to time.

CHAPTER XII

OBLIGATIONS OF LOCAL AUTHORITIES

- 33. (1) The local authorities shall be responsible for the proper implementation of this Act in their respective areas.
- (2) Without prejudice to sub-section (I), the State Government may assign, by notification, additional responsibilities for implementation of the Targeted Public Distribution System to the local authority.
- 34. In implementing different schemes of the Ministries and Departments of the Central Government and the State Governments, prepared to implement provisions of this Act, the local authority shall be responsible for discharging such duties and responsibilities as may be assigned to them, by notification, by the respective State Governments.

CHAPTER XIII

TRANSPARENCY AND ACCOUNTABILITY

- 35. All Targeted Public Distribution System related records shall be placed in the public domain and kept open for inspection to the public, in such manner as may be prescribed by the State Government.
- 36. (1) Every local authority, or any other authority or body, as may be authorised by the State Government, shall conduct or cause to be conducted, periodic social audits on the functioning of fair price shops, Targeted Public Distribution System and other welfare schemes, and cause to publicise its findings and take necessary action, in such manner as may be prescribed by the State Government.

- (2) The Central Government may, if it considers necessary, conduct or cause to be conducted social audit through independent agencies having experience in conduct of such audits.
- 37. (1) For ensuring transparency and proper functioning of the Targeted Public Distribution System and accountability of the functionaries in such system, every State Government shall set up Vigilance Committees as specified in the Public Distribution System (Control) Order, 2001, made under the Essential Commodities Act, 1955, as amended from time to time, at the State, District, Block and fair price shop levels consisting of such persons, as may be prescribed by the State Government giving due representation to the local authorities, the Scheduled Castes, the Scheduled Tribes, women and destitutepersons or persons with disability.
 - (2) The Vigilance Committees shall perform the following functions, namely:-
 - (a) regularly supervise the implementation of all schemes under this Act;
 - (b) inform the District Grievance Redressal Officer, in writing, of any violation of the provisions of this Act; and
 - (c) inform the District Grievance Redressal Officer, in writing, of any malpractice or misappropriation of funds found by it.

CHAPTER XIV

PROVISIONS FOR ADVANCING FOOD SECURITY

- 38. The Central Government and the State Governments shall, while implementing the provisions of this Act and the schemes for meeting specified entitlements, give special focus to the needs of the vulnerable groups especially in remote areas and other areas which are difficult to access, hilly and tribal areas for ensuring their food security.
- 39. The Central Government, the State Governments and local authorities shall, for the purpose of advancing food and nutritional security, strive to progressively realise the objectives specified in Schedule III.

CHAPTER XV

MISCELLANEOUS

- 40 (1) The provisions of this Act shall not preclude the Central Government or the State Government from continuing or formulating other food based welfare schemes.
- (2) Notwithstanding anything contained in this Act, the State Government may, continue with or formulate food or nutrition based plans or schemes providing for benefits higher than the benefits provided under this Act, from its own resources.
- 41. Any public servant or authority found guilty, by the State Commission at the time of deciding any complaint or appeal, of failing to provide the relief recommended by the District Grievance Redressal Officer, without reasonable cause, or wilfully ignoring such recommendation, shall be liable to penalty not exceeding five thousand rupees:

Provided that the public servant or the public authority, as the case may be, shall be given a reasonable opportunity of being heard before any penalty is imposed.

- 42. (1) For the purpose of adjudging penalty under section 41, the State Commission shall authorise any of its member to be an adjudicating officer for holding an inquiry in the prescribed manner after giving any person concerned a reasonable opportunity of being heard for the purpose of imposing any penalty.
- (2) While holding an inquiry the adjudicating officer shall have power to summon and enforce the attendance of any person acquainted with the facts and circumstances of the case to give evidence or to produce any document which in the opinion of the adjudicating officer, may be useful for or

relevant to the subject matter of the inquiry and if, on such inquiry, he is satisfied that the person has failed to provide the relief recommended by the District Grievance Redressal Officer, without reasonable cause, or wilfully ignored such recommendation, he may impose such penalty as he thinks fit in accordance with the provisions of section 41.

- 43. (1) The Central Government may, by notification, direct that the powers exercisable by it (except the power to make rules), in such circumstances and subject to such conditions and limitations, be exercisable also by the State Government or an officer subordinate to the Central Government or the State Government as it may specify in the notification.
- (2) The State Government may, by notification, direct that the powers exercisable by it (except the power to make rules), in such circumstances and subject to such conditions and limitations, be exercisable also by an officer subordinate to it as it may specify in the notification.
- 44. The provisions of this Act or the schemes made thereunder shall have effect notwithstanding anything inconsistent therewith contained in any other law for the time being in force or in any instrument having effect by virtue of such law.
- 45. (1) If the Central Government is satisfied that it is necessary or expedient so to do, it may, by notification, amend Schedule I or Schedule II or Schedule III and thereupon Schedule I or Schedule II or Schedule III, as the case may be, shall be deemed to have been amended accordingly.
- (2) A copy of every notification issued under sub-section (1), shall be laid before each House of Parliament as soon as may be after it is issued.
- 46. The Central Government may, from time to time, give such directions, as it may consider necessary, to the State Governments for the effective implementation of the provisions of this Act and the State Governments shall comply with such directions.
- 47. (I) The Central Government may, by notification, and subject to the condition of previous publication, make rules to carry out the provisions of this Act.
- (2) In particular, and without prejudice to the generality of the foregoing power, such rules may provide for all or any of the following matters, namely:—
 - (c) scheme including cost sharing for providing maternity benefit to pregnant women and lactating mothers under clause (b) of section 4;
 - (d) schemes covering entitlements under sections 4, 5 and section 6 including cost sharing under section 7;
 - (h) amount, time and manner of payment of food security allowance to entitled individuals under section 13;
 - (i) the norms and manner of providing assistance to the State Governments in meeting expenditure under clause (ca) of sub-section (5) of section 30;
 - (p) manner in which funds shall be provided by the Central Government to the State Governments in case of short supply of foodgrains, under section 31;
 - (r) any other matter which is to be, or may be, prescribed or in respect of which provision is to be made by the Central Government by rules.
- (3) Every rule made by the Central Government under this Act shall be laid, as soon as may be after it is made, before each House of Parliament, while it is in session, for a total period of thirty days which may be comprised in one session or in two or more successive sessions, and if, before the expiry of the session immediately following the session or the successive sessions aforesaid, both Houses agree in making any modification in the rule or both Houses agree that the rule should not be made, the rule shall thereafter have effect only in such modified form or be of no effect, as the case

may be; so, however, that any such modification or annulment shall be without prejudice to the validity of anything previously done under that rule.

- 48. (1) The State Government may, by notification, and subject to the condition of previous publication, and consistent with this Act and the rules made by the Central Government, make rules to carry out the provisions of this Act.
- (2) In particular and without prejudice to the generality of the foregoing power, such rules may provide for all or any of the following matters, namely:—
 - (a) guidelines for identification of priority households under sub-section (1) of section 15:
 - (b) internal grievance redressal mechanism under section 20;
 - (c) qualifications for appointment as District Grievance Redressal Officer and its powers under sub-section (2) of section 21;
 - (b) method and terms and conditions of appointment of the District Grievance Redressal Officer under sub-section (3) of section 21;
 - (ba) manner and time-limit for hearing complaints by the District Grievance Redressal Officer and the filing of appeals under sub-sections (5) and (7) of section 21;
 - (c) method of appointment and the terms and conditions of appointment of Chairperson, other Members and Member-Secretary of the State Commission, procedure for meetings of the Commission and its powers, under sub-section (5) of section 22;
 - (d) method of appointment of staff of the State Commission, their salaries, allowances and conditions of service under sub-section (8) of section 22;
 - (e) manner in which the Targeted Public Distribution System related records shall be placed in the public domain and kept open for inspection to public under section 35;
 - (f) manner in which the social audit on the functioning of fair price shops, Targeted Public Distribution System and other welfare schemes shall be conducted under section 36;
 - (g) composition of Vigilance Committees under sub-section (1) of section 37;
 - (ga) schemes or programmes of the Central Government or the State Governments for utilisation of institutional mechanism under section 51;
 - (h) any other matter which is to be, or may be, prescribed or in respect of which provision is to be made by the State Government by rules.
- (3) Every rule, notification and guidelines made or issued by the State Government under this Act shall, as soon as may be after it is made or issued, be laid before each House of the State Legislature where there are two Houses, and where there is one House of the State Legislature, before that House.
- 49. The schemes, guidelines, orders and food standard, existing on the date of commencement of this Act, shall continue to be in force and operate till such schemes, guidelines, orders and food standard are specified under this Act or the rules made thereunder:

Provided that anything done or any action taken under the said schemes, guidelines, orders and food standard shall be deemed to have been done or taken under the corresponding provisions of this Act and shall continue to be in force accordingly unless and until superseded by anything done or by any action taken under this Act.

50. (1) If any difficulty arises in giving effect to the provisions of this Act, the Central Government may, by order, published in the Official Gazette, make such provisions, not inconsistent with the provisions of this Act, as appear to it to be necessary or expedient for removing the difficulty:

Provided that no order shall be made under this section after the expiry of two years from the date of commencement of this Act.

- (2) Every order made under this section shall be laid, as soon as may be after it is made, before each House of Parliament.
- 51. The services of authorities to be appointed or constituted under sections 21 and 22 may be utilised in the implementation of other schemes or programmes of the Central Government or the State Governments, as may be prescribed by the State Government.
- 52. The Central Government, or as the case may be, the State Government, shall be liable for a claim by any person entitled under this Act, except in the case of war, flood, drought, fire, cyclone or earthquake affecting the regular supply of foodgrains or meals to such person under this Act:

Provided that the Central Government may, in consultation with the Planning Commission, declare whether or not any such situation affecting the regular supply of foodgrains or meals to such person has arisen or exist.

SCHEDULE I

[See sections 3(1), 30(1), (4) and 32(2), (3)]

SUBSIDISED PRICES UNDER TARGETED PUBLIC DISTRIBUTION SYSTEM

Eligible households shall be entitled to foodgrains under section 3 at the subsidised price not exceeding rupees 3 per kg for rice, rupees 2 per kg for wheat and rupee 1 per kg for coarse grains for a period of three years from the date of commencement of this Act; and thereafter, at such price, as may be fixed by the Central Government, from time to time, not exceeding,—

- (i) the minimum support price for wheat and coarse grains; and
- (ii) the derived minimum support price for rice, as the case may be.

SCHEDULE II

[See sections 4(a), 5(I) and 6]

NUTRITIONAL STANDARDS

Nutritional standards: The nutritional standards for children in the age group of 6 months to 3 years, age group of 3 to 6 years and pregnant and lactating women required to be met by providing 'Take Home Rations' 1 or nutritious hot cooked meal or ready to eat meal in accordance with the Integrated Child Development Services Scheme and nutritional standards for children in lower and upper primary classes under the Mid Day Meal Scheme are as follows:

Serial number	Category	Type of meal ²	Calories (Kcal)	Protein (g)
1	2	3	4	5
1.	Children (6 months to 3 years)	Take Home Ration	500	12-15
2.	Children (3 to 6 years)	Morning Snack and Hot Cooked Meal	500	12-15
3.	Children (6 months to 6 years) who are malnourished	Take Home Ration	800	20-25
4.	Lower primary classes	Hot Cooked Meal	450	12
5.	Upper primary classes	Hot Cooked Meal	700	20
6.	Pregnant and Lactating mothers	Take Home Ration	600	18-20

Note: 1.—Energy Dense Food fortified with micronutrients as per 50 per cent. of Recommended Dietary Allowance.

Note: 2.—The provisions of the Food Safety and Standards Act, 2006 and any other law for the time being in force shall apply to Meals referred to in this Schedule.

NB: Nutritional standards are notified to provide balance diet and nutritious foods in terms of the calorie counts, protein value and micronutrients specified.

SCHEDULE III

(See section 39)

PROVISIONS FOR ADVANCING FOOD SECURITY

- (1) Revitalisation of Agriculture -
 - (a) agrarian reforms through measures for securing interests of small and marginal farmers;
 - (b) increase in investments in agriculture, including research and development, extension services, micro and minor irrigation and power to increase productivity and production;
 - (c) ensuring livelihood security to farmers by way of remunerative prices, access to inputs, credit, irrigation, power, crop insurance, etc.;
 - (d) prohibiting unwarranted diversion of land and water from food production.
- (2) Procurement, Storage and Movement related interventions-
 - (a) incentivising decentralised procurement including procurement of coarse grains;
 - (b) geographical diversification of procurement operations;
 - (c) augmentation of adequate decentralised modern and scientific storage;
 - (d) giving top priority to movement of foodgrains and providing sufficient number of rakes for this purpose, including expanding the line capacity of railways to facilitate foodgrain movement from surplus to consuming regions.
- (3) Others: Access to-
 - (a) safe and adequate drinking water and sanitation;
 - (b) health care;
 - (c) nutritional, health and education support to adolescent girls;
 - (d) adequate pensions for senior citizens, persons with disability and single women.

ANNEXE B

CARTE DES ÉTATS INDIENS



	`		

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTATION INTERNATIONALE

Conventions internationales

Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, 27 juin 1981. OAU Doc. CAB/LEG/67/3 rev. 5, 21 I.L.M. 58

Charte des Nations Unies, 26 juin 1945, RT Can 1945 no 7.

Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), 18 décembre 1979, AGNU, Rés. 34/180, (1981), en ligne: http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm

Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), 20 novembre 1989, AGNU, Rés. 44/25, (1991), en ligne : http://www2.ohchr.org/french/law/crc.htm

Pacte International des Droits Économiques Sociaux et Culturels, 16 décembre 1966, Rés. 2200 A (XXI), Doc. off. A.G. N.U., 21e sess.

Protocole de San Salvadore, 17 novembre 1988, OAS Doc. OAS/Ser.L/V/I.4 rev. 13 Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 10 décembre 2008, AGNU, Doc. off. A/RES/63/117, en ligne:

http://www2.ohchr.org/french/law/docs/A.RES.63.117 fr.pdf

Déclarations internationales

Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, 13 novembre 1996, Doc. N.U. W3613.

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 10 décembre 1948, Rés. 217 A (III), Doc. Off. A.G.N.U., 3e sess., suppl. no 13, Doc. N.U. A/810.

Déclaration universelle pour l'élimination définitive de la faim et de la malnutrition, 17 décembre 1974, Rés. 3348 (XXIX) Doc.off. A.G.N.U., 29e sess.

Observation générale no 12 du Pacte International des Droits Économiques Sociaux et Culturels, Le droit à une nourriture suffisante (Art. 11), 12/05/99. E/C.12/1999/5, en ligne: http://www1.umn.edu/humanrts/gencomm/epcomm12f.htm

LÉGISLATION

Constitution of India, 1950, India, en ligne: http://india.gov.in/my-government/constitution-india/constitution-india-full-text

Essential Commodities Act (1955) Bill No. 10.

National Food Security Act (2013) Bill No. 109-C.

National Rural Employment Guarantee Act (2005) Bill No 42.

Protection of Human Rights Act (1993) Bill No 10.

Right to Information Act (2005) Bill No. 22.

The Bounded Labour System (abolition) Act (1976) Bill No. 19.

JURISPRUDENCE

Ahmedabad Municipal Corporation. Nawab Khan Gulab Khan & Ors. V. Nawab Khan Gulab Khan & Ors (1997) A.I.R. 152 (SC)

A. C. Pradhan v. State of Orissa, (1989) Case No. 525/89

Bandhua Mukti Morcha v. Union of India, (1948), A.I.R. 161 (SC)

Bhawani Mund v. State of Orissa, (1988) Case No. 3517/88

Chameli Singh & Others v. State of Uttar Pradesh, (1996) AIR 1996, (SC) 1051

Francis Coralie Mullin v. Administrator, Union Territory of Delhi, (1981), AIR (SC) 746

Indian People's Front through its Chairman, Nagbhushan Patnaik v. State of Orissa, (1987) Writ Petition (Civil) No. 1081

Kishan Pattnayak and Another v. the state of Orissa, (1985) PIL Writ Petition (Civil) No. 12847

Kesavananda Bharati v. State of Kerala, (1973) 4 SCC 225

Maneka Gandhi v. Union of India (1978) AIR 1978 SC 597

Paschim Banga Khet Mazdoor Samity of Ors. c. Sate of West Bengal & Anr., [1996] SCC (4) 37

People's Union of Civil Liberties vs Union of India & ors, Supreme Court of India, (2001) Extraordinary jurisdiction writ petition (Civil) no. 196

S.P Gupta v. Union of India, (1982), A.I.R 149 (SC)

Unni Krishnan J.P.and ors. c.State of Andhra Pradesh, [1993] S.C.R. (1) 594

DOCTRINE: ARTICLES

Afifi, Abdelrahman. « Sources et normes de sécurité alimentaire en droit international. » (2006) dans Ahmed Mahiou et Francis Snyder, *La sécurité alimentaire / Food Security and Food Safety*, Martinus Nijhoff 227.

Anirudh, Krishna et Shariff Abusaleh. « The Irrelevance of National Strategies? Rural Poverty Dynamics in States and Regions of India, 1993–2005 » (2011) 39:4 World Development 533.

Annoussamy, David. « Indépendance judiciaire : le cas de l'Inde » (1999) 51 R.I.D.C. 119.

Asharya S.S. « Sécurité alimentaire et nouvelle politique agricole en Inde » (2001) 42 :165 Tiers monde 129.

« A Step towards Nutritional Security », Rau's IAS Study Circle's (25 décembre 2013): En ligne: http://www.rausias.com/blog/the-national-food-security-act-nfsa-2013/

Atieno Oluoko-Odingo, Alice. « Vulnerability and Adaptation to Food Insecurity and Poverty in Kenya », 1 Annals of the Association of American Geographers 1.

Banik, Dan. « Governing a Giant: The Limits of Judicial Activism on Hunger in India » (2010) 3 Journal of Asian Public Policy 263.

Bélair, Catherine . « Le silence de la faim : la sécurité alimentaire et les droits humains » (2007) 31 :2 Anthropologie et Sociétés 203.

Bell, Christine et Johanna Keenan. « Human Rights Nongovernmental Organizations

and the Problems of Transition » (2004) 26: 2 Human Rights Quarterly 330

Bezbaruah, M. P. « Food Security: Issues and Policy Options A Discussion in Light of India's National Food Security » (2013) 1:2 Act Space and Culture, India 3.

Bibeau, Gilles. « Les castes aujourd'hui » (2014) 773 Relations 23.

Birchfield, Lauren et Jessica Corsi. « Between Starvation and Globalization: Realizing the Right to Food in India » (2009) 31 Mich. J. Int'l L. 691.

B. Dirks, Nicholas. « Castes of Mind: Colonialism and the Making of Modern India » (2001) Princeton University Press 372.

Bonal, Cordelia. « Modi a tellement promis qu'il ne pourra que décevoir » Libération (16 mai 2014) en ligne : http://www.liberation.fr/monde/2014/05/16/inde-modi-a-tellement-promis-qu-il-ne-pourra-que-decevoir 1018814

Bossuyt, Marc. « La distinction juridique entre les droits civils et politiques et les droits économiques, sociaux et culturels » (1975) 8 Rev. Des droits de l'homme 783.

Breton, Roland. « Religion et évolution démographique en Inde » (1988) 43:6 Population 1089.

Buis, Marie-Eve. « L'apport du droit international et du cadre juridique indien pour l'atteinte d'une sécurité alimentaire en Inde » (2012) mémoire sous la direction de Geneviève Parent, Institut des Hautes Études internationales de l'Université Laval.

Claude, Ophelia. « Right to Food, Food Security and Accountability of International Financial Institutions » (2009) ILSP Law Journal, Washington College of Law, en ligne: http://www.wcl.american.edu/journal/ilsp/v1/2/ilsplj v1 2. pdf?rd=1

Centre for Education and Documentation, «L'engagement de la société civile indienne dans la politique climatique : du centre à la périphérie » (2010), en ligne : http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-8771.html

Champeil-Desplats, Véronique. «Effectivité et droits de l'homme : approche théorique » (2008) dans À la recherche de l'effectivité des droits de l'homme, Presse universitaires de Paris Ouest 43.

Chand, Ramesh. « International Trade, Food Security, and the Response to the WTO in South Asian Countries » (2007) dans Food Security: Indicators, Measurement, and the Impact of Trade Openness, Oxford 262.

Chaudhuri, Basudeb. « Les réformes économiques indiennes : éléments de bilan » (2001) 165 Revue Tiers Monde 17.

Cohen, Marc J. et Mary Ashby Brown. « Access to Justice and the Right to Adequate Food: Implementing Millennium Development Goal One » (2005) 6:1 Sustainable Development Law & Policy 54

C. Raj, Kumar. « National Human Rights Institutions and Economic, Social, and Cultural Rights: Toward the Institutionalization and Developmentalization of Human Rights » (2006) 28:3 Human Rights Quarterly 755.

Dasgupta, Kumkum. « Pas si rose, la Révolution verte! » (2001) Le Courier UNESCO, en ligne: http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001215/121514f.pdf

Delisle, Hélène et Shaw D., John, « La quête de la sécurité alimentaire au 21e siècle » (1998) 19:4 Canadian Journal of Development Studies 21.

Devaraj, Sebastian. « Rassembler la société civile pour former un mouvement social élargi en Inde » (2009) Fondation for educational innovations in Asia [en ligne] http://www.agirpourlesdesc.org/francais/comment-faire-respecter-les-desc/mobiliser-la-societe-civile/article/rassembler-la-societe-civile-pour

De Villiers, Bertus. « Directives principles of State Policy and Fundamental Rights: The Indian Experience » (1992) 8 S. Afr. J. on Hum. Rts. 29

Dhar, Aarti. «Food Security Bill Tabled in Lok Sabha » (2011) The Hindu, en ligne: http://www.thehindu.com/news/national/article2739277.ece

Dougnac, Vanessa. « Narendra Modi suscite d'immenses espoirs » (17 mai 2014) Le temps, en ligne: http://www.letemps.ch/Page/Uuid/855f4060-dd30-11e3-bf49-e55884b592d3/Narendra_Modi_suscite_dimmenses_espoirs

D. Palmer, Norman. « India in 1975: Democracy in Eclipse » (1976) 16:2 University of California Press 95.

Dreze, Jean. «Democracy and Right to Food» (2004) 39 Economic and Political Weekly 1723.

Dubochet, Lucy. « Civil Society in a Middle Income Country: Evolutions and Challenges in India » (2012) 24:6 J Int. Dev. 714.

D. Susman. Susan. « Distant Voices in the Courts of India, Transformations of Standing in Public Interest Litigation » (1994) 13:1 Wisconsin International Law Journal 63.

Ellen Ehmke . « Political and Civil Society in India's Welfare Trajectory » (2011) 42 : 6 IDS Bulletin 104.

FAO. « WTO Agreement on Agriculture: the Implementation Experience: India » (2003) en ligne :

http://www.fao.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/docrep/005/Y4632E/y4632e0f. htm#bm15

Fernandes, Walter. « Les Autochtones marginalisés de l'Inde » (2012) 758 Relations 28.

Fielner, Ethan. « Mesurer les droits économiques et sociaux pour en demander compte aux gouvernements », (2009) 10 :2 Revue de l'OCDE sur le développement 207.

Ghosh, Biswajit. « NGOs, Civil Society and Social Reconstruction in Contemporary India » (2009) 25 : 2 Journal of Developing Societies 229.

Gironde, Christophe et Christophe Golay. « Pauvreté et droits humains », CERISCOPE Pauvreté, (2012), en ligne: Cériscope http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part5/pauvrete-et-droits-humains

Golay, Christophe. « Le droit à l'alimentation » (2008) 27:1 Annuaire suisse de politique de développement 152.

Golay Christophe. « The Right to Food and the Right to Life » (2009) 5 Critical, Cultural and Communications Press, 151.

Golay Christophe. « The Food Crisis and Food Security: Towards a New World Food Order? » (2010) 1 International Development Policy Series 215.

Golay, Christophe. « Droit à l'alimentation et accès à la justice : Exemples au niveau national, régional et international » (2009) Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

Goswami, Debika. «Civil society in changing India: emerging roles, relationships, and strategies » (2013) 23:5 Development in practice 653.

Goulet, Richard. « Food Sovereignty: A Step Forward in the Realisation of the Right to Food » (2009) 13:1 Law, Social, Justice and Global Development Journal 1.

The Guild of Service. « Status of Widows of Vindravan and Varanasi : A comparative Study » (2002) En ligne : http://griefandrenewal.com/widows study.htm

Hamelink, Cees J. «Human rights» (2012) 18:2 Journal of International Communication 245.

Himanshu et Sen. « Why Not a Universal Food Security Legislation? » (2011) 46:12 Economic and Political Weekly 38.

Haarsher, Guy. « De l'usage légitime - et de quelques usages pervers - de la typologie des droits de l'homme » (2004) dans F. Bribosia et L. Hennebel (ed), Classer les droits de l'homme, Bruxelles, Bruylant, 25.

Heuzé, Gérard. « Les conséquences de la libéralisation en Inde » (2001) 42 :165 Tiers monde 33.

Immink, Maarten et Margret VIDAR « Monitoring the Human Right To Adequate Food at Country level » dans G. Alfredsson (ed.) et al., *International Human Rights Monitoring Mechanisms: Essays in Honour of Jakob Th. Möller, Leiden*, Boston, Martinus Nijhoff, 2009, 315.

Jacobs, Nicolas. « La portée juridique des droits économiques, sociaux et culturels » (1999) 1 R.B.D.I. 27.

Jenkins, Rob. « Civil Society Versus Corruption » (2007) 18:2 Journal of Democracy 55.

Joshi, Anu. « The Right to Food Bill in India » (2009) 1 Institute of Development Studies, en ligne: http://www.ids.ac.uk/news/the-right-to-food-bill-in-india

Kakpo, Senyéebia Yawo. «Le FAO et le programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) » (2006) dans Ahmed Mahiou et Francis Snyder, La sécurité alimentaire / Food Security and Food Safety, Martinus Nijhoff 429.

Kamga, Maurice K. "Sécurité alimentaire et droit international humanitaire." (2006) dans Ahmed Mahiou et Francis Snyder, *La sécurité alimentaire / Food Security and Food Safety*, Martinus Nijhoff 391.

Kong, Karen. « The right to food for all: a right-based approach to hunger and social inequality. » (2009) 32 Suffolk Transnational Law Review Fall, page non disponible.

Kothari, Ayna. « Social Rights and the Indian Constitution » (2005) Law, Social Justice & Global Development Journal, en ligne: http://www.go.warwick.ac.uk/elj/lgd/2004-2/kothari

Kumar, Anil V. «Speacking truth to power? Civil society and policy advocacy in India » (2012) 5:1 Journal of Asian Public Policy 41.

Kumar Ghosh, Dilip. « Combating the menace of food insecurity: the experience of West Bengal » (2011) 21:4 Journal Development in Practice 691.

Kumar, Raj. « Corruption and Human Rights in India: Comparative Perspectives on Transparency and Good Governance » (2011) Oxford Scholarship Online, en ligne: http://www.oxfordscholarship.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/view/10.1093/acprof:oso/9780198077329.001.0001/acprof-9780198077329-chapter-1

Lajoie, Andrée. « Contributions à une théorie de l'émergence du droit : Le droit, l'État, la société civile, le public, le privé : Définitions interreliées » (1991) 25 R. J. T. 103.

Lakha, Salim et Taneja, Pradeep « Democracy, Governance and Civil Society: Rethinking the Study of Contemporary India, South Asia » (2009) 32:3 Journal of South Asian Studies 315.

Lamarche, Lucie. « Les droits économiques et sociaux de la personne sous le contrôle de la société civile : de la substitution des modes de mise en oeuvre à la complémentarité » (1998) dans Marco Borghi et Patrice Meyer-Bisch, dir, Éthique économique et droits de l'homme, la responsabilité commune, Suisse, Éditions universitaires Fribourg, collection interdisciplinaire, série "droits de l'homme" 299.

Landry, Frédéric. « La libéralisation économique en Inde : inflexion ou rupture ? » (2001) 165 Revue Tiers Monde 9.

Mahiou, Ahmed et G. Snyder, Francis, dir. La sécurité alimentaire (2006) Académie de droit international de La Haye 3.

Harsh Mander. « Destitution, Social Barriers and Food Rights » (2011) 8:1 Budget track 7.

Mander, Harsh. «Food from the Court, the Indian Experience» (2012) 43 IDS Bulletin 15.

Mander, Harsh et M. Kumaran « Social Exclusion in ICDS: A sociological whodunit? » (2006), en ligne: http://www.righttofoodindia.org/icds/icds_surveys.html

Manohar, Pawar. « The adoption of a rights-based approach to welfare in India » (2012) 28:1 Journal of Comparative Social Welfare 35.

Matthee, Mariëlle. « Co-Ordination As Means To Promote A Coherent System Of Intergovernmental Institutions Dealing With Food Security. » (2006) dans Ahmed Mahiou et Francis Snyder, La sécurité alimentaire / Food Security and Food Safety,

Martinus Nijhoff 675.

Maurya, M.L. « Rural Urban India, Imbalance in Growth » (2008) Shree Publishers & Distributors 4.

Mechlem, Kerstin. « Food Security and the Right to Food in the Discourse of the United Nations » (2004) dans Francis Snyder, dir, Sécurité alimentaire internationale et pluralisme juridique mondial, Bruxelles, Bruylant 631.

Mechlem, Kerstin. « Food Security and the Right to Food in the Discourse of the United Nations », dans Francis SNYDER (dir.), Sécurité alimentaire internationale et pluralisme juridique mondial, Bruxelles, Bruylant, 2004, 47.

Mechlem, Kerstin. « The Development Of Voluntary Guidelines For The Right To Adequate Food. » (2006) dans Ahmed Mahiou et Francis Snyder, La sécurité alimentaire / Food Security and Food Safety, Martinus Nijhoff 351.

Mehta, Pratap Bhanu. «India's Unlikely Democracy: The Rise of Judicial Sovereignty » (2007) Journal of Democracy 70.

Meyer-Bish, Patrice. « D'une succession de générations à un système des droits humains » dans Les droits de l'homme à l'aube du XXIème siècle, Liber amicorum Karel Vasak, Bruxelles, Bruylant, 1999, 333.

M. Haugen, Hans. « The Right to Food and the TRIPS Agreement: With a Particular Emphasis on Developing Countries' Measures for Food Production and Distribution » (2006) Martinus Nijhoff 6.

Milbert, Isabelle. « Les villes indiennes au coeur de la libéralisation de l'économie » (2001) 165 Revue Tiers Monde 175.

Monisha, Bajaj. « Human Rights Education: Ideology, Location, and Approaches » (2011) 33:2 Human Rights Quarterly 481.

Morrison, Christian. « Women's discrimination in developing countries: A new data set for better policies » (2005) 3:7 World development 1065.

Morrison, Christian, avec la collaboration de Silke Friedrich. « La condition des femmes en Inde, Soudan et Tunisie » (2004) Document de travail no 235 du Centre de développement de l'OCDE.

Mukherjee, Mithi. « India in the Shadows of Empire : A Legal and Political History (1774-1950) » (2012) Oxford Scholarship Online, en ligne : http://www.oxfordscholarship.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/view/10.1093/a

cprof:oso/9780198062509.001.0001/acprof-9780198062509

Muralidhar S. « Caractère justiciable des droits ESC - Expérience de l'Inde » dans Le cercle des droits - L'activisme en faveur des droits économiques, sociaux et culturels : Un outil pour la formation, en ligne : http://www1.umn.edu/humanrts/edumat/IHRIP/frenchcircle/ind.htm

Mustard, Allan. «National Food Security Bill Becomes Law» (2013) Global Agricultural Information Network, en ligne: http://gain.fas.usda.gov/Recent%20GAIN%20Publications/National%20Food%20Security%20Bill%20Becomes%20Law New%20Delhi India 9-16-2013.pdf

Narayanan, Sudha. «Food Security in India: The Imperative and Its Challenges» (2015) 2:1 Asia & the Pacific Policy Studies 197.

Narayan, Swati. « Pourquoi l'Inde perd sa guerre contre la faim » (2011) OXFAM, en ligne : http://www.alimenterre.org/ressource/pourquoi-linde-perd-sa-guerre-contre-faim

Narula, Smita. « The Right to Food: Holding Global Actors Accountable Under International Law » (2006) 44:3 Colum. J. Transnat'l. 691.

Nivard, Carole. « Le droit à l'alimentation », La Revue des Droits de l'Homme (2012), en ligne : La revue des droits de l'homme http://revdh.files.wordpress.com/2012/06/le-droit-c3a0-lalimentation.pdf

Parent, Geneviève. « Réflexions sur l'influence mutuelle du droit international public et du concept élargi de sécurité alimentaire durable », dans S. Sanni Yaya (dir.) et M. Behnassi(dir.). Changement climatique, crise énergétique et insécurité alimentaire. Le monde en quête d'un visage, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2011, 151.

Peisakhin, Leonid. « Transparency and Corruption: Evidence from India » (2012) 55:1 Journal of Law and Economics 129.

Pegram, Thomas. «Diffusion Across Political Systems: The Global Spread of National Human Rights Institutions » (2010) 32:3 Human Rights Quarterly 729.

Pillay, Sukanya. « India Sinking: Threats to the Right of Food, Food Security & Development in an Era of Economic Growth » (2009) 27 Windsor Y.B. Access Just. 127.

Ramakrishna, Jamuna. «Converging Interests and Complementary Strengths: Universities and Civil Society Organizations in India » (2002) 45:3 Society for

International Development 124.

Ravaloson, Johary. « Les organisations non gouvernementales et la sécurité alimentaire: vers un modèle de gouvernance globale? » (2006) dans Ahmed Mahiou et Francis Snyder, La sécurité alimentaire / Food Security and Food Safety, Martinus Nijhoff 539.

Rawal, Vikas. «Ownership Holdings of Land in Rural India: Putting the Record Straight » (2008) 43:10 Economic and Political Weekly 43.

Rawat, Vidya Bhushan, Ram Bhuvan et Kirti Singh. « Status of Manual Scavengers in Gorakhpur, Uttar-Pradesh » (2007) En ligne: http://www.countercurrents.org/dalit-rawat250207.htm

Right to food Campaign, « National Food Security Act: An Introductory Primer on The Legal Guarantees Demanded by the Right to Food Campaign » (2010) Capital Printers New Delhi 24.

Right to food Campaign, « Supreme Court Orders on the Right to Food : A Tool for Action » (2008) Right to Food Campaign Secretariat 145.

Robitaille, David. « La justiciabilité des droits sociaux en Inde et Afrique du Sud » (2012) 1 La Revue des droits de l'homme 158.

Robitaille, David. « L'influence du contexte socio-économique et idéologique sur la conception de l'être humain par le droit et le juge constitutionnel- Les cas canadien, indien et sud-africain » (2011) 26 Can J L Soc 24.

Roy, Indrajit. « Civil Society and Good Governance: (Re-) Conceptualizing the Interface » (2008) 36:4 World Development 677.

Sachin, Jain. « Malnutrition Disaster in Madhya Pradesh » (2005), en ligne : www.righttofoodindia.org/data/mp-malnutrition-samvad.doc

Saint-Hubert, Mesmin. « La Cour suprême de l'Inde, garante de la structure fondamentale de la Constitution : La construction d'une nouvelle doctrine visant à limiter le pouvoir constituant dérivé » (2000) R.I.D.C. 631.

Salvat, Pablo. « Société civile, citoyenneté et universalisation de droits » dans Marco Borghi et Patrice Meyer Bish, *Société civile et indivisibilité des droits de l'homme*, Fribourg, Éditions universitaires, 2000, 228.

Sankari, Lina. «L'Inde sombre dans le nationalisme néolibéral » (19 mai 2014) L'humanité, en ligne: http://www.humanite.fr/linde-sombre-dans-le-nationalisme-neoliberal-531250

Sarbeswar, Sahoo. « Political Mobilisation, the Poor and Democratisation in Neo-Liberal Inda » (2010) 40:3 Journal of Comtemporary Asia 487.

Sarbeswar, Sahoo. « Doing Development or Creating Dependency? NGOs and Civil Society in India » (2013) 36:2 Journal of South Asian Studies 258.

Sarbeswar, Sahoo. « Globalization, social welfare and civil society in India » (2008) 24:2 Journal of Comparative Social Welfare 133.

Saxena, N.C. « Food Assistance Programmes and Their Role in Alleviating Poverty & Hunger in India » en ligne: http://sccommissioners.org/Starvation/Articles/foodassistanceprogrammessaxena.pdf

Saxena, N.C. « Hunger, Under-nutrition and Food Security in India » (2004) 44 Indian Institute of Public Administration 16.

Sharma, Ashok. «India votes: a Modi landslide» (2014) 39:4 New Zealand International Review 2.

Shonali, Shen et S.Vivek « Sheopur Report: Functioning of food and food-related schemes in Sheopur District, MP » (2003), en ligne: http://www.righttofoodindia.org/data/sheopur.pdf

Sinha, Dipa. « Cost of Implementing the National Food Security Act » (2013) 48 Economic & Political Weekly 39.

Smita Narula. «The right to food: Holding Global Actors Accountable Under International Law (2006) 44(3) Colum. J. Transnat'l. 691.

Sripati, Vijayashri.« India's National Human Rights Commission: a shackled commission? » (2000) 18:1 Boston University International Law Journal, en ligne: http://search.ebscohost.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/login.aspx?direct=true &db=lgs&AN=502337064&lang=fr&site=ehost-live

Sudarshan, R. « Courts and Social Transformation in India » dans Roberto Gargarella, Pilar Domingo et Theunis Roux, dir., Courts and Social Transformation in New Democracies: An institutional Voice for the Poor?, Aldershot, Ashgate, 2006, 153.

Tandon, Rajesh et Ranjita Mohanty (ed). « Does Civil Society Matter? Governance in

Contemporary India » (2005) 40:1 Community Development Journal 97.

T.B. Simi, Madhu Sudan Sharma et George Cheriyan « Analysing the Right to Information Act in India » (2010) Cuts international, en ligne: http://www.cuts-international.org/cart/pdf/Analysing_the_Right_to_Information_Act_in_India.pdf

Têtêvi Agdobjan, Didier. « La problématique internationale des droits économiques, sociaux et culturels : quelques perspectives » dans Terre des Hommes France, dir, Les droits économiques, sociaux et culturels : exigences de la socité civile, responsabilité de l'État, Paris, Khartala, 2003, 31.

Thoner, Daniel. « L'Inde d'aujourd'hui : le problème agraire » (1962) Annales. 17:1 Économies, Sociétés, Civilisations 65.

Tiziano Balmelli «Relations problématiques entre la société civile et l'État », dans Marco Borghi et Patrice Meyer Bish, Société civile et indivisibilité des droits de l'homme, Fribourg, Éditions universitaires, 2000, 55.

Unnithan, Maya et Carolyn Heitmeyer. « Global rights and state activism: Reflections on civil society-State partnerships in health in NW India » (2012) 46 Contributions to Indian Sociology 283.

Uvin, Peter. « Think Large and Act Small: Toward a New Paradigm for NGO Scaling Up » (2000) 28:8 World Development 1409.

Vibhuti Singh, Shekhawat. « Corruption in India: An Exercice in Perpetuity » (2005) 66:2 The Indian Journal of Political Science 395.

Way, Sally-Anne. «Le droit à l'alimentation» (2004) Action contre la faim, Géopolitique de la faim. Faim et responsabilités, Paris, PUF 227.

Yacoub, Joseph. « Inde: conflits etchno-religieux » (2003) 14 Cités 67.

Yongmin, Bian. « Current Chinese Law On Food Safety: An Overview. » (2006) dans Ahmed Mahiou et Francis Snyder, La sécurité alimentaire / Food Security and Food Safety, Martinus Nijhoff 167.

Zafarullah, Habib et Mohammad Habibur Rahman. « Human Rights, Civil Society and Nongovernmental Organizations: The Nexus in Bangladesh » (2002) 24: 4 Human Rights Quarterly 1011.

Zhang, Ruosi. « Food Trade And Food Aid: What Is The Impact Of International Law On Food Security? » (2006) dans Ahmed Mahiou et Francis Snyder, La sécurité

alimentaire / Food Security and Food Safety, Martinus Nijhoff 703.

Zhou, Min. « Participation in international human rights NGOs: The effect of democracy and state capacity » (2012) 41 Social Science Research 1254.

DOCTRINE: MONOGRAPHIES

Bello, Walden. The Food Wars, New York, Éditions Verso, 2009.

Bernard, Owen (dir). La société civile, un cheval de Troie?, Paris, Éditions Studyrama, 2012.

Borghi, Marco et Patrice Meyer Bish, Société civile et indivisibilité des droits de l'homme, Fribourg, Éditions universitaires, 2000.

Brodeur, Johanne et al. Réflexion juridique, pour une meilleure cohérence des normes internationales. Reconnaître la spécificité agricole et alimentaire pour le respect des droits humains, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2010.

Bué, Alain et Josué de Castro. Alimentation, environnement et santé: pour un droit à l'alimentation:, Paris, Ellipses, 2010.

Deliège, Robert. Les castes en Inde aujourd'hui, Paris, PUL, 2004.

Dias, Clarence et al. The International Context of Rural Poverty in the Third World: Issues for Research and Action by Grassroots Organization sand Legal Activists. (New York, International Center for Law in Development, 1986.

Di Méo, Cyril. La face cachée de la décroissance, Paris, L'Harmattan, 2006.

Dorval, Brunelle. L'autre société civile, les mouvements sociaux et la lutte pour les droits fondamentaux, Québec, PUL, 2009.

Dreze, Jean et Amartya Sen. The Political Economy of Hunger, Vol.2: Famine Prevention, Oxford, Clarendon, 1991.

Dreze, Jean et Amartya Sen. « Inde : Remettre la croissance à sa place » (2014) 1 :338 Revue Projet 15.

Eide, Wenche Barth. Food and human rights in development: vol. I: legal and institutional dimensions and selected topics, Antwerpen etc, Intersentia, 2005.

Golant, William. The long afternoon: British India 1601-1947, Londres, Hamish Hamilton, 1982.

Golay, Christophe. Le droit à l'alimentation: Un droit humain fondamental stipulé par l'ONU et reconnu par des traités régionaux et de nombreuses constitutions, Genève, Programme Droit Humains du Centre Europe - Tiers Monde (CETIM), 2007.

Human Rights Law Network. Right to Food, New Delhi, Socio Legel Information Centre Publications, 2009.

Lemaître, Frédéric. Demain, la faim !, Paris, Éditions Bernard Grasset, 2009.

Mehta P. B. et Verma Neena. Rights Under The Indian Constitution: The Philosophy and Judicial Gerrywanding, New Delhi, Deep & Deep Publications, 1999.

Montes-Wolf, Maribel. Les droits économiques, sociaux et culturels (DESC) : exigences de la société civile, responsabilité de l'État, Paris, Karthala, 2003.

Pratim Basu, Sabaji et Geetisha Dasgupta. Politics In Hunger-Regime. Essays on the Right to Food in West Bengal, London, Frontpage publications, 2011.

Ramesh, Chand. India's Agricultural Challenges: Reflections on Policy, Technology and other Issues, New Delhi, Centre for Trade and Development, 2005

R. Chapman, Audrey et Russel Sage. Core obligations: building a framework for economic, social and cultural rights, New York, Intersentia, 2002.

Roch, François. Vers un nouveau paradigme planétaire en matière de développement. Contribution à l'histoire du droit international et du développement, (Thèse de doctorat) Paris : Université de Paris XI (Paris-Sud) Tome 2, 2013.

Sahu, Geetanjoy. Environmental jurisprudence and the Supreme Court: litigation, interpretation, implementation, New Delhi, Orient Blackswan, 2014.

Serageldine, Ismail. Mobiliser le savoir pour éradiquer la faim : [leçon inaugurale prononcée le jeudi 18 novembre 2010], Paris, Fayard, 2010

Soma, Abdoulaye. Droit de l'homme à l'alimentation et sécurité alimentaire en Afrique, coll Collection genevoise, ISSN 1661-8963; Thèse de la Faculté de Droit de l'Université de Genève, n°801, Bruxelles, BruylantGenève : Schulthess, 2010.

Suresh, Mayur et Siddharth Narrain, dir. The shifting scales of justice: the Supreme

Court in neo-liberal India, New Delhi, Orient Blackswan, 2014.

Suryaprasad, K. Article 356 of the Constitution of India: promise and performance, Rev and expanded 2nd ed, New Delhi, Synergy Books India, 2012.

Sury, M. M. Black money and tax evasion in India: magnitude, problems and policy measures, New Delhi, India, New Century Publications, 2014.

Tofan, Claudia. *Human rights and the right to food*, The Hague, International Courts Association, 2013.

Tullio Treves (dir), Civil Society International Courts and Compliance Bodies, La Haye, T.M.C. Asserr Press, 2005.

Ziegler, Jean, en collaboration avec Sally-Anne Way et Christophe Golay. Le droit à l'alimentation, Paris, Editions Mille et une nuits, Fayard, 2003.

ARTICLES DE PRESSE

« Food Security Bill : Simpler the Better » (2011) 46:52 Economics and Political Weekly,
en ligne : http://www.righttofoodindia.org/data/right_to_food_act_data/December_2011_food_s ecurity_bill_simpler_the_better_epw_24_december_2011.pdf

« Government to fight corruption with all its might: PM Narendra Modi » (12 août 2014) The Economic Times, en ligne: http://articles.economictimes.indiatimes.com/2014-08-12/news/52728146_1_pm-narendra-modi-jammu-and-kashmir-cloud-burst

«L'Inde annonce un vaste (et coûteux) plan d'aide alimentaire », Le Monde (4 juillet 2013) en ligne :http://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2013/07/04/l-indeannonce-un-vaste-et-couteux-plan-d-aide-alimentaire_3442438_3216.html

Plowright, Adam. « L'inde annonce un vaste programme d'aide alimentaire » (4 juillet 2013) Le Monde, en ligne : Le Monde.fr < http://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2013/07/04/l-inde-annonce-un-vaste-et-couteux-plan-d-aide-alimentaire 3442438 3216.html>

« The Gujarat model » The Economist (10 janvier 2015) en ligne http://www.economist.com/news/finance-and-economics/21638147-how-modi-

nomics-was-forged-one-indias-most-business-friendly-states

AUTRE SOURCES INTERNATIONALES

Rapports

Balani Sakshi. Functioning of the Public Distribution System. An Analytical Report, PRS Legislative Research (2013)

« Combattre la faim par le biais du droit à l'alimentation. Progrès réalisés au niveau national en Afrique, Amérique latine et en Asie du Sud » (2010) Note d'information du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation Olivier de Schutter

Comité consultatif. Peasant Farmers and the Right to Food: A History of Discrimination and Exploitation, par Jean Ziegler, A/HRC/AC/3/CRP.5. U.N. Doc. E/CN.4/2006/44/ Add.2 (2006)

Comité consultatif. Preliminary Report to the Drafting Group of the Human Rights Council Advisory Committee on the Right to Food, par Jean Ziegler, A/HRC/AC/2/CRP.2. (2009)

Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Rapport périodique présenté par le Gouvernement indien, valant pour le deuxième, troisième, quatrième et cinquième rapports, Doc off CES NU, 2007, E/C.12/IND/5.

Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Examen du rapport périodique présenté par le gouvernement indien valant pour le deuxième, troisième, quatrième et cinquième rapport, Doc off CES NU, 40e session, E/C.12/IND/CO/5 (2008)

Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Réponse du Gouvernement indien à la liste des points à traiter à l'occasion de l'examen du cinquième rapport périodique de l'Inde (E/C.12/IND/5), DOC off CES NU, 40e session, E/C.12/IND/Q/5/Add.1 (2008)

Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Réponse complémentaire du Gouvernement indien à la liste des points à traiter à l'occasion de l'examen du cinquième rapport périodique de l'Inde (E/C.12/IND/5), DOC off CES NU, 40e session, E/C.12/IND/Q/5/Add.2 (2008)

Commission sur les droits humains, Rapport du Rapporteur spécial Jean Ziegler sur le droit à l'alimentation, mission en Inde, DOC off CES NU, 62e session, E/CN.4/2006/44/Add.2 (2006)

Commission sur les droits humains, Le droit à une alimentation suffisante et le droit d'être à l'abri de la faim, res HRC 2000/10, Doc off NU, E/CN.4/Sub.2/1999/12 (1999)

Commission sur les droits humains, Rapport du rapporteur spécial Jean Ziegler sur le droit à l'alimentation, res HRC 2000/10, Doc off NU, E/CN.4/2001/53 (2001)

Commission sur les droits humains, Rapport du rapporteur spécial Jean Ziegler sur le droit à l'alimentation, res HRC 2001/25, Doc off NU, E/CN.4/2002/58 (2002)

Commission sur les droits humains, Rapport du rapporteur spécial Jean Ziegler sur le droit à l'alimentation, res HRC 2003/25, Doc off NU, E/CN.4/2004/10 (2004)

Commission sur les droits humains, Rapport du rapporteur spécial Jean Ziegler sur le droit à l'alimentation, res HRC 2004/19, Doc off NU, E/CN.4/2005/47 (2005)

Commission sur les droits humains, Rapport du rapporteur spécial Jean Ziegler sur le droit à l'alimentation, res HCR 2005/18, Doc off NU, E/CN.4/2006/44 (2006)

Commission sur les droits humains, Rapport du rapporteur spécial Jean Ziegler sur le droit à l'alimentation, res HRC 2005/18, Doc off NU, A/HRC/4/30 (2007)

Commission sur les droits humains, Rapport du rapporteur spécial Olivier de Schutter sur le droit à l'alimentation, A/HRC/13/33/Add.2 (2010)

Commission sur les droits humains, Rapport du rapporteur spécial Olivier de Schutter sur le droit à l'alimentation, A/HRC/22/50/Add.3 (2013)

Commissioners of the Supreme Court. Eighth Report of the Commissioners of the Supreme Court: A Special Report on the Most Vulnerable Social Groups and their Access to Food, in the case: PUCL v. UOI & Ors. No. 196 of 2001 (2008)

Conseil des droits de l'homme, Rapport soumis par le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter: Droits des femmes et droit à l'alimentation, A/HRC/22/50 (2012)

Conseil des droits de l'homme, Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences, Rashida Manjoo, mission en Inde, A/HRC/26/38/Add.1 (2014)

Groupe de réduction de la pauvreté et de l'équité de la Banque mondiale. « Rapports sur les prix alimentaires mondiaux » (2013) en ligne : http://www.banquemondiale.org/themes/crise-alimentaire/rapport/juillet-2013.html

Gulati, A., J. Gujral et T. Nandakumar avec S. Jain, S. Anand, S. Rath et P. Joshi, « National Food Security Bill Challenges and Options » (2012) Discussion Paper No. 2, Commission pour les dépenses et les prix agricoles, département de l'Agriculture et de la coopération, ministère de l'Agriculture, New Dehli, 2012.

Mihir, Shah. «Report of the Joint Commission of Enquiry» (2006) en ligne: http://www.mediaforrights.org/pdfs/reports/report3.pdf.

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde » (2014) en ligne : http://www.fao.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/publications/sofi/en/

UN Women. « World survey on the role of women in development 2014, Gender equality and sustainable development » (2014) en ligne: http://www.unwomen.org/~/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2014/unwomen_surveyreport_advance_16oct.pdf

Rapport de l'Expert indépendant sur la question d'un projet de protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, Doc off CES NU, 2002, Doc NU E/CNAI2002/57

Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement (2014) en ligne : http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2014/pdf/MDG_report2014_FR.pdf

Saxena, N.C. et al. « Right to Food: Supreme Court Orders », NHRC Reports, Orders of High Courts, Commissioner's Reports, 3rd edition, New Delhi, Human Rights Law Network (2008)

Guides et directives internationales

Comité des droits économiques, sociaux et culturels., *The right to adequate food (Art.11)*, UNESCOR, 20e session, UN Doc. E./C./12/1999/5 (1999), en ligne: http://www.unhchr.ch/tbs/doc.nsf/0/3d02758c707031d58025677f003b73b9? Opendocument

Droits économiques, sociaux et culturels : Manuel destiné aux institutions des droits de l'homme, par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, série sur la formation professionnelle no 12, Nations Unies, New York et Genève, 2004.

- FAO, Database on National Strategies for the Right to Food, en ligne: http://www.fao.org/righttofood/inaction/ajustice strategylist en.htm>
- FAO, Methodological Toolbox on the Right to Food Guide on Legislating for the Right to Food, en ligne: http://www.fao.org/righttofood/publi_02_en.htm
- FAO, The Right to food Guidelines, Information Papers and Case Studies (2006) En ligne: http://www.fao.org/docs/eims/upload/214344/RtFG Eng draft 03.pdf
- FAO, The Right to Food in Practice Implementation at the National Level (2006) En ligne: http://www.fao.org/docs/eims/upload/214719/AH189_en.pdf
- FAO, The Right to Food and Access to Justice, Right to Food Study (2009) En ligne: http://www.fao.org/righttofood/publi09/justiciability_en.pdf
- FAO- IIED, The Right to Food and Access to Natural Resources Using Human Rights Arguments and Mechanisms to Improve Resource Access for the Rural Poor" Right to Food Study (2008) En ligne: http://www.fao.org/righttofood/publi09/natural_resources_en.pdf
- FAO, The Voluntary Guidelines To Support the Progressive Realization of the Right to Adequate Food in the Context of National Food Security (2004), en ligne: http://www.fao.org/docrep/meeting/009/ y9825e/y9825e00.htm
- FIAN, Access to Land and Productive Resources Towards a human rights Approach Using the
- FAO Voluntary Guidelines on the Right to Food (2008) En ligne: http://www.fian.org/resources/documents/others/access-to-land-and-productive-resources-2
- FIAN, Screen state action against hunger! How to use the Voluntary Guidelines on the Right to Food to monitor public policies? (2007) En ligne: http://www.fian.org/resources/documents/others/screen-state-action-against-hunger
- FIAN, Advancing the Right to Adequate Food at the National Level Some Lessons Learned, (2010) En ligne: http://www.fian.org/resources/documents/others/advancing-the-right-to-adequate-food-at-the-national-level
- FAO, Etude de cas sur le droit à l'alimentation : Inde (2004) en ligne : ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/a0511f/a0511f03.pdf

Observation générale no 6 du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, U.N. Doc. HRI/GEN/1/Rev. (2003) en ligne : http://www1.umn.edu/humanrts/crc/French/general comments/gc 6.html

Observation générale no 12 du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, U.N. Doc. E/C.12/1999/5 (1999)

SITES INFORMATIFS

Banque mondiale. Données et statistiques sur l'Inde, en ligne : http://donnees.banquemondiale.org/pays/inde

Campagne sur le droit à l'information [National Campaing for people's Right to Information], en ligne : http://righttoinformation.info/about-us/

Central Vigilance Committee on Public Distribution System, en ligne: http://pdscvc.nic.in

Commission sur le droit à l'alimentation (Supreme Court Commissionners) en ligne : http://www.sccommissioners.org

Déclaration du millénaire (2000), en ligne : http://www.un.org/millenniumgoals/

Département de l'alimentation et de la distribution publique du Gouvernement indien, en ligne : http://dfpd.nic.in/?q=node/101

FAO, profil de pays: Inde, en ligne: http://www.fao.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/countryprofiles/index/fr/?iso3=IND

FIAN, en ligne: http://www.fian.org/fr/

Food Corporation of India, en ligne: http://www.fciweb.nic.in

Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU, en ligne : http://www.ohchr.org/FR/ABOUTUS/Pages/CivilSociety.aspx

National Human Rights Commission, en ligne : http://www.nhrc.nic.in/publications.htm

Integrated Child Development Services, en ligne: http://wcd.nic.in/icds/icds.aspx

Mid Day Meal Scheme, en ligne: http://mdm.nic.in

Ministère du développement durable, en ligne: http://rural.nic.in/sites/programmes-schemes-NSAP.asp

National Human Rights Commission, en ligne: http://nhrc.nic.in

Sommet mondial sur l'alimentation de la FAO, en ligne : http://www.fao.org/wsfs/world-summit/en/

People's Union for civil liberties, en ligne: http://www.pucl.org

AUTRES SOURCES

Balakrishnan, Konakuppakatil Gopinathan. « Growth of Public Interest Litigation in India » (2008) Allocution at the Singapore Academy of Law, Fifteenth Annual Lecture, en ligne:

http://supremecourtofindia.nic.in/speeches/speeches_2008/8[1].10.08_singapore_growth_of_public_interest_litigation.pdf

Lascoumes, P. Dictionnaire encyclopédique de théorie et de sociologie du droit, 2e édition, L.G.D.J, 1993, sub verbo « effectivité ».